

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR : Lettres, Arts et Sciences Humaines

Département : Langues Étrangères Appliquées

Niveau : Master 2

Coopération internationale et développement local

**SUJET : L'ENTREPRENEURIAT DANS LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR :
UNE SOLUTION POUR LUTTER CONTRE LE CHOMAGE DES JEUNES.**

Présenté par

Jacques Patrice Ekomboré Assine

Sous la direction de

D^f Alexandre Coly

Composition du jury :

Prénom (s) et Nom	Grades	Qualités	Établissement
Paul DIEDHIOU	Professeur assimilé	Président du jury	UASZ
Thierno Ndao GUEYE	Maître de Conférences	Examineur	UASZ
Baboucar DIOUF	Maître de Conférences Titulaire	Examineur	UASZ
Alexandre COLY	Maître de Conférences Titulaire	Encadreur	UASZ

Année universitaire : 2021-2022

DÉDICACES

Nous dédions ce travail à :

- Nos parents : Charles Assine et Domtilla Nyafouna, qui nous ont toujours accompagné durant tout notre cursus scolaire ;
- Notre fille : Judith Madeleine Siane Assine
- Nos frères et sœurs : Cyprien Assine, Philippe Assine, Bertrand Assine, Jean Vincent Dibo Assine, Emmanuel Assine, Abibe Assine, Simon Diatta, Golbert Kounfasse Assine, Marie Christiana Assine ;
- *In memoriam* nos deux frères défunts : Noël et Hyacinthe Diédhiou ;
- Nos oncles et tantes : Sitény Assine, Judith Encua, Jules Nyafouna, Chantal, Charlotte, Marie Louise, Nicole, Kabékel, Alain Nesta, Martine, Jeanette ;
- Nos promotionnaires : Momo Tall, El hadji Kéba Gassama, Racky ly, Eliane Kapécalon, Henry Fallone Mendes ;
- La deuxième famille : Charles Sagna, Aristide Sagna, Jean Koubouc Diédhiou, Ibrahima Niassy, Edouard Preira ;
- Nos aînés : Apollinaire Sagna, Marc Diatta, Mathurin Sagna, Samba Mané, Khalifa Badji, Kempes Badji.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements :

- Au Docteur Alexandre Coly, Enseignant-chercheur au département de Langues Etrangères Appliquées de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, pour avoir accepté de diriger ce travail, ainsi que pour sa rigueur scientifique, ses remarques, ses conseils. Sa disponibilité était exceptionnelle ;
- A tous les enseignants du département de LEA, pour les connaissances et les compétences qu'ils nous ont transmises ;
- A monsieur Simon Sambou, Secrétaire Général de la chambre de commerce de Ziguinchor, pour la qualité des informations et des documents qu'il nous a fourni ;
- A Mme Manga, secrétaire à la scolarité de l'UASZ, pour les conseils et l'assistance morale ;
- A M. Joseph Antoine Maréna et Adama Ndiaye, Doctorants au département de sociologie, pour leur soutien technique et les conseils.

Enfin, la réalisation d'un mémoire est loin d'être un travail individuel. Ainsi, toutes les personnes que nous venons de citer ont participé, directement ou indirectement, à l'aboutissement de ce travail de recherche. Nous leur adressons nos sincères et profonds remerciements.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
PREMIERE PARTIE : CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	12
Chapitre 1 : Cadre théorique.....	14
Chapitre 2 : Cadre méthodologique.....	37
DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE.....	48
Chapitre 1 : Cadre historique et géographique de la commune de Ziguinchor.....	50
Chapitre 2 : Caractéristiques économique et évolution administrative.....	59
TROISIÈME PARTIE : ANALYSES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	67
Chapitre 1 : Situation socioprofessionnelle des jeunes avant et après l'entrepreneuriat.....	69
Chapitre 2 : Les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat et la perception des jeunes sur le secteur entrepreneurial.....	92
Chapitre 3 : Vérification, discussion des hypothèses et recommandations.....	107
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	116
BIBLIOGRAPHIE.....	120
TABLES DES ILLUSTRATIONS.....	126
ANNEXES.....	128
TABLES DES MATIÈRES.....	140

RÉSUMÉ

Le chômage des jeunes en Afrique, particulièrement au Sénégal, est un phénomène très présent et qui regorge de conséquences néfastes. En effet, des millions de jeunes, diplômés pour la plupart, entrent chaque année dans le marché du travail. Un marché dans lequel les opportunités de décrocher un emploi sont minces. Face à ce problème, les jeunes n'ont aucun choix que de se tourner vers l'entrepreneuriat. Celui-ci apparaît comme une solution majeure pour lutter contre le chômage des jeunes. Ainsi, l'objectif de notre étude est de montrer que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor. A cet effet, nous avons mené une méthode d'enquête quantitative et qualitative auprès de jeunes entrepreneurs, mais aussi, de personnes-ressources spécialistes dans le domaine.

Les résultats de cette enquête montrent que bon nombre de jeunes sont devenus entrepreneurs par nécessité. En d'autres termes, ils n'ont pas d'autres opportunités d'accéder à un autre emploi. En tout état de cause, ils parviennent tant bien que mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Grâce à leurs activités qui génèrent des revenus, leurs conditions de vie s'améliorent. En revanche, les jeunes rencontrent multiples obstacles qui freinent ou entravent la création ou le développement de leurs activités entrepreneuriales. Entre autres obstacles, nous pouvons citer le manque de capital de départ, le problème d'accès aux financements, le manque d'accompagnement... Toutefois, force est de préciser que les résultats confirment notre hypothèse principale selon laquelle, l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor.

Mots clés : entrepreneuriat, entrepreneur, chômage, emploi, pauvreté, développement.

ABSTRACT

Youth unemployment in Africa, particularly in Senegal, is a very present phenomenon that abounds with deplorable consequences. Indeed, millions of young people, most of them graduates, enter the labor market every year. A market in which the chances of getting a job are slim. To that end, young people have no choice but to turn to entrepreneurship. This appears as a solution to try to solve youth unemployment. Thus, the objective of this investigation is to show that entrepreneurship makes it possible to fight against youth unemployment in the municipality of Ziguinchor. In fact, we conducted a quantitative and qualitative survey of young entrepreneurs, but also of specialists in the field.

The results of this survey show that many young people become entrepreneurs out of necessity. In other words, they have no other opportunities to access another job. In any case, they, somehow, manage to satisfy their basic needs. Because of their income-generating activities, their living conditions improve. Also, young people encounter multiple obstacles that hinder or impede the creation or development of their entrepreneurial activities. Among other obstacles, one can quote, the lack of start-up capital, the problem of access to financing, the lack of support... However, it should be noted that the results confirm our main research hypothesis according to which, the entrepreneurship helps to fight against youth unemployment in the municipality of Ziguinchor.

Key words : entrepreneurship, entrepreneur, unemployment, employment, poverty, development.

RESUMO

O desemprego juvenil em África, particularmente no Senegal, é um fenómeno muito presente com consequências deploráveis. De fato, milhões de jovens, a maioria formados, ingressam ao mercado do trabalho. Um mercado em que as chances de conseguir um emprego são mínimas. Neste caso, os jovens não têm nenhuma solução a não ser recorrer ao empreendedorismo. Este último parece ser uma solução importante para combater o desemprego juvenil. Assim, o objetivo do nosso estudo consiste em demonstrar que o empreendedorismo pode combater o desemprego juvenil no município de Ziguinchor. Para isso, realizámos um método de pesquisa quantitativo e qualitativo com jovens empreendedores, mas também com especialistas na área.

Os resultados desta pesquisa mostram que muitos jovens se tornam empreendedores por necessidade. Quer dizer, eles não têm outras oportunidades de conseguir a um outro emprego. Em qualquer caso, eles conseguem satisfazer suas necessidades. Os rendimentos gerados pelas suas actividades empresariais permitem-lhes melhorar as suas condições de vida. Por outro lado, os jovens deparam-se com múltiplos obstáculos, que atrasam ou que dificultam a criação ou desenvolvimento das suas actividades empresariais. Entre outros obstáculos que podemos citar, temos : a falta de capital de arranque, o problema de acesso ao financiamentos, a falta de apoios... No entanto, é claro que os resultados confirmam a nossa hipótese principal segundo a qual, o empreendedorismo permite combater o desemprego juvenil no município de Ziguinchor.

Palavras chaves : empreendedorismo, empreendedor, desemprego, emprego, pobreza, desenvolvimento.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

3FPT : Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique ;

ANPEJ : Agence National pour la Promotion de l'Emploi de Jeunes ;

ANSD : Agence National de la Statistique et de la Démographie ;

BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyen ;

BIT : Bureau International du Travail ;

BM : Banque Mondiale ;

BNDE : Banque Nationale pour le Développement Économique ;

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ;

CCIA/Z : Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor ;

CER : Communauté Economique Régionales ;

CFEE : Certificat de Fin d'Etude Elémentaire ;

DER/FJ : Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes ;

FCFA : Franc des Colonies Françaises d'Afrique ;

FMI : Fonds Monétaire International ;

FNPJ : Fond National de Promotion des Jeunes ;

OCDE : Organisation de Coopération et de développement Economique ;

OIT : Organisation International du Travail ;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel ;

PCI : Plan Communal d'Intervention ;

PDC : Plan de Développement Communal ;

PDF : Portable Document Format ;

PIB : Produit Intérieur Brut ;

PSE : Plan Sénégal Emergent ;

RGE : Recensement Général des Entrprises ;

UA : Union Africaine ;

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor ;

ÉPIGRAPHE

L'emploi des jeunes au Sénégal est un enjeu majeur et ancien qui, notamment sous la pression des actualités sociales, politiques, démographiques et de la crise économique, devient un sujet préoccupant et fortement pris en considération par les politiques, les associations de jeunes, les ONG et les acteurs locaux (Tine et Sall, 2015).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Après les indépendances, les pays du continent africain sont confrontés à un retard économique énorme par rapport à ceux du reste du monde. Face à cette situation, nombreux d'entre eux ont tenté de mettre en place des politiques ou programmes de développement, afin de combler ce gap. Depuis lors, le développement constitue, pour ces derniers, un défi, un objectif à atteindre. Alexei Jones soutient que : « le développement est devenu une préoccupation théorique et politique au lendemain de la seconde guerre mondiale avec l'émergence sur la scène internationale des pays nouvellement indépendants, issu de la décolonisation » (2009). Jean Alain Goudiaby et Cendrine Diédhiou précisent mieux en soutenant que « Le développement contemporain des sociétés africaines demeure une des questions les plus récurrentes et les plus complexes que se posent de nombreux spécialistes des sciences sociales qui s'intéressent au continent noir » (2018).

A travers ces idées, on peut comprendre que le développement est devenu non seulement, après les indépendances, une grande préoccupation pour les Etats de l'Afrique, subsaharienne en particulier, mais aussi un champ de recherche très présent au sein des sciences économiques, sociales, humaines et politiques.

Au début des années 70, le Sénégal s'est engagé dans une politique de décentralisation qui consiste à autonomiser les collectivités locales. C'est-à-dire, donner une certaine autonomie à ces dernières en ce qui concerne la gestion des affaires locales, en l'occurrence les projets locaux de développement, les concernant. Il faut préciser que la décentralisation a généré très peu de retombés sur les populations locales.

Après l'échec des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS), au cours des années 80, l'État du Sénégal plonge, à l'instar d'autres pays du continent, dans un endettement colossal. Les PAS se basaient essentiellement sur le cadre macroéconomique du pays et non sur des programmes de développement aptes à répondre aux besoins des populations. En conséquence, on assiste à une augmentation de la pauvreté surtout en milieu rural, à l'accroissement du taux de chômage pour ne citer que celles-ci. En Afrique subsaharienne, une très grande partie de la population se trouve dans une situation de précarité due pour la plupart des cas au sous-emploi ou au chômage. Le chômage est un phénomène très manifeste en Afrique, particulièrement au Sénégal. A cet effet, force est de constater que la jeunesse est l'une des couches sociales les plus vulnérables à ce fléau.

Le chômage n'est plus sélectif, c'est-à-dire limité seulement à ceux qui ont abandonné tôt le chemin de l'école ou qui n'ont jamais intégré le système scolaire (Ndiaye, 2002, 35). En effet, le nombre de jeunes diplômés sans emploi, sortant des universités ou des écoles de formation professionnelle, devient du jour au lendemain astronomique. La jeunesse vit une

situation difficile faite de privatisation et d'exclusion sociale lourde de danger pour la stabilité et la cohésion sociale (Ndiaye, 2002, 35). Il est important de rappeler que le chômage des jeunes engendre d'autres phénomènes à savoir l'émigration clandestine, l'exode rural, les agressions, la toxicomanie...

Pour échapper à la pauvreté et au chômage, nombreux sont les jeunes qui décident de prendre leur destin en main en créant des activités génératrices de revenus. A cet effet, on assiste à l'essor de l'auto-emploi ou de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, face à ce chômage chronique auquel les jeunes font face en Afrique, particulièrement au Sénégal, ceux-ci considèrent l'entrepreneuriat comme un subterfuge. D'ailleurs, c'est ce qui soulève le problème de notre étude de recherche. Dès lors, une question se pose : l'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous mènerons notre recherche sur des jeunes entrepreneurs dans la commune de Ziguinchor. Ainsi, notre travail sera structuré en trois parties :

- La première partie portera sur l'étude des cadres théorique et méthodologique ;
- La deuxième partie sera constituée de la présentation du cadre de l'étude, c'est-à-dire de la commune de Ziguinchor ;
- En fin, la troisième partie sera consacrée à la présentation et à l'interprétation des résultats.

PREMIER PARTIE : CADRES THEORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Introduction partielle

Cette partie constitue, pour notre étude et comme tout travail de recherche en sciences sociales, la porte d'entrée qui mène vers un certain nombre d'informations nous permettant de mieux comprendre l'objet de notre étude et les contours de notre sujet. Ainsi, la partie est constituée de deux chapitres. Le cadre théorique (chapitre 1) est constitué de la problématique de recherche, des objectifs, des hypothèses, de la revue de la littérature, de la justification du choix du sujet, de la pertinence du sujet et de la définition des concepts clés. Le cadre méthodologique (chapitre 2), quant à lui, est centré sur l'étude des méthodes et outils de collectes et de traitement de données, de la méthode d'échantillonnage, de la délimitation du cadre d'étude, de l'identification sociodémographiques des personnes enquêtées et enfin des difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire et sur le terrain.

Chapitre I : Cadre théorique

Le cadre théorique de notre étude traitera essentiellement de la problématique de notre sujet, des objectifs, des hypothèses, de la revue de la littérature, de la justification du choix du sujet, de la pertinence du sujet de recherche, et en fin, de la définition des concepts clés. Dans la partie théorique, notamment dans la problématique, la revue littéraire et dans la définition des concepts, nous avons évoqués plusieurs auteurs dont les idées ou les théories sont en rapport avec notre thème de recherche. Ces idées et théories émanent, pour la plupart, de nos lectures préparatoires. Ces dernières nous ont permis de collecter des informations pertinentes qui, à leur tour, ont permis l'élaboration de notre problématique.

1. Problématique

Selon Justine Debret (2020), la problématique décrit un problème qu'il faut résoudre dans le développement de notre mémoire. La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ (Campenhoudt *et al.*, 2017). En d'autres termes, elle constitue la réflexion ou bien le questionnement auquel on veut apporter une réponse. En ce qui concerne notre étude, la problématique est constituée de deux sous-parties à savoir : le contexte de l'étude et la position du problème. Celle-ci se termine par les questions de recherche.

1.1. Contexte de l'étude

Notre recherche s'inscrit dans le contexte général du sous-développement et, en particulier, du problème du chômage des jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne, particulièrement au Sénégal. En effet, l'Afrique est le continent qui enregistre plus de populations pauvres dans le monde. La majorité des personnes pauvres dans le monde vit dans cette partie du globe. Dans son rapport annuel de 2018, la Banque Mondiale affirme que parmi les 28 pays les plus pauvres au monde, 27 se trouvent en Afrique sub-saharienne et les taux de pauvreté y sont supérieurs à 30% (BM, 2018). L'extrême pauvreté est de plus en plus un problème sub-saharien (BM, 2018). Les estimations de la Banque Mondiale sur la pauvreté en Afrique sont inquiétantes. Environ 740 millions de personnes vivent avec moins de 1,90 dollars par jour (BM, 2018).

Dans le contexte de la pauvreté, le Sénégal enregistre des taux élevés. Selon l'ANSD, le nombre de pauvres au Sénégal a augmenté : 5.832.000 en 2011 contre 6.032.379 en 2018 (ANSD, 2018). Les populations locales sont plus affectées par ce fléau, avec 53,6% contre 19,8% pour le milieu urbain (ANSD, 2018). Le taux de chômage avoisine les 40%, mais la

réalité est peut-être pire, car la production statistique est rare et peu fiable (Tine, 2018, 197). Par ailleurs, après l'accès à la souveraineté, les pays africains se sont précipités à mettre en place des programmes ou projets de développement, susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations. Ainsi, dans un contexte d'accroître son économie, le gouvernement sénégalais s'est engagé dans plusieurs politiques de développement. Comme le soutient Atoumane Diagne, « il était dans l'obligation de subvenir aux besoins essentiels des populations. C'est pourquoi, des politiques de développement sont très tôt initiées par les autorités » (2017, 1).

Dans l'objectif de booster son économie, le Sénégal a mis en place une série de sept plans de développement¹ juste au lendemain de son indépendance (Diagne, 2017, 2) :

- Premier plan (1960-1964) ;
- Deuxième plan (1965-1969) ;
- Troisième plan (1970-1974) ;
- Quatrième plan (1975-1979) ;
- Cinquième plan (1980-1984) ;
- Sixième plan (1985-1989) ;
- Septième plan (1990-1994).

Ces plans quadriennaux de développement ont pour objectif d'augmenter la production agricole et industrielle dans le but de minimiser les importations et de promouvoir la croissance économique. Cependant, la mise en place de ces plans n'a pas généré l'accroissement attendu pour l'économie du Sénégal. Au contraire, le PIB par tête était de 335.560 FCFA (au prix constant) en 1980 contre 411.042 FCFA en 1960, soit une baisse de 22,5% en 20 ans (BM, 2016 ; cité par Diagne, 2017). Contrairement aux objectifs des plans quadriennaux, « le déficit extérieur s'est accentué vers les années 1970 dû à la hausse des importations » (BM, 2016 ; cité par Diagne, 2017). L'échec de ces plans à inciter le Sénégal vers de nouvelles politiques susceptibles de promouvoir la croissance économique.

Au début des années 1980, beaucoup de pays en Afrique, à l'instar du Sénégal, se trouvent dans un grand déséquilibre économique. Ainsi, dans le but d'atteindre une croissance équilibrée, les gouvernements africains se sont engagés dans les Politiques d'Ajustement Structurels (PAS). Ces dernières, instaurées par les institutions sœurs de Bretton Woods,

¹ Après son accès à l'indépendance, le Sénégal opte pour un développement planifié, avec la mise en vigueur de sept plans de développement. Le premier plan développement, appelé plan quadriennal, s'était fixé comme objectif l'accroissement du PIB de l'ordre de 48%, soit un taux moyen annuel de 8% (<https://repository.uneca.org> consulté le 15 janvier 2022 à 13h).

(Banque Mondiale, Fonds Monétaire International), étaient considérées comme un passage pour le redressement des économies africaines. Reprenant les propos de Moustapha Kassé², Diagne soutient que, les déséquilibres économiques et financiers des années 70, par leur ampleur et leur profondeur, ont imposé l'ajustement comme un passage obligé, un impératif pour retrouver la voie du développement et de la croissance (Diagne, 2017, 4).

Les PAS n'ont pas généré un grand succès. Au contraire, l'échec de ces initiatives a plongé les pays d'Afrique, subsaharienne particulièrement, dans une impasse économique cahotante. Dans cette mouvance, Giles Duruflé nous explique qu'il y'avait trop peu de pays d'Afrique Noire qui ne soient pas surendettés (Duruflé, 1988). Premier pays africain bénéficiaire d'un prêt d'ajustement structurel en 1980, le Sénégal est sous perfusion (Duruflé, 1988). En réalité, l'erreur commise par les institutions de Bretton Woods³, c'est d'avoir imposé aux Etats d'Afrique des conditions qui semblent inappropriées à leurs économies, avant de recevoir des financements. Les PAS s'adossent sur une thérapie néolibérale qui se forme sur « trois points » (Goudiaby et Diédhiou, 2018) :

- Maximiser l'insertion du Sud sur le marché mondial, c'est-à-dire une ouverture forcée des économies sur l'extérieur ;
- Privatiser les entreprises à caractère publique et libéraliser les prix ;
- Réduire les dépenses sociales (éducation, santé).

Avec des économies fragiles depuis les indépendances, et dans un marché mondial où les prix sont libéralisés, les pays africains n'étaient pas en mesure de supporter la concurrence avec les occidentaux. Considérées comme une panacée pour la promotion de la croissance économique, les PAS « ont contribué à reléguer les économies des pays du tiers-monde au niveau le plus bas » (Danfa, 2015). Claude Freud explique sur ce point que : « Après vingt années d'ajustement structurel qui ont eu pour principal objet de rétablir les équilibres financiers avec comme seul souci de contracter la demande, le développement redevenait le centre des préoccupations » (2009, 59). En effet, les conditions néolibérales préétablies et imposées par le FMI et la BM n'étaient pas appropriées aux économies des pays du Sud, qui étaient beaucoup plus fragiles par rapport à celles des occidentaux.

En outre, dès son accès au pouvoir en 2012, le président Macky Sall a persisté sur l'objectif de faire sortir son pays dans l'étau du sous-développement. Il se lance ainsi dans

² KASSE Moustapha. *Sénégal : Crise économique et ajustement structurel*. Nouvelles du Sud, Ivry sur Seine, 1990. (cité par Diagne A, 2017)

³ Bretton Woods (Accord de) : Accords économiques signés en 1944 à Bretton Woods (États-Unis) et établissant les grandes lignes du système financier international de l'après-guerre. C'est à cette occasion que la BIRD (BM) et le FMI furent institués. Guy Carcassonne et al., (2008, 41).

plusieurs politiques de développement, dont le fameux Plan Sénégal émergent⁴ (PSE) en 2014. Ce plan est censé conduire le Sénégal vers l'émergence à l'horizon 2035. Pour renforcer le PSE, le gouvernement en exercice lance le Plan d'Action Prioritaire⁵ (PAP). Cette dernière n'a pas aussi une issue convaincante en matière de réduction de la pauvreté.

Cependant, malgré ces nombreuses politiques de développement menées depuis l'accès à la souveraineté, l'économie du Sénégal, à l'instar de celles d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, n'a pas atteint le but visé par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment en matière de réduction de la pauvreté. Le milieu rural semble être oublié par les programmes de développement, au profit des zones urbaines. En effet, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural avec une incidence de 57,1% (PSE, 2014, 8). Beaucoup de personnes sont considérées chaque année comme appartenant à la catégorie des pauvres et beaucoup craignent de le devenir dans un contexte de transformation sociales et économiques aussi marquées (Cissé, 2014, 25). Les femmes et les jeunes constituent les couches les plus vulnérables ou les plus touchées par la pauvreté. Il faut noter que lesdites couches sociales sont beaucoup plus exposées au chômage. Les jeunes dont on a l'habitude de dire qu'ils sont l'avenir, sont la frange la plus touchée et n'entrevoit qu'un avenir sombre (Tine, 2018, 204). En réalité, le problème du chômage chez les jeunes constitue, aujourd'hui, un casse-tête pour tous les gouvernements du continent.

1.2. Position du problème spécifique

Le chômage, particulièrement celui des jeunes, constitue aujourd'hui l'un des plus grands défis des gouvernements africains. En effet, même les géants de l'économie mondiale ne sont pas en reste. Par exemple, en 2021, les Etats-Unis ont enregistré un taux de chômage de 5,5% ; 4,8% pour la Chine ; 4,5% pour le Royaume Uni ; 8,1% pour la France (BM, 2022)⁶.

⁴ Le PSE est une politique économique et sociale sur le moyen et le long terme. Cette politique, lancé en 2012 par son excellence le président Macky Sall, s'est fixé comme objectif de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. L'ambition qui se dégage ici est de favoriser une croissance économique qui aura une répercussion sur le développement humain. La réalisation d'une telle ambition repose sur la mise en œuvre d'importants programmes d'investissement dans les secteurs porteurs, à même d'impulser une dynamique de croissance forte et soutenue (Plan Sénégal Emergent, 2014 disponible [en ligne] sous format PDF <https://www.sec.gouv.sn> consulté le 15 janvier 2022).

⁵ Le Plan d'actions Prioritaires opérationnalise le PSE à travers la mise en cohérence de ses axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'actions, avec les projets et programmes de développement dans un cadre budgétaire sur la période 2014-2018. Après ce premier plan, le deuxième plan, en vigueur, a été lancé depuis 2019 et sera à terme en 2023.

⁶ Données disponibles sur <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS> (consulté le 14 mai 2022).

Le chômage des jeunes touche le continent africain plus que tout autre dans le monde. On peut dire que le manque d'emploi reste un casse-tête pour tous ces millions de jeunes africains qui entrent chaque année dans le marché du travail. L'Afrique est un continent où vivent aujourd'hui environ 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans, un chiffre qui devrait passer à peu près de 830 millions à l'horizon 2050⁷. On constate, que les pays avec une démographie très jeune rencontrent souvent des taux de chômage élevés. Les pays de l'Afrique subsaharienne en sont l'illustre exemple. La position de nouveaux entrants sur le marché du travail rend les jeunes plus que jamais vulnérables plus que toute autre catégorie générationnelle, parce que se situant aux avant-postes des mutations socioéconomiques de nos sociétés (Tine et Sall, 2015, 4).

En effet, chaque année en Afrique des millions de jeunes diplômés entrent dans le marché du travail, et c'est ce qui fait que le chômage ne cesse pas de croître. Le taux de chômage des jeunes augmente systématiquement avec le niveau d'éducation ; les jeunes qui ont terminé l'enseignement supérieur ont deux à trois fois plus de chances d'être au chômage que les jeunes ayant un niveau d'éducation primaire ou inférieur (OIT, 2015 cité par UA, 2020). Les jeunes diplômés « subissent de plein fouet la dégradation des conditions d'emploi, et cela malgré une massification impressionnante de la scolarisation partout ou presque » (Boyer et Guénard, 2015, 25).

Selon le rapport de l'ANSD (2019), 19% des jeunes chômeurs au Sénégal (15-34) ont atteint un niveau d'étude supérieur. De plus en plus, le chômage des jeunes devient un problème majeur. Ainsi, partout en Afrique, les gouvernements promettent continuellement de mettre en place des politiques ou programmes susceptibles de promouvoir l'emploi et l'employabilité des jeunes. Mais, lesdits programmes restent des promesses électorales, et la plupart d'entre eux ne se réalisent jamais. Dans ce contexte, Tine et Sall soutiennent que,

Depuis plusieurs décennies, les régimes qui se sont succédés au Sénégal ont été élus en partie sur la base de leurs promesses électorales en faveur de la jeunesse ; une jeunesse consciente et ambitieuse ; très souvent tenue en otage par une classe politique incapable de proposer des solutions à l'emploi des jeunes (2015, 7).

Pendant plusieurs sommets de l'UA, la lutte contre le chômage des jeunes est incluse parmi les débats les plus prisés. Par exemple, en 2009, la réunion des dirigeants africains qui s'est tenue à Addis-Abeba en Ethiopie sur le chômage des jeunes dans le continent a permis aux chefs d'État de mobiliser des ressources dont celles du secteur privé, en faveur de la promotion des jeunes. Leur plan d'action insistait sur la nécessité de lutter aussi bien contre le

⁷ Disponible en ligne sur <https://www.forumae.com/emploi-et-chomage-des-jeunes> (consulté le 14 mai 2022).

chômage que le sous-emploi (Tine et Sall, 2015). Reconnaisant l'importance d'investir sur les jeunes, de leur créer un espace et des opportunités permettant de réaliser pleinement leur potentiel, l'Union africaine a lancé plusieurs initiatives axées sur l'autonomisation des jeunes (UA, 2020, 2).

Parmi ces initiatives prises par l'UA, on peut citer celle intitulée « 1 million d'ici 2021 », lancée en 2019 et visant « à offrir à des millions de jeunes de tout le continent des possibilités et des interventions dans les domaines clés de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'éducation et de l'engagement » (UA, 2020, 2).

Au Sénégal, l'offre d'emploi dans le secteur public s'est affaiblie progressivement au cours des vingt dernières années (Tine et Sall, 2015, 6). Dans un contexte de pénurie d'emplois, de fortes inégalités et face à la multiplication et à la diversité des barrières à l'emploi, le gouvernement du Sénégal a mis en place au niveau national, depuis 2000, de nombreux programmes, dispositifs et structures spécifiques pour promouvoir l'accès à l'emploi et stimuler la création d'entreprises chez les jeunes (Tine et Sall, 2015, 7). En effet, pour accompagner les jeunes vers l'emploi, l'État du Sénégal a mis en place des agences telles que l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), la Direction de l'Entrepreneuriat Rapide pour les Femmes et les Jeunes (DER/FJ) ...

Malgré ces initiatives et ces programmes, le taux de chômage chez les jeunes devient de plus en plus élevé. On note des insuffisances et insatisfactions réelles auprès des bénéficiaires (Ndiaye, 2002, 47). En effet, « la problématique de l'emploi des jeunes est plus que jamais actuelle » (Tine et Sall, 2015, 8). Ainsi, pour échapper à ce problème les populations, les jeunes en particulier, n'hésitent pas à s'auto-employer, c'est-à-dire créer des activités génératrices de revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins. C'est ainsi que commence l'émergence de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

De nos jours, beaucoup de jeunes s'engagent dans l'entrepreneuriat. Ils investissent dans presque toutes les activités créatrices de valeurs. En effet, plusieurs spécialistes des sciences sociales, politiques et économiques soutiennent que l'entrepreneuriat reste une solution majeure pour lutter contre le chômage des jeunes en Afrique, particulièrement au Sénégal. L'entrepreneuriat des jeunes permet, non seulement à cette couche de la société de générer des revenus, mais aussi de s'auto-employer et surtout de créer d'autres emplois.

Située en basse Casamance, Ziguinchor est l'une des rares régions du pays où l'on pratique presque toutes les activités économiques, à savoir, le commerce ; l'agriculture ; le tourisme ; l'élevage, entre autres. Ainsi, situant entre deux pays limitrophes : la Gambie et la Guinée-Bissau, chaque activité reste une potentialité qui peut générer des revenus. Avec cette

large gamme d'activités génératrices de revenus présentes dans la région, en particulier dans la commune de Ziguinchor, beaucoup de jeunes choisissent de s'investir dans l'entrepreneuriat pour échapper au chômage.

En effet, en s'appuyant sur les propos de beaucoup de chercheurs ou spécialistes des sciences économiques et sociales, l'entrepreneuriat est perçu comme une solution pour la promotion et la création d'emploi, de l'insertion professionnelle et de l'autonomisation des jeunes (Laghzaoui et *al.*, 2020 ; Akpa, 2019) . D'ailleurs, c'est cette hypothèse qui a soulevé le problème de notre recherche. Ainsi dans le souci de comprendre l'apport de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes, plusieurs questions méritent d'être posées.

Les questions de notre recherche sont au nombre de quatre. Nous avons une question principale, et trois questions secondaires

- L'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor ?
- Quelles sont les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre ?
- L'entrepreneuriat permet-il aux jeunes d'améliorer leurs conditions socioéconomiques ?
- Quels sont les obstacles qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes ?

Pour mieux aborder notre étude de recherche, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs.

2. Objectifs de la recherche

Pareillement pour les objectifs, ils sont au nombre de quatre. Un objectif principal et trois objectifs secondaires.

2.1. Objectif principal

- Chercher à savoir si l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor.

2.2. Objectifs secondaires

- Comprendre les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre ;
- Interpréter les apports de l'entrepreneuriat dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes entrepreneurs ;
- Analyser les obstacles qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes.

3. Hypothèses de recherche

Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes (Campenhoudt, Marquet et Quivy, 2017). En d'autres termes, une hypothèse est considérée comme une réponse anticipée à une question de recherche. Tout comme les questions et les objectifs de recherche, les hypothèses aussi sont au nombre de quatre. Elles sont composées d'une hypothèse principale et de trois hypothèses secondaires. Ainsi, sur la base de la recherche documentaire et des entretiens exploratoires, nous avons formulé les hypothèses suivantes.

3.1. Hypothèse principale

- L'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor.

3.2. Hypothèses secondaires

- Les jeunes sont essentiellement motivés par la nécessité économique ;
- L'entrepreneuriat permet aux jeunes d'améliorer leurs conditions socioéconomiques ;
- Le capital de départ et le problème d'accès aux financements sont les obstacles majeurs qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes.

Tableau 1 : tableau synthétique du sujet de la recherche.

Thème : Entrepreneuriat	
Sujet : L'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes : étude de cas dans la commune de Ziguinchor	
<p>Question centrale de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor ? 	<p>Questions secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre ? • L'entrepreneuriat permet-il aux jeunes d'améliorer leurs conditions socioéconomiques ? • Quels sont les obstacles qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes ?
<p>Objectif central de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chercher à savoir si l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor. 	<p>Objectifs secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre. • Interpréter les apports de l'entrepreneuriat dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes entrepreneurs • Analyser les obstacles qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes
<p>Hypothèse principale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune Ziguinchor. 	<p>Hypothèses secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes sont essentiellement motivés par la nécessité économique. • L'entrepreneuriat permet aux jeunes d'améliorer leurs conditions socioéconomiques. • Le capital de départ et Le problème d'accès aux financements sont les obstacles majeurs qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes.

4. Revue de la littérature

Notre étude cherche à analyser, l'apport de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor. En se basant sur la littérature consultée, beaucoup d'auteurs, de spécialistes des sciences humaines, sociales et économiques, des organisations nationales et internationales, soutiennent l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat génère des apports considérables dans un pays (Laghzaoui et *al.* 2020 ; Akpa, 2019 ; Gueye et

Mbaye, 2018 ; Fayolle 2017 ; Kane *et al.*, 2014 ; ...) Il participe, non seulement à la lutte contre le chômage, mais aussi à la promotion de la croissance économique, la lutte contre le sous-emploi et l'exclusion sociale surtout chez les jeunes (Makina, 2020 ; Fayolle, 2017 ; Janssen, 2016, Ndiaye, 2002) . Toutefois, il faut préciser que l'entrepreneuriat des jeunes est toujours parsemé d'obstacles.

En effet, l'entrepreneuriat est considéré par les organisations internationales comme la solution pour tenter de juguler le problème du chômage des jeunes en Afrique (Akpa, 2019, 7). On peut comprendre avec les propos de Youth Business International et Global Entrepreneurship Monitor, dans son article intitulé « La jeunesse africaine face à l'entrepreneuriat : enjeux et défis » que,

La création d'entreprise à part le fait qu'elle permet aux jeunes au chômage de sortir de la précarité et de s'insérer dans la société peut également avoir des effets positifs sur la croissance économique car, les jeunes entrepreneurs sont particulièrement actifs en des secteurs à forte croissance (cité par Akpa, 2019, 7).

A partir de ces propos, on comprend que l'entrepreneuriat revêt un double avantage. C'est-à-dire, non seulement il permet aux jeunes d'échapper au chômage, mieux encore il participe à la croissance économique du pays. Akpa explique que l'apport socioéconomique de l'entrepreneuriat des jeunes à inciter pas mal de gouvernements africains à inclure l'entrepreneuriat dans les programmes d'étude secondaire et supérieur. Selon lui, « cette volonté de faire de l'entrepreneuriat des jeunes une priorité s'est matérialisée par exemple par l'introduction dans l'enseignement secondaire, la formation à l'entrepreneuriat dont les pays africains ont été les précurseurs » (Akpa, 2019, 7).

En outre, les jeunes entrepreneurs rencontrent d'énormes difficultés les empêchant de créer ou de développer leurs entreprises. Akpa soutient à ce propos qu' « en raison de manque d'expérience et des compétences, un très fort pourcentage de jeunes entrepreneurs cesse leur activité au bout de quelques mois » (2019, 7).

Dans leur article intitulé « L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc : freins et motivation », Soulaïmani Laghzaoui *et al.*, soutiennent que : « le capital de départ représente l'obstacle majeur des jeunes entrepreneurs » (2020, 24). Ces auteurs veulent faire savoir que le manque de moyens de départ reste un frein qui empêche les jeunes de créer leurs entreprises. Ils réitèrent que : « l'âge du porteur de projet peut constituer un obstacle majeur à sa démarche entrepreneuriale aussi » (Laghzaoui *et al.*, 2020, 5). En d'autres termes, autant que l'entrepreneur est jeune autant qu'il peine à obtenir une reconnaissance auprès des communautés économiques établies (Krauss, 2016 ; cité par Laghzaoui *et al.*, 2020, 5).

Toutefois, Laghzaoui et les autres n'excluent pas le fait que l'entrepreneuriat reste une solution pour lutter contre le chômage des jeunes. D'ailleurs, ils soutiennent que l'entrepreneuriat est « l'une des meilleures voies d'insertion professionnelles des jeunes sur le marché du travail ». (Laghzaoui *et al.* 2020, 5).

Dans leur rapport de recherche titré « Les Déterminants de l'Entrepreneuriat des Jeunes en Afrique de l'Ouest : Le Cas de la Mauritanie et du Sénégal », Nene Oumou Deffa Kane *et al.* (2014) démontrent l'existence d'un très grand nombre de demandeurs d'emploi dans la population sénégalaise. Ces auteurs précisent que parmi ces demandeurs d'emploi, la tranche de 15-35 ans (les jeunes) représente 56% (Kane *et al.*, 2014, 12). Ainsi, ils expliquent que les « pratiques entrepreneuriales » sont devenues un tournant majeur en ce qui concerne les politiques de développement économiques et socio-culturelles de ces deux pays respectifs. Pour ces chercheurs, « L'entrepreneuriat représente un marché avec une forte demande sociale » (Kane *et al.*, 2014, 10). On comprend, à partir de ce passage, que l'entrepreneuriat constitue un secteur où un nombre très important de personnes se dirige pour échapper au chômage et à la précarité. Ces chercheurs démontrent que l'entrepreneuriat est l'une des solutions majeures pour ces millions de jeunes qui entrent chaque année dans le marché du travail. En effet, ils illustrent que

L'entrepreneuriat apparaît enfin comme une des solutions cruciales susceptibles d'avoir des retombées positives multiples, dans un contexte où les économies ne sont plus en mesure d'offrir des opportunités d'emplois décentes aux jeunes qui se portent chaque année sur le marché du travail (Kane *et al.* 2014, 10).

A en croire à ces derniers, en Afrique, particulièrement au Sénégal et en Mauritanie, la création d'entreprise apparaît de nos jours comme une solution pour faire face à plusieurs problèmes tels que, « pour renforcer le tissu économique et social et lutter contre le chômage, l'informel et la précarité » (2014, 10). Ainsi, cela « invite à de nouvelles réflexions qui doivent conduire les acteurs économiques à une série de défis clés à surmonter pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes » (Kane *et al.* 2014, 10).

Dans leur article intitulé « Les trajectoires d'emplois des jeunes au Sénégal : entre "emplois faute de mieux" et projet professionnel », Tine et Sall (2015) soutiennent qu'avec les difficultés pour les jeunes de trouver un emploi, l'Etat du Sénégal a mis en place des programmes susceptibles d'accompagner ces jeunes-là dans la création de leurs entreprises. Selon Tine et Sall, ces programmes ou agences ont été créés par l'État du Sénégal en vue de promouvoir l'accès à l'emploi et stimuler la création d'entreprises chez les jeunes (2015, 7). Dans cet ordre d'idées, cela démontre la volonté de l'État de faire de l'entrepreneuriat une

solution pour la question du chômage des jeunes. Cependant, Tine et Sall déplorent l'inefficacité desdites agences, qu'ils considèrent comme un obstacle. En effet, la multiplication pathologique des agences chargées de promouvoir et de gérer l'emploi des jeunes est contre-productive et retarde de fait, l'amélioration de l'emploi des jeunes (Tine et Sall, 2015).

Beaucoup d'organisations internationales n'hésitent pas à mettre l'accent sur l'importance du secteur entrepreneurial dans la promotion de l'emploi des jeunes et de la croissance économique. Dans ce contexte, l'UA, dans sa note d'orientation de l'année (2020), intitulée « Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique » explique que : « l'entrepreneuriat des jeunes sera l'épicentre des opportunités commerciales en Afrique » (2020, 25). Selon la plus grande organisation du continent, les communautés économiques régionales (CER) doivent miser sur les jeunes qui constituent, de nos jours, un potentiel pour « l'intégration économique » et « la création d'emplois » (UA, 2020, 25).

Selon Fatou Gueye et Ahmadou Aly Mbaye, « la création d'emplois décents en Afrique passera plutôt par les millions de nano-entreprises (familiales, individuelles) qui emploient la quasi-totalité de la population africaine » (2018, 158). En d'autres termes, la création d'entreprises individuelles ou familiales est une action très importante pour promouvoir l'emploi en Afrique. Gueye et Mbaye illustrent que l'auto-emploi permet de résoudre le problème du chômage en Afrique. En revanche, sans accompagnement, les activités des jeunes entrepreneurs restent moins efficaces ou bien même vouées à l'échec. Laissées à elles-mêmes, ces microentreprises pourraient difficilement se développer et croître.

Elles font, en effet, face à une multitude de contraintes qui les maintiennent dans les situations de précarité et d'informalité qui les caractérisent : faible accès au crédit dû au manque de confiance des institutions financières, faible niveau de formation des dirigeants, mauvaises relations à la clientèle, faible capacité d'internalisation de la recherche-développement, etc. (Gueye et Mbaye, 2018, 158).

Quant à Alain Fayolle (2017), l'entrepreneuriat est devenu non seulement un potentiel économique, mais aussi une réponse face au problème du chômage. Dans la première partie de son ouvrage intitulé *Entrepreneuriat*, Fayolle (2017) démontre l'importance d'enseigner l'entrepreneuriat. C'est-à-dire, inculquer l'esprit entrepreneurial aux jeunes depuis les niveaux inférieurs. Enseigner l'entrepreneuriat peut permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences qui puissent les inciter à entreprendre. Allant dans le même sens que Fayolle, Frank Janssen stipule que « La plupart des gouvernements insistent d'ailleurs sur la nécessité de sensibiliser davantage les étudiants à l'entrepreneuriat afin de stimuler la création de valeur et, par conséquent, le développement économique » (2016, 20). L'enseignement de

l'entrepreneuriat peut se faire de plusieurs méthodes, selon Fayolle (2017). On peut citer, entre autres :

- « Élaboration ou évaluation de business plans par les étudiants ;
- Développement d'un projet de création d'entreprise ;
- Accompagnement de jeunes entrepreneurs et réalisation de missions pour les aider dans leurs démarches ;
- Méthodes de résolution de problèmes ;
- Cours classiques... » (2017, 11-12)

Fayolle explique dans ce même ouvrage que l'entrepreneuriat revêt des impacts aussi bien économiques que sociaux. Il réitère que, l'entrepreneur « participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique ». Se référant à l'étude de David Birch, Fayolle soutient que « la création et le développement de petites et moyennes entreprises apparaissent comme une source potentielle de création d'emplois et une réponse au problème du chômage » (2017, 22).

Dans l'introduction de la revue intitulée « Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat ⁸», Janssen avance l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat est devenu de nos jours une locomotive pour la promotion de l'emploi. Il considère l'entrepreneur comme acteur incontesté pour la croissance économique de son pays. En effet, pour Janssen :

L'entrepreneuriat s'est peu à peu imposé comme le moteur du développement économique et social à travers le monde entier. Les entrepreneurs sont perçus comme les piliers de l'économie de marché, et leurs activités comme créatrices de valeur, d'emploi et d'avantages multiples pour les consommateurs » (2016, 19).

D'après Janssen (2016), l'entrepreneuriat est un moteur majeur du développement économique. En effet, l'entrepreneuriat est non seulement un moyen de développement individuel en parlant de l'entrepreneur lui-même, mais aussi et surtout un moteur pour la croissance économique. Dans ce contexte, si l'entrepreneuriat participe au développement individuel, il est aussi le moteur de la croissance économique dans une économie de marché (Fayolle, 2017, 8). C'est pourquoi il est essentiel d'y sensibiliser les jeunes, afin de les amener à envisager de lancer une activité nouvelle créatrice de valeur (Janssen, 2016). Selon cet auteur, les jeunes entrepreneurs sont susceptibles d'apporter des solutions innovantes aux problèmes actuels (Janssen, 2016, 32), à savoir le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale...

En somme, beaucoup d'auteurs, d'organisations, de spécialistes des sciences économiques et sociales ont démontré les apports positifs de l'entrepreneuriat, particulièrement celui des jeunes, dans la lutte contre le chômage. Nombre d'auteurs, à l'égard de Janssen (2016) et Fayolle (2017), abordent d'autres apports de l'entrepreneuriat tels que la lutte contre

⁸ <https://www.furet.com/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/8/0/4/1/9782804192426.pdf>, consulté le 10 juin 2022.

la pauvreté et l'exclusion sociale, la lutte contre le sous-emploi, la promotion de la croissance économique pour ne citer que ceux-ci.

Par ailleurs, force est de préciser que la littérature qui traite spécifiquement l'entrepreneuriat des jeunes, reste insuffisante. La plupart des ouvrages consultés abordent l'entrepreneuriat en général ou l'entrepreneuriat des femmes, toute catégorie d'âge confondue. C'est pourquoi pendant nos recherches documentaires nous nous sommes focalisés sur des articles, des rapports, des documents PDF... consultés en ligne, pour pallier ce manque de documents constaté dans les bibliothèques visitées. Néanmoins, la littérature consultée nous a permis de lancer une hypothèse selon laquelle, l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes. Toutefois, il s'avère important de préciser que le choix de notre sujet de recherche ne s'est pas fait de manière fortuite.

5. Justification du choix du sujet

Au lendemain des indépendances, l'État était considéré comme le seul acteur susceptible de porter ou de mettre en place des politiques de développement. Celui-ci est censé conduire, à lui seul, tous les programmes de développement. Dans ce contexte, les dirigeants des pays du continent étaient contraints de développer des processus et initiatives de développement pour faire sortir leurs populations de la pauvreté.

Après tant d'efforts consentis, l'État du Sénégal peine à booster son économie et à améliorer le vécu quotidien de ses populations. La plupart des politiques menées n'ont pas eu un grand succès. Ainsi, les populations restent coincées sous l'étau du chômage, de la précarité, et de l'exclusion sociale. Dans ce contexte, il faut noter que les jeunes constituent la couche la plus vulnérable au chômage.

Dans plusieurs régions du pays, particulièrement à Ziguinchor, on constate un manque d'initiatives ou de projets susceptibles de promouvoir l'emploi des jeunes. Face à cette situation de pauvreté, les jeunes dirigent leur espoir vers l'entrepreneuriat, vu comme seul espoir de décrocher un emploi, dans le but de générer des revenus.

Ainsi, le choix de notre sujet de recherche se justifie d'une part, par le souci de comprendre si l'entrepreneuriat permet vraiment de lutter contre le chômage des jeunes. De manière générale, chercher à démontrer les apports de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes, comprendre les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre et les obstacles auxquels ils sont confrontés, sont les raisons principales qui nous ont incitées au choix de ce sujet.

De même, depuis ces dernières années, on constate la prolifération de nombreuses études qui abordent l'entrepreneuriat de manière globale. En revanche peu d'entre elles, à ce que l'on sache, s'intéressent spécifiquement à l'entrepreneuriat des jeunes. D'autre part, cette situation a réveillé en nous la curiosité et la volonté d'étudier le thème, afin d'apporter une petite contribution à la littérature portant spécifiquement sur l'entrepreneuriat des jeunes.

6. Pertinence du sujet

L'entrepreneuriat est devenu un champ d'étude scientifique qui intéresse un bon nombre de chercheurs. Dans presque tous les pays du monde, l'entrepreneuriat est considéré comme un moteur pour la croissance économique. Les entrepreneurs sont des créateurs de revenus et d'emplois. Nous avons donc besoin, plus que jamais, d'entrepreneurs pour changer le monde (Janssen, 2016, 32). En effet, il existe une très grande diversité de documents scientifiques qui démontrent l'importance de l'entrepreneuriat, dans la lutte contre le chômage.

Ainsi, la pertinence de notre sujet repose, d'une part, sur la contribution que notre modeste travail de recherche apporte au champ d'étude scientifique de l'entrepreneuriat. Autrement dit, cette étude apportera un surplus dans la littérature scientifique qui traite de manière spécifique la question de l'entrepreneuriat des jeunes. En effet, nous espérons que ce travail de recherche servirait de référence aux futurs chercheurs qui étudieront le même thème.

D'autre part, il faut noter que, partout dans le monde, le problème du chômage des jeunes est devenu l'un des sujets les plus débattus, et l'entrepreneuriat l'un des solutions phares pour lutter contre ce fléau. L'entrepreneuriat est un domaine d'actualité dans le milieu scientifique. C'est ce qui justifie l'intérêt qu'un bon nombre de chercheurs portent à ce domaine. Dans un autre contexte, le sujet reste pertinent dans la mesure où il permettra de mieux concevoir la réalité sur l'importance de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes, mais aussi à augmenter les connaissances sur la question, particulièrement dans la commune de Ziguinchor.

7. Définition des concepts

D'après Emile Durkheim, « la première démarche du chercheur doit être de définir ce dont il traite afin qu'il sache ce dont il est question » (cité par Danfa, 2015, 29). En effet, cette partie de notre travail est d'une importance capitale, puisqu'il nous permet de définir et d'expliquer les concepts clés de notre sujet. En revanche, il est important de souligner que ces notions ont déjà fait l'objet d'étude et de définition de bon nombre d'auteurs qui nous

ont précédés (Danfa, 2015). Ainsi, les concepts à définir sont : entrepreneuriat et entrepreneur, chômage, emploi, pauvreté, développement.

7.1. Entrepreneuriat et Entrepreneur

En premier lecture, nous pouvons noter que le terme entrepreneuriat contient le mot entrepreneur (Verstraete, 2000, 8). L'auteur veut faire savoir que les deux notions sont indissociables. On ne peut, en effet parler de l'une sans l'autre. Dans ce contexte, Verstraete stipule que « l'un se définit par rapport à l'autre et vice versa » (2000, 8).

Les concepts d'entrepreneuriat et d'entrepreneur constituent de nos jours un vaste champ d'étude scientifique. En effet, une multitude d'auteurs de disciplines différentes ont tenté d'apporter leurs connaissances dans le domaine. Il faut noter que cette diversité d'auteurs et de disciplines rend presque impossible à définir ces concepts de façon unanime. C'est-à-dire, il est impossible d'émettre des définitions unanimes en ce qui concerne les concepts d'entrepreneuriat et d'entrepreneur. Ainsi, chaque auteur met en lumière les deux concepts selon sa spécialité. Chaque spécialiste défend sa théorie selon sa vision subjective des termes. L'entrepreneuriat est un domaine d'étude assez complexe pour être réduit à une seule et simple définition. C'est un domaine d'étude paradigmatique⁹ (Verstraete et Fayolle, 2005, 33). Ainsi, pour mieux aborder ces notions, nous allons nous focaliser sur différents paradigmes, théories ou auteurs qui ont émis des éclairages sur ces deux concepts.

De prime abord, se référant au *Grand Larousse illustré* (2015), l'entrepreneuriat est défini comme « une activité, une fonction d'entrepreneur, de créateur d'entreprise ». La définition du concept d'entrepreneuriat donnée par le dictionnaire est une dimension très importante pour comprendre la notion. En effet, cette dimension laisse sous-entendre que l'entrepreneuriat n'est rien d'autre que le fait qu'une ou plusieurs personnes mettent en place ou créent une entreprise. Dans cet ordre d'idées, l'entrepreneur peut être considéré comme un individu qui crée une entreprise. Verstraete (2003) semble aller dans le même sens que la définition du dictionnaire. Selon lui, « l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion » (cité par Verstraete et Fayolle, 2005, 37). Tout comme Verstraete (2003), Gartner (1995) affirme que le

⁹ Un paradigme est une construction théorique faisant l'objet d'une adhésion d'une partie suffisamment significative des chercheurs qui, au sein de la communauté ainsi constituée partagent le point de vue proposé par le paradigme. Par construction théorique, on peut, dans un premier temps, entendre : concept, model, théorie ou tout autre qualificatif résultant d'une intellectualisation d'un objet ou d'une notion (Verstraete et Fayolle, 2005, 33)

domaine d'entrepreneuriat qui l'intéresse est basé sur le phénomène de la création d'organisation (cité par Fayolle, 2017, 53). Ce phénomène de la création d'organisation n'exclue pas la notion d'entreprise.

Dans un autre contexte, l'entrepreneuriat peut être perçu comme un outil qui permet à la création de valeurs. La création de valeur est vue ici comme le résultat du travail de l'organisation ou de l'entreprise. Dans cette perspective, Verstraete et Fayolle considèrent l'entrepreneuriat comme une

Initiative portée par un individu ou (plusieurs individus s'associant pour l'occasion) construisant ou saisissant une opportunité d'affaires (du moins ce qui est apprécié ou évalué comme tel) dont le profit n'est pas seulement d'ordre pécuniaire, par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités, et créant de la valeur nouvelle (plus forte dans le cas d'une innovation) pour des parties prenantes auxquelles le projet s'adresse (2005, 45).

Allant dans le même sens de la création de valeur, Bruyat (1993) relate que « l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneurship est la dialogique individu/création de valeur » (cité par Verstraete et Fayolle (2005, 39). Ces derniers réitèrent en disant que « l'entrepreneuriat est souvent considéré comme apporteur de richesse et d'emploi pour la nation, disons globalement de valeur ».

Fort de ce constat, on peut définir l'entrepreneur comme un individu qui crée une entreprise dans le but d'apporter de la valeur. En d'autres termes, c'est un individu qui exerce une affaire ou une activité à but lucrative ou non (entrepreneuriat social¹⁰), en vue de créer de la valeur. Frank Janssen *et al.*, (2016) considèrent l'entrepreneur comme :

L'individu ou le groupe d'individus qui réussit (ou réussissent) à identifier dans son (leur) environnement une opportunité et qui arrive (ou arrivent) à réunir les ressources nécessaires pour l'exploiter en vue de créer de la valeur.

La création de valeur se réfère à la création de toute forme de richesse (argent, indépendance, réalisation de soi, etc.), non seulement pour les parties prenantes dans l'organisation (actionnaires, employés, clients, etc.), dans l'environnement (progrès social et économique) mais également, et principalement, pour l'entrepreneur lui-même (Janssen *et al.*, 2016, 41). De ce fait, la création de valeur apparaît comme la finalité de l'entrepreneuriat, de l'entreprise elle-même.

¹⁰ Nous définissons l'entrepreneuriat social comme étant le processus d'identification, d'évaluation et d'exploitation d'opportunités visant à la création de valeur sociale par le biais d'activités de marché commerciales et de l'utilisation d'une vaste gamme de ressources. (Janssen *et al.*, 2012). Disponible sur <https://www.erudit.org/fr/revues/ipme/2012-v25-n3-4-ipme0817/1018416ar/> (consulté le 15 juin 2022).

En outre, l'analyse de Schumpeter sur la définition de l'entrepreneuriat demeure différente de celle du paradigme de la création d'organisation. Pour Schumpeter, l'entrepreneuriat est un phénomène d'innovation. De nombreuses personnes pensent que la caractéristique essentielle du comportement entrepreneurial est l'innovation (Fayolle, 2017, 83). A l'instar de Schumpeter, on peut citer notamment Drucker. Selon ce dernier, l'innovation est l'outil spécifique de l'entrepreneuriat (Drucker, 1985 ; cité par Verstraete et Fayolle, 2005). Julien et Marchesnay (1996) (cité par Verstraete et Fayolle, 2005) vont aussi dans le même sens en soutenant que,

L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre.

Dans cette définition qui s'inspire de la pensée schumpetérienne, l'entrepreneuriat est considéré comme l'innovation, la transformation ou la création d'un bien ou d'un service nouveau. De ce point de vue, l'entrepreneur est perçu comme un innovateur, un individu qui crée ou propose un produit ou un service qui soit nouveau sur le marché. L'entrepreneur doit donc « témoigner d'une réelle créativité et d'une capacité à innover » (Fayolle, 2017, 83).

Dans un autre paradigme, Shane et Venkataraman (2000) insistent sur la théorie de l'opportunité en avançant que « les fondements de l'entrepreneuriat résident dans l'émergence d'opportunités d'affaires, la capacité à les percevoir et à engager les moyens de les exploiter » (cités par Verstraete, 2002, 56). A ce niveau, l'entrepreneuriat n'est pas seulement considéré comme la création d'une entreprise, « mais avant tout la détection et l'exploitation d'une opportunité » (Verstraete, 2002, 56). D'après Timmons (1997, 1994), l'opportunité est une possibilité d'exploitation d'un produit ou d'un service créant ou apportant de la valeur à l'utilisateur final (cité par Verstraete, 2002, 57).

D'après l'OCDE, l'entrepreneuriat est le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale. Les entrepreneurs sont des personnes (propriétaires de leur entreprise) qui cherchent à générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique en identifiant et en exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés (OCDE, 2011, 15).

L'entrepreneuriat ne se cantonne pas à la création ou l'innovation d'entreprises de grande envergure. Dans son mémoire de maîtrise, Rabemanontany (2014) explique que l'entrepreneuriat a pris une autre tournure avec l'émergence des petites et moyennes entreprises. Ce type d'entrepreneuriat est beaucoup plus visible en Afrique subsaharienne, particulièrement au Sénégal. C'est-à-dire, celui qui se base sur la création et le développement de moyennes, de

petites et de très petites entreprises ou activités génératrices de revenus. A cet effet, « l'entrepreneur n'est plus celui qui bouleverse la société à partir des innovations majeures, mais celui qui crée son propre emploi » (Rabemanontany, 2014, 9).

Pour notre position, l'entrepreneur est un individu qui met en place une entreprise, créant ainsi son propre emploi, à travers la détection et l'exploitation d'une opportunité. En d'autres termes, l'entrepreneur cible d'abord une opportunité (un produit ou un service inexistant ou inexploité dans un marché par exemple) et se donne les moyens pour l'exploiter en vue de créer de la valeur.

En somme, rappelons qu'il est difficile, voire impossible, de définir les concepts d'entrepreneuriat et d'entrepreneur de manière unanime. Il s'agit de notions très complexes et paradigmatiques (Fayolle, 2017 ; Verstraete et Fayolle, 2005). En effet, plusieurs théories ont tenté de mettre en lumière les deux notions. Pour notre définition de l'entrepreneuriat, nous nous appuyerons sur le paradigme de Verstraete et Fayolle, c'est-à-dire l'approche de la création d'une organisation (entreprise) impulsée par un ou plusieurs individus.

Ainsi, nous dirons tout simplement que l'entrepreneuriat est une initiative par laquelle, un individu (ou un groupe d'individus) exploite une opportunité de marché, quelle que soit sa taille, susceptible d'apporter de la valeur. Dans ce contexte, peut être considéré comme entrepreneur tout individu qui exploite toute sorte d'opportunité en créant son propre emploi. De ce fait, aussi bien le jeune vendeur de café que celui qui dispose d'une grande entreprise de vente en ligne, peuvent tous les deux être considérés comme des entrepreneurs. La différence réside tout simplement sur l'importance des revenus de chacun.

Par ailleurs, dans toute la littérature consultée, il existe très peu d'écrits qui s'intéressent typiquement à l'entrepreneuriat des jeunes. Or, il demeure très important de mettre en lumière cette notion spécifique de notre étude. Force est de préciser qu'il n'existe pas de définition universelle de l'entrepreneuriat des jeunes. Ainsi, quand est-ce qu'un jeune est considéré comme entrepreneur ?

On constate souvent qu'un jeune est un entrepreneur à partir du moment où il a mis en place une entreprise et qu'il est impliqué dans la gestion de cette entreprise et ceci quel que soit le modèle retenu (activité génératrice de revenu, toute petite entreprise, petite et moyenne entreprise, grande entreprise) (Kane *et al.* 2014, 14).

Ainsi, nous considérons l'entrepreneuriat des jeunes comme l'ensemble des activités économiques ou des entreprises créées par les jeunes dans le but de générer des revenus. Les jeunes entrepreneurs mettent en place des micro-organisations qui leurs permettent de créer leur propre emploi et d'échapper au chômage.

7.2. Chômage

Selon le dictionnaire *La Toupie*, le concept de chômage vient « du latin *caumare*, se reposer pendant la chaleur, venant du grec *kauma*, chaleur brûlante ». On sous-entend ici l'aspect de ne pas partir au travail quand il fait chaud. Ainsi, dans ce même dictionnaire, le chômage est défini comme « La situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches ». Le concept de chômage¹¹ est complexe et sa définition revêt plusieurs variantes. Ainsi, le concept semble être plus détaillé dans le dictionnaire *La Toupie*. Celui-ci distingue plusieurs types de chômeurs :

- Le chômage naturel (ou frictionnel) est dû au fait que chaque jour il y a, pour diverses raisons, de nouveaux demandeurs d'emploi, et qu'il y a toujours un temps de battement entre le début de la recherche de l'emploi et l'entrée dans un nouvel emploi. Un taux de chômage nul ne peut donc être atteint. Le plein emploi est considéré comme atteint lorsque le taux de chômage se situe aux alentours de 3,5% à 4%.
- Le chômage conjoncturel (ou keynésien) correspond à un ralentissement de l'activité économique provoquant une réduction temporaire des besoins de main d'œuvre dans l'économie. Les entreprises licencient pour adapter leur capacité de production à la baisse de l'activité économique. Le chômage conjoncturel se résorbe avec le retour de la croissance économique qui nécessite des embauches de la part des entreprises.
- Le chômage structurel est lié à des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. L'évolution des qualifications dues aux évolutions techniques conduit à rendre inemployable une partie de la population active qui ne trouve plus d'emplois correspondant à ses qualifications.
- Le chômage technique, au sein d'une entreprise, découle de l'impossibilité pour d'autres secteurs d'activité ou d'autres entreprises de lui fournir les éléments nécessaires à la fabrication de ses produits.
- Le chômage partiel peut être provoqué par une baisse d'activité anormale de l'entreprise qui est obligée de réduire les horaires de travail.
- Le chômage saisonnier concerne certaines branches professionnelles dont l'activité varie sensiblement selon les périodes de l'année (*La Toupie*).

Pour Madeleine Grawitz (2004), dans *Lexiques des sciences sociales*, le chômage est une « Situation dans laquelle existe une population disponible, à la recherche d'un emploi ». Dans un autre sens plus large, le chômage est :

La situation d'un individu ou d'une partie de la main-d'œuvre d'un pays sans emploi et à la recherche d'un emploi. Sur le marché du travail, le chômage apparaît lorsque la demande d'emplois des travailleurs (offre de travail) est supérieure aux offres d'emplois des entreprises (demande de travail). Un chômeur est une personne sans emploi à la recherche d'un emploi¹².

¹¹ Les lecteurs doivent reconnaître que toutes les définitions détaillées du concept de chômage sont extraites du dictionnaire *La Toupie*, disponible en ligne.

¹² <https://www.melchior.fr/cours/complet/question-1-definition-et-mesure-du-chomage> consulté le 21 juin 2022

Il s'avère très important de distinguer le chômage du sous-emploi. Ce dernier « concerne des personnes ne travaillant pas autant qu'elles le souhaiteraient, mais ayant un emploi (à temps partiel, par exemple)¹³ ». Ainsi, le chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en est à la recherche. Néanmoins, il est une personne active, donc appartient à la population active. La population active englobe les chômeurs et la population ayant un emploi.

7.3. Emploi

Etymologiquement parlant la notion d'emploi vient du « latin *impliquare*, enlacer, impliquer, engager » (*La Toupie*). Selon ce dictionnaire,

Dans le langage courant, un emploi est une activité professionnelle, un travail qui reçoit, en contrepartie, une rémunération. Une activité de bénévolat ne peut donc être considérée comme un emploi (*La Toupie*, consultée le 23 janv. 2023).

Pour Grawitz l'emploi est une « occupation rémunérée » (2004, 146).

Il faut comprendre que l'emploi ne se réduit pas seulement au salariat. En d'autres termes, le sens de l'emploi dépasse largement la notion de salariat. En effet, le salariat se limite essentiellement sur un travail moyennant salaire. En revanche, l'emploi englobe le salariat et les professionnels ou travailleurs indépendants ou libéraux comme ceux qui pratiquent le commerce, l'artisanat, les professions de l'agriculture, disons globalement les entrepreneurs. L'emploi est différent du bénévolat. Ce dernier correspond à une activité non payée ou non rémunérée. Le bénévole travaille pour la plupart dans les organisations à but non lucratif. Par ailleurs, rappelons que notre étude soutient aussi l'idée selon laquelle, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes est un moyen de lutte contre le chômage, mais aussi la pauvreté.

7.4. Pauvreté

Dans son ouvrage intitulé *L'héritage de la pauvreté : entre récurrence, rupture et résilience dans les trajectoires des pauvres au Sénégal*, Rorkhaya Cissé définit la pauvreté comme « un manque particulier (aspect conditions de vie), mais aussi comme l'impossibilité de réaliser à terme une potentialité qui aiderait à mieux fonctionner dans la vie » (2014, 37). On comprend dans ce passage que la pauvreté ne se réduit pas seulement à l'aspect monétaire, elle s'exprime aussi à travers les mauvaises conditions de vie telles que, l'exclusion sociale, le problème d'accès aux services sociaux, la malnutrition, entre autres. Un pauvre reste donc une personne dépourvue de ressources pour répondre à ses besoins de premières nécessités. C'est pourquoi pour mesurer la pauvreté, il existe une approche qui met l'accent sur les besoins

¹³ <https://www.pourleco.com/le-dico-de-l-eco/chomage> consulté le 21 juin 2022

essentiels, dans leur sens le plus large, allant d'un manque de produits indispensables à l'origine puis de biens essentiels (alimentation, habillement), à la difficulté d'accès à certains services sociaux (éducation, santé) et maintenant à la dégradation du lien social (Cissé, 2014, 34).

Selon la perspective de la relativité de la pauvreté, les pauvres sont ceux qui sont privés de ressources pour répondre aux exigences sociales et observer les coutumes et règles de la société. Ainsi, les privatisations peuvent prendre des formes multiples et sont fondamentalement liées aux normes de la société (Cissé, 2014).

Dans son ouvrage intitulé *Alimentation et pauvreté en Equateur*, Jacqueline Peltre-Wurtz, reprenant les arguments de Jean Labbens (1978), donne une définition plus large du concept de pauvre. Ainsi,

On est point pauvre parce qu'on n'a pas ou peu d'argent ; on est démuné de ressources ou de revenus, parce que, faute de santé, d'occupation rémunératrice, d'instruction, de relations, de capital négociable et transmissible, on ne peut faire valoir des droits sur autrui, sur le travail des autres (...) (cité par Peltre-Wurtz, 2004, 56).

Jean Labbens résume en disant que, « pour être pauvre, il faut manquer de tout à la fois de fortune et d'occupation rémunératrice (classe), de force sociale (pouvoir), d'audience et de respectabilité (statut) » (cité par Peltre-Wurtz, 2004).

A la lumière de toutes ces définitions, on peut définir la pauvreté comme une situation dans laquelle un individu est dépourvu de ressources nécessaires pour subvenir à ces besoins quotidiens et pour vivre convenablement dans une société. Toutefois, force est de constater qu'il n'existe pas une définition universelle du concept de pauvreté. C'est d'ailleurs le cas de plusieurs concepts tel que le développement.

7.5. Développement

Dans *Le Grand Larousse illustré*, le développement est défini comme la « transformation économique et sociale d'un pays induite par son taux de croissance » (2015). A travers cette définition, on comprend que la notion de développement ne se réduit pas seulement à la dimension économique (croissance économique). Le développement est aussi composé de la dimension sociale qui est caractérisée essentiellement par les conditions de vie des populations comme la santé, l'éducation, l'alimentation, entre autres. Dans ce contexte, on peut dire que,

Le concept de développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, territoriales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production. Il traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance et peut être associé à l'idée de progrès économique et social¹⁴

¹⁴ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr> consulté le 23 juin 2022.

La croissance économique a depuis longtemps été considérée comme l'essence même du développement. Mais de nos jours, « le concept de développement s'est élargi pour inclure différentes dimensions constitutives du bien être voire du bonheur : l'état global de la santé des populations, les niveaux d'instruction, d'une manière générale les conditions de vie » (*ibidem*). En synthétisant les définitions précédentes, on peut dire que le développement est l'accumulation de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations dans un pays donné.

En somme, le cadre théorique nous a permis de placer le sujet de notre étude dans son contexte. En effet, ce chapitre nous a permis de mieux cerner la problématique de l'étude. De même, il a permis également d'analyser et de mettre en lumière le concept d'entrepreneuriat et les notions connexes, mais aussi de comprendre les théories des auteurs qui ont trait à notre thème de recherche. Toutefois, il faut noter qu'une recherche scientifique nécessite une démarche méthodologique bien déterminée. La méthodologie est d'une importance capitale dans la mesure où elle constitue le moyen par lequel nous atteindrons nos objectifs.

Chapitre II : Cadre méthodologique

Tout travail de recherche exige une méthodologie bien déterminée pour atteindre les objectifs fixés. En ce qui concerne ce chapitre, nous démontrerons les différentes étapes de la méthodologie qui nous ont permis de mener à bien cette étude de recherche. Il s'agit de la phase exploratoire, des méthodes et outils de collecte et de traitement de données, de l'échantillonnage, et de l'identification sociodémographique des jeunes enquêtés. Nous démontrerons enfin dans ce chapitre, les difficultés rencontrées dans le cadre de ce travail.

1. La phase exploratoire

Appelée aussi recherche ou étude exploratoire, elle consiste à explorer le cadre d'un sujet d'étude. En d'autres termes, cette étape est un travail préalable qui permet au chercheur d'avoir un premier aperçu sur son sujet d'étude ou de collecter un certain nombre d'informations lui permettant de mieux l'aborder. En ce qui concerne notre étude, la phase exploratoire est faite en suivant deux étapes à savoir : la recherche documentaire et les entretiens exploratoires.

1.1. La recherche documentaire

Tout travail de recherche s'inscrit dans un *continuum* et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent (Campenhoudt *et al.*, 2017, 63). En effet, il est presque impossible de faire des recherches en sciences sociales et humaines sur un sujet qui n'a jamais fait l'objet d'une étude antérieure. Il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant (Campenhoudt *et al.*, 2017, 63). Pour Campenhoudt *et al.*, (2017), « il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs » qui ont trait à son sujet d'étude, « il est permis de s'en inspirer » (Berthier, 2010, 50). Ainsi, à l'entame de notre travail, nous nous sommes focalisés sur des lectures de livres, d'articles, de rapports, de mémoires et thèses, de notes de travail, de documents en ligne qui abordent l'entrepreneuriat en général et celui des jeunes en particulier. Cette phase de lecture nous a permis d'émettre des réponses provisoires à nos questions de recherche.

Pour ce faire, il nous a été nécessaire de visiter des centres de documentations. Notre recherche documentaire a commencé au mois de juillet 2021 à la bibliothèque centrale de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Le manque de documents qui abordent de manière spécifique notre sujet de recherche dans cette bibliothèque universitaire, et le besoin d'obtenir plus d'informations nous a incité vers d'autres centres de documentation, notamment à :

- La bibliothèque de l'Alliance franco-sénégalaise de Ziguinchor ;
- La bibliothèque du département de sociologie (UASZ) ;

- La chambre des Métiers ;
- L'ANSD (documents traitant sur la présentation de la commune de Ziguinchor).

La visite menée dans ces centres de documentation n'a pas produit grande chose. C'est pourquoi, il est important de préciser que la plupart des documents ont été consultés sur internet. L'essentiel des articles, des rapports, des notes de travail..., ont été consultés et téléchargés en ligne, notamment dans Google, mais aussi des sites web comme OpenEdition, Cairn.info, érudit, Google scholar, researchgate...

1.2. Les entretiens exploratoires

Après la consultation d'un bon nombre de documents, nous avons consulté des personnes qui ont des fonctions liées à l'entrepreneuriat et qui ont une expérience solide dans le domaine. Cinq personnes ont été interviewées à cet effet. Ces personnes interviewées lors des entretiens exploratoires ou pré-enquête sont : 2 spécialistes dans le secteur entrepreneurial et trois jeunes entrepreneurs. Ces personnes interrogées sont citées comme suit, selon leurs professions ou leurs secteurs d'activité :

- Simon Sambou : Secrétaire général de la chambre des métiers
- Malick Sarr : Coordonnateur de l'incubateur Innov'Zig
- N. Mbalo : Bijouterie
- P. A. Gueye : Commerce
- I. Sané : Menuiserie.

Ce travail préalable nous a été d'une importance capitale, car, non seulement il nous a permis d'obtenir des informations de qualité et de réorienter nos hypothèses de recherche, mais aussi de corriger notre questionnaire d'enquête. Ces entretiens portaient spécifiquement sur les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat, les motivations qui incitent les jeunes à entreprendre et les obstacles liés à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

2. Enquête proprement dite

Pendant l'enquête empirique de notre étude, nous avons eu recours à des méthodes et outils de collecte et de traitement de données.

2.1. Méthodes de collecte de données

Les méthodes de collecte utilisées sont au nombre de deux : la méthode quantitative et la méthode qualitative. Grâce à l'étude quantitative, on a pu collecter des données en quantité qui nous ont permis d'atteindre nos objectifs et de présenter nos résultats. Cette phase de l'enquête

nous a permis aussi de confirmer les hypothèses de notre étude. Cette méthode d'enquête s'est adressée à notre population cible, c'est-à-dire les jeunes entrepreneurs situant dans la tranche d'âge de 15-35 ans. L'enquête par questionnaire s'est faite en suivant deux procédures. Le questionnaire par « administration directe » et par « administration indirecte ». D'après Campenhoudt, « l'administration directe, veut dire que le questionnaire a été rempli par l'enquêteur lui-même à partir des réponses du répondant. Le questionnaire par administration indirecte, lorsque le répondant l'a rempli lui-même » (2017, 238).

Quant à la méthode qualitative, elle a été adoptée lors de nos entretiens adressés à nos personnes-ressources. Ces dernières sont des professionnels qui occupent des fonctions liées à l'entrepreneuriat, celui des jeunes en particulier. Ainsi, nous avons discuté avec ces personnes-ressources en empruntant la méthode d'entretien semi-directif. Les informations recueillies à travers cette méthode d'entretien sont d'une importance capitale, car elles nous ont permis de recueillir des données plus détaillées et approfondies sur l'entrepreneuriat des jeunes. Des détails dont l'enquête par questionnaire ou la méthode quantitative ne donne pas accès.

2.2. Outils de collecte et de traitement de données

2.2.1. Outils de collecte de données

La collecte de données s'est réalisée en utilisant deux outils. Pour l'enquête quantitative, nous avons confectionné un questionnaire adressé aux jeunes entrepreneurs âgés de 15-35ans, qui constituent notre population d'étude. Les personnes cibles ont été trouvées et interrogées, pour la majeure partie, à leurs lieux d'activité. Le questionnaire est composé de cinq thèmes répartis comme suit : l'identification, la situation socioprofessionnelle avant l'entrepreneuriat, la pratique de l'entrepreneuriat ou situation socioprofessionnelle après la création d'entreprise, les impôts et taxes, et la perception des jeunes sur l'entrepreneuriat. Les questions sont de types fermés ou ouverts.

En ce qui concerne l'enquête qualitative, nous avons utilisé le guide d'entretien. Ce dernier a été administré à des spécialistes ou professionnels exerçant dans le domaine de l'entrepreneuriat. Force est de préciser que les thèmes du guide d'entretien varient selon le statut et le domaine professionnel de la personne interrogée. Néanmoins, d'autres thèmes sont principaux, et reviennent souvent. Il s'agit de : l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage, les motivations entrepreneuriales et les obstacles ou freins à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Lors de nos entretiens, nous avons utilisé notre *smartphone* pour enregistrer et prendre des photos illustratives. Les enregistrements étaient d'une importance cruciale, dans la mesure

où ils nous ont permis de collecter entièrement les informations fournies par les personnes-ressources enquêtées. De même, ils nous ont permis aussi de relater fidèlement les réponses de ces dernières lors de la présentation de nos résultats. La durée des entretiens était d'environ 20 minutes et ils se déroulaient à leurs lieux de services. Ainsi, nous avons eu à entretenir avec les personnes suivantes (tableau 2) :

Tableau 2 : Répartition des personnes-ressources enquêtées.

Structure	Prénom et Nom	Statut/Poste	Date d'entretien
Chambre des métiers	M. Simon SAMBOU	Secrétaire Général	Le 15/12/2022
Incubateur Innov'Zig	M. Malick SARR	Coordonnateur	Le 17/12/2022
CCIAZ	M. Insa NDIAYE	Adjoint Secrétaire général	Le 20/01/2023
Incubateur Innov'Zig	M. Momodou Sow	Coach/entrepreneuriat	Le 21/01/2023

2.2.2. Outils de traitement de données

Le traitement des données documentaires et empiriques est réalisé à l'aide des logiciels suivants :

- Word 2016 : ce logiciel nous a permis de réaliser la saisie de notre texte et la confection des tableaux ;
- Sphinx : quant à ce dernier, il nous a permis, non seulement de confectionner notre questionnaire, mais surtout d'enregistrer les données et de réaliser les graphiques

3. L'échantillonnage

D'après Gaspard Claude (2019), « l'échantillonnage est un procédé qui permet de définir un échantillon dans un travail d'enquête. Il est question donc d'étudier une partie sélectionnée pour établir des conclusions applicables à un tout ». Ainsi, l'échantillon est une petite portion représentative d'une population mère. Ce faisant, la technique utilisée pour définir notre échantillon est l'échantillonnage accidentel ou de commodité. Cette technique d'échantillonnage est non probabiliste et les personnes à interroger sont choisies à cause de leur accessibilité ou de leur proximité par rapport à nous-mêmes.

Le choix de cette technique d'échantillonnage ne s'est pas fait de manière fortuite. En effet, la justification de ce choix réside du fait qu'il n'existe pas de données spécifiques ou d'une liste exhaustive, ou encore d'une base de sondage des jeunes entrepreneurs dans la

commune de Ziguinchor. Le refus de nombreuses microentreprises de se faire formaliser, donc de se faire enregistrer, justifie la difficulté d'estimer le nombre exact d'entrepreneurs ou d'entreprises dans la commune.

En outre, lors de nos enquêtes, nous avons fait le constat qu'au fur et à mesure que nous interrogeons les jeunes, les mêmes réponses revenaient. Cela montre que beaucoup d'entre eux se trouvent peut-être dans des situations similaires, ou bien ont les mêmes motivations, la même perception sur les impacts et les obstacles liés à la pratique entrepreneuriale. Fort de ce constat, nous avons décidé d'interroger une population restreinte de cent (100) individus (jeunes entrepreneurs). Après la collecte des questionnaires, nous avons constaté que six (6) questionnaires n'ont pas été bien répondus. De même, deux (2) questionnaires n'ont pas été récupérés. Pour ce faire, nous avons traité quatre-vingt-douze (92) questionnaires qui constituent notre échantillon de recherche. Force est de préciser aussi que les enquêtes ont été réalisées entre le 25 novembre 2022 et le 21 janvier 2023.

4. Délimitation du cadre d'étude

La commune de Ziguinchor compte 35 quartiers dans l'ensemble de son territoire (PDC, 2018). Ainsi, vu le nombre inestimable de jeunes entrepreneurs et, selon la taille de la population à enquêter que nous avons fixé au préalable à cent (100) jeunes, nous avons choisi de travailler sur quelques quartiers. Il s'agit de Diabir, Kénia, Néma 2, Castor, Kadior, Boucotte Est/ Ouest, Belfort, Santhiaba, Tiléne et Escalé. Ces quartiers ont été choisis du fait de leur proximité et de leur accessibilité qui est facile depuis l'université. Par ailleurs, nous allons, dans la sous-partie qui suit, étudier l'identification sociodémographique des jeunes entrepreneurs enquêtés.

5. Identification sociodémographique des jeunes entrepreneurs enquêtés

Dans cette sous-partie de la méthodologie, nous identifierons les caractéristiques sociodémographiques de la population interrogée. L'identification se fera en mettant l'accent sur les aspects suivants : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, l'ethnie et le niveau d'étude ou le dernier diplôme obtenu.

5.1. L'âge

Tableau 3 : répartition des jeunes entrepreneurs selon leurs âges

Ages	Nb. cit.	Fréq.
Entre 15-20 ans	2	2,2%
Entre 20-25 ans	22	23,9%
Entre 25-30 ans	53	57,6%
Entre 30-35 ans	15	16,3%
Total	92	100%

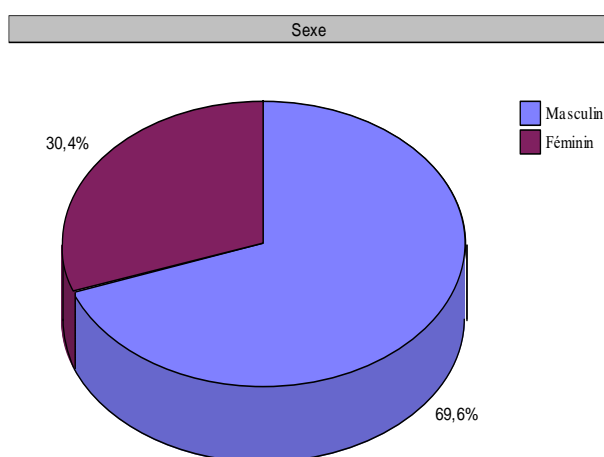
Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de notre enquête démontrent que les jeunes situant entre 25 à 30 ans sont plus nombreux. Ils représentent 57,6% de notre échantillon, suivis des jeunes situant entre 20 et 25 ans (23,9%). Ceux ayant entre 30 et 35 ans viennent à la troisième position et représentent 16,3%. Enfin, deux jeunes seulement se trouvent entre la tranche d'âge de 15 à 20 ans. Les résultats de notre enquête démontrent que l'âge influe sur l'intention d'exercer une activité entrepreneuriale. En effet, on constate plus d'audace de créer une entreprise chez les plus matures, c'est-à-dire ceux qui ont 25 ans et plus. Les moins de 25 ans s'activent très peu dans l'entrepreneuriat. Cela peut s'expliquer par leur jeune âge. On suppose en effet que, plus l'individu est jeune, plus il a des difficultés d'accumuler les ressources nécessaires ou de trouver du financement pour exercer une activité entrepreneuriale.

5.2. Le sexe

Nos résultats montrent que les jeunes femmes entreprennent moins que les jeunes hommes. A en croire à Akpa (2019), elles rencontrent plus de difficultés que les hommes. C'est ce que démontre ce graphique suivant.

Graphique 1 : diagramme en secteur des jeunes entrepreneurs selon le sexe



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les entrepreneurs de notre échantillon sont constitués pour la majeure partie d'hommes. Ces derniers sont au nombre de 64, soit une fréquence de 69,6% et 28 pour les femmes, soit une fréquence de 30,4%.

5.3. Situation matrimoniale

Tableau 4 : répartition des jeunes selon la situation matrimoniale

Sit. Matrimoniale	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)	Total Obs.
Nb. cit.	81	11	00	00	92
Fréq.	88%	12%	00%	00%	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des jeunes enquêtés (80) sont des célibataires, soit un pourcentage de 88% de notre échantillon. Les mariés quant à eux ne représentent qu'une infime portion (11), soit un pourcentage de 12%. Parmi ces derniers, les femmes sont majoritaires et sont au nombre de huit (8), contre trois (3) chez les hommes. C'est ce que démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : comparaison sur la situation matrimoniale entre les sexes

Sit. Matrimoniale	célibataire	Marié(e)	Total
Sexe			
Masculin	61	3	64
Féminin	20	8	28
Total	81	11	92

Source : Enquête Assine, 2022-2023

5.4. Le nombre d'enfants

Tableau 6 : répartition des jeunes entrepreneurs selon le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Non réponse	Néant	Un	Deux	trois	Trois et plus	Total Obs.
Nombre de citation	9	75	6	2	00	00	92
Fréquence	9,8%	81,5%	6,5%	2,2%	0,0	0,0	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Parmi les jeunes interrogés, 6,5% affirment avoir un (1) enfant et 2,2% en ont deux (02). Une très grande majorité n'en a pas, soit une fréquence de 81,5%. Enfin, neuf (09) personnes n'ont pas répondu à la question et représentent 9,8%.

5.5. L'ethnie

Tableau 7 : répartition des jeunes entrepreneurs selon l'appartenance ethnique

Ethnies	Diola	manding	Wolof	Peul	Sérère	Manjack	Autres	Total Obs.
Nb. cit.	18	11	26	24	4	1	8	92
Fréq.	19,6%	12%	28,3%	26,1%	4,3%	1,1%	8,7%	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

La majorité des jeunes entrepreneurs de notre échantillon appartiennent à l'ethnie Wolof, avec un taux de 28,3%. Elle dépasse légèrement l'ethnie Peul qui arrive en deuxième position avec un taux de 26,1%. Le nombre de Diolas dans l'échantillon est non négligeable. Ils viennent en troisième position et représentent un taux de 19,6% des personnes interrogées. Les Mandings 12%, les Sérères 4,3% et les Manjacks 1,1%, viennent respectivement à la quatrième, cinquième et sixième position. Huit (8) jeunes, soit un taux de 8,7%, affirment appartenir à d'autres ethnies. Parmi ces dernières, trois (3) seulement ont précisé leur appartenance ethnique : un Diahanké, une Mancagne, et un jeune homme ayant des origines ghanéennes.

5.6. Niveau d'étude ou dernier diplôme obtenu

Les jeunes entrepreneurs de notre échantillon ont des niveaux d'études ou des diplômes différents les uns par rapport aux autres. Cela justifie que, l'entrepreneuriat est un secteur dans lequel nous retrouvons des statuts différents : lettré et illettré, diplômé et non diplômé, riche et pauvre.

Tableau 8 : répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'étude ou le dernier diplôme obtenu.

Niveau d'étude	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	17	18,5%
CFEE	1	1,1%
BFEM	17	18,5%
CAP	2	2,2%
Bac	12	13%
Bac+1	4	4,3%
Bac+2	8	8,7%
Bac+3	19	20,7%
Bac+4	5	5,4%

Bac+5 et plus	6	6,5%
Autre	1	1,1%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Dans notre échantillon, 54 jeunes ont au moins le baccalauréat, soit une représentativité de 58,69%. Parmi ces derniers, ceux qui ont atteint un niveau Bac+3 sont majoritaires et représentent 20,7%. Ensuite, 12% des jeunes ont obtenu le Bac seulement, ceux qui ont un Bac+2 représentent 8%. Ceux qui ont un Bac+5 et plus (6,5%), Bac+4 (5,4%) et Bac+1 (4,3%) viennent respectivement à la quatrième, cinquième et sixième position.

Par ailleurs, vingt (20) jeunes entrepreneurs de notre échantillon n'ont pas atteint le niveau BAC. Parmi eux, dix-sept (17) ont eu le BFEM soit un taux non négligeable de 18,5%. Il y'a deux jeunes qui ont un diplôme professionnel (CAP) soit une représentativité très négligeable de 2,2%. Nous avons un (1) seul jeune (1,1%) avec le niveau CFEE. Dix-sept (17) jeunes n'ont pas répondu à la question soit 18,5% de notre échantillon. Un seul jeune aussi a signalé avoir obtenu un diplôme autre que ceux que nous avons mentionnés.

Ainsi, l'enquête nous montre clairement que bon nombre (45,6% de notre échantillon), de jeunes entrepreneurs sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce qui indique que les jeunes d'aujourd'hui, diplômés notamment, ne se contentent pas uniquement du secteur public ou d'être recrutés par des structures privées pour trouver un emploi. Créer son propre emploi devient de plus en plus un choix pour les jeunes, malgré que la création d'entreprise par nécessité reste encore la motivation la plus forte chez ces derniers.

6. Les difficultés rencontrées

La réalisation de cette étude de recherche n'a pas été une tâche facile. En effet, nous avons eu à faire face à quelques difficultés. Il nous semble très intéressant d'en parler pour prévenir aux futurs chercheurs qui souhaiteraient faire des études de recherche dans le même domaine. Ces difficultés sont :

- **Le déficit en ressources documentaires**

Pendant nos recherches documentaires, nous avons constaté une réelle carence, pour ne pas dire une absence totale de littérature qui traite spécifiquement de l'entrepreneuriat des jeunes au Sénégal, moins encore dans la commune de Ziguinchor, au niveau des centres de documentation visités. La plupart des documents consultés abordent l'entrepreneuriat en général ou particulièrement celui de femmes. Pour pallier ce problème et recueillir plus de

données sur le sujet, nous nous sommes focalisés sur des documents (articles, ouvrages, mémoires, thèses, rapports...) que nous avons consultés et téléchargés en ligne.

- **La réticence des personnes enquêtées**

La réticence est un refus volontaire d'aborder un sujet ou de répondre à une question. C'est une attitude de quelqu'un qui refuse ou hésite de s'exprimer ou de donner son opinion sur un sujet qu'il connaît. Ainsi, cette attitude de restriction était très présente pendant nos recherches empiriques. Beaucoup de personnes interrogées refusaient de nous adresser la parole. D'autres considèrent que notre enquête ne leur est d'aucune utilité. D'autres nous disaient aussi qu'ils n'ont pas le temps et qu'ils sont un peu pris par leur travail. Cette réticence est constatée pour la plupart chez les couturiers, les coiffeurs et menuisiers métalliques.

La prise de photos était un autre problème pour certains à cause de leur manque de confiance à notre égard, malgré le fait que nous leur avons expliqué au préalable que c'est une recherche qui s'inscrit sur la rédaction de notre mémoire et la validation de notre diplôme de Master. Une autre difficulté est d'avoir des réponses qui touchent des points sensibles comme le revenu mensuel, le niveau d'étude, le nom complet du répondant... Des jeunes entrepreneurs préfèrent abrégé leurs noms, d'autres n'en donnent pas du tout. Il nous a fallu beaucoup de discussion pour convaincre certains d'entre eux. La majeure partie de ceux qui ont accepté notre enquête sans aucune réticence et répondu clairement aux questions sont des jeunes qui ont au moins fait des études supérieures. Certains d'entre eux sont jusqu'à présent des étudiants, donc des « étudiants-entrepreneurs ».

- **Les moyens financiers**

Les moyens financiers sont un casse-tête pour beaucoup de chercheurs. Le manque de moyens financiers nous a fait subir un peu de retard en ce qui concerne la recherche sur le terrain. En effet, il nous arrivait des fois d'interrompre en un moment donné nos recherches pour réaliser de petits travaux dans le but de subvenir aux besoins liés à la recherche.

Malgré toutes ces contraintes, nous avons pu faire preuve de détermination et de persévérance. Nous avons ainsi continué notre travail avec l'énergie et les modestes moyens que nous détenions et ce, jusqu'à acquérir des données fiables qui nous ont conduit jusqu'à l'atteinte de nos objectifs.

En somme, la méthodologie constitue le processus que nous avons adopté pour atteindre les objectifs de notre étude. Elle est composée de procédés et d'outils indispensables pour le recueil des données théoriques et celles empiriques. La recherche documentaire et les enquêtes sur le terrain (quantitative et qualitative) sont les principales méthodes que nous avons empruntées pour atteindre les résultats de la recherche.

Conclusion partielle

Dans la première partie de notre travail, nous avons traité deux chapitres qui sont essentiels pour toute recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agit du cadre théorique et du cadre méthodologique. Premièrement, le cadre théorique nous a permis d'avoir un premier aperçu sur la documentation qui aborde notre thème de recherche (entrepreneuriat), à partir de laquelle nous avons pu élaborer notre problématique. Ensuite, le cadre méthodologique est constitué de la démarche et des outils que nous avons adoptés pour atteindre les résultats de la recherche. Elle a été réalisée en suivant une méthode mixte. D'abord nous avons mené une étude quantitative puis une étude qualitative, afin de recueillir des données aussi bien en quantité qu'en qualité.

Il ressort des résultats de l'identification sociodémographique que la majeure partie des jeunes entrepreneurs appartiennent à l'ethnie Wolof. Les Diolas, malgré le fait qu'ils soient majoritaires dans la commune, viennent en troisième position derrière l'ethnie Peul. Par ailleurs, le constat le plus important dans cette analyse, c'est que plus de la moitié des jeunes a au moins le Bac. Cela montre que l'entrepreneuriat attire de plus en plus les jeunes diplômés.

Enfin, les autres données de l'étude feront l'objet d'une analyse et d'une interprétation dans la troisième et dernière partie de ce travail. Pour l'instant, nous présenteront dans la partie qui suit le cadre de notre étude, c'est-à-dire la commune de Ziguinchor.

DEUXIEME PARTIE : PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE

Introduction partielle

Dans cette deuxième partie du travail, nous aborderons la présentation générale du cadre d'étude. Celle-ci consiste à étudier le cadre historique et géographique, les caractéristiques sociales, économiques et administratives de la commune de Ziguinchor. Dans le cadre historique et géographique (chapitre 1), nous évoquerons deux événements historiques majeurs de l'histoire de la commune : l'occupation portugaise et l'arrivée des Français (cadre historique 1.1), puis nous présenterons les données physiques, les données climatologiques et les données démographiques de la commune de Ziguinchor (cadre géographique 1.2). Enfin, dans le chapitre (2) nous présenterons respectivement les caractéristiques économiques (1) et l'évolution administrative (2).

Chapitre 1 : Cadre historique et géographique de la commune de Ziguinchor

Il est question dans ce chapitre d'évoquer brièvement l'histoire de la commune depuis la colonisation européenne à nos jours. Ainsi, deux événements majeurs vont être mis en exergue : l'occupation portugaise et l'arrivée des français. L'étude de ces deux événements historiques permet de comprendre comment la commune de Ziguinchor, ancien comptoir portugais d'alors, s'est retrouvée aux mains des français pour être reliée au Sénégal. En ce qui concerne le cadre géographique, nous allons mettre l'accent sur les potentialités naturelles de la commune, qui constituent un atout non négligeable pour l'entrepreneuriat agricole de manière générale.

1. Cadre historique

1.1. L'occupation portugaise

Au commencement, territoire *Bainouk*¹⁵ sur la rive gauche de la Casamance, le village devient, avec l'arrivée des Portugais et l'instauration des captures d'esclaves, un lieu de passage à travers les *rios* sur l'axe Nord-Sud, Gambie-Guinée, puis une étape, un relais au bord de la Casamance. Le village primitif est alors fortifié pour permettre l'entrepôt des esclaves. Et c'est à ce moment qu'il prend une quelconque importance et que son futur se dessine. En 1645, Ziguinchor n'est plus un village anonyme : il est répertorié par l'administration portugaise comme un comptoir dépendant de la Capitainerie de *Cacheu*¹⁶. Dès cette époque, de village casamançais, il devient enclave portugaise. Et, même si la taille de l'agglomération est fort réduite, c'est déjà un pion avancé de l'économie dominante, donc européenne. C'est pour cette raison, il n'est pas hasardeux d'affirmer que c'est Ziguinchor qui subsistera comme comptoir principal de l'administration portugaise et non une ville de vieille tradition africaine, comme *Birkama*, qui est alors la capitale *Bainouk*, où réside le *Kasa Mansa*¹⁷(Trincaz, 1984).

La ville de Ziguinchor est fondée en 1645 par les portugais et est rattachée à cet instant à la colonie portugaise de Cacheu en Guinée-Bissau. L'origine du nom de la ville de Ziguinchor ne fait jamais l'unanimité entre les chercheurs. Malgré sa création d'origine européenne et la consonance plus ou moins portugaise du nom, la racine étymologique de Ziguinchor semble bien locale (Trincaz, 1984). C'est en effet sur le territoire des *Iziguichos*, sous-groupe des

¹⁵ Ethnie considérée comme la première à s'installer dans la commune de Ziguinchor. Les *Bainouks* occupent aujourd'hui les villages qui entourent la ville de Ziguinchor, tels que : Djibélor, Brin et Djibonker à l'Ouest ; au Sud par Bourofaye, Cantène... ; à l'Est par Boutoute, Djifanghor et Niaguis ; au Nord par Tobor et Niamone.

¹⁶ Région de la Guinée-Bissau frontalière de celle de Ziguinchor au Sénégal

¹⁷ Titre donné au roi des *Bainouks*

Bainouk, que le premier Capitaine Général du comptoir de Cacheu crée, sur les bords de la Casamance, le long de la piste allant de la Gambie à Cacheu, un poste et un dépôt de vivres. *Iziguichos* a donné *Éziguichor* (le suffixe « or » signifiant terre) déformé par la suite en *Siguithior*, puis Ziguinchor (Trincaz, 1984). L'autre version sur l'origine du nom stipule que Ziguinchor tire son nom de l'expression portugaise « *cheguei e choraram* » qui signifie littéralement « *Je suis arrivé et ils ont pleuré* ». Cela faisait allusion à l'arrivée des bateaux portugais pour l'embarcation des esclaves (Trincaz, 1984). Le nom Ziguinchor viendrait aussi du créole portugais « *Sinta bu thiora* » qui signifie « assieds-toi et pleure ».

1.2. L'arrivée des français

La ville de Ziguinchor ou généralement la région, qui porte son nom, est cédée au français en 1886 en échange avec *Cacine*, une colonie qui appartenait alors à la colonie française de Guinée. Cet accord luso-français a été conclu après la Conférence de Berlin.¹⁸ La France en fit un important comptoir commercial. Elle devint prospère, entre autres, grâce au commerce de l'arachide. Au début du siècle, Sédhiou perd son titre de résidence de l'administrateur supérieur et de capitale de Casamance. Le comptoir de Carabane se dépeuple au profit de Ziguinchor. Toutes les maisons de commerce et les boutiques de particuliers s'installent à Ziguinchor (Trincaz, 1984). Celui-ci est promue au rang de capitale administrative de toute la région sud de Casamance, et cela jusqu'à nos jours. Mais la ville elle-même n'est encore qu'un gros bourg assez peu différent de l'ancien village portugais, hormis la présence des maisons de commerce et des négociants français qui manquent toutefois de place pour s'installer sur les bords du fleuve (Trincaz, 1984). D'après ce dernier, tous les notables étaient des commerçants français, et ce, jusqu'en 1914, date qui correspond au début de la première guerre mondiale.

En 1982, un conflit est déclenché à Ziguinchor et se propage très rapidement dans le reste de la région de Casamance. Un conflit qui oppose le Sénégal et le mouvement indépendantiste de la région connu sous l'appellation de MFDC, qui signifie Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance. Ce mouvement lutte pour l'indépendance de la région dont il considère ne pas faire partie du territoire sénégalais. Ce conflit interminable qui perdure jusqu'à nos jours a provoqué des répercussions préjudiciables, tant sur l'aspect social qu'économique. En effet, de nombreux villages qui regorgent d'énormes potentialités

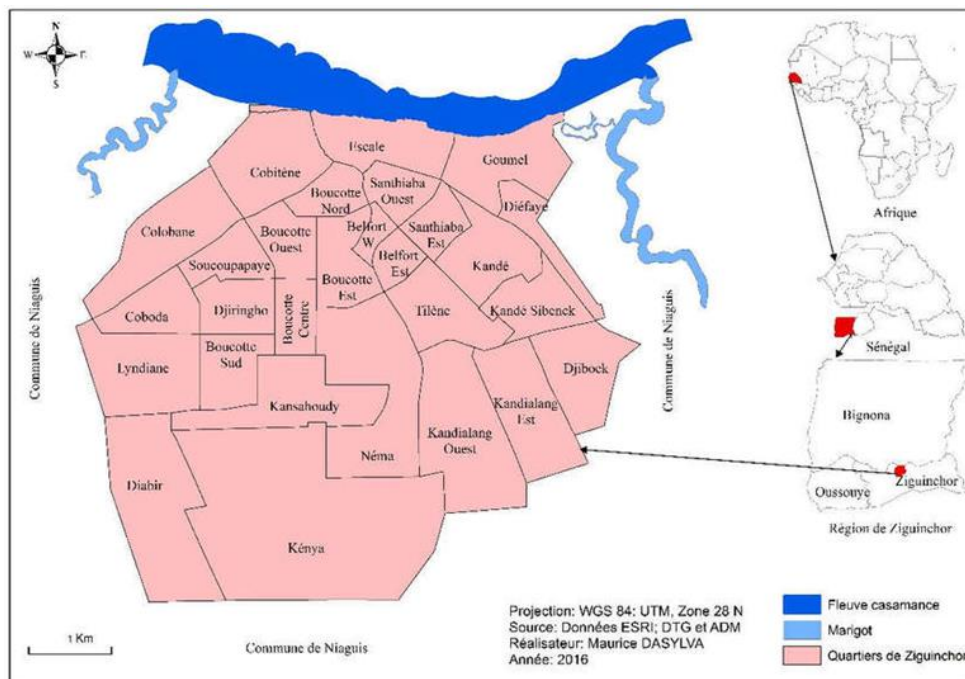
¹⁸ La conférence de Berlin correspond à une rencontre qui a réuni tous ou presque les plus grandes puissances occidentales, sous l'égide d'Otto Von Bismarck chancelier d'alors, dans le seul but de diviser l'Afrique en territoires et de se la partager. La conférence porte le nom de l'actuelle capitale allemande, là où elle s'est tenue à partir du 15 novembre 1884 et finit le 26 février 1885.

économiques, comme l’agriculture ou l’élevage, ont été abandonnés. Des populations ont dû fuir leurs localités pour échapper aux combats et dont la plupart se réfugient dans la ville de Ziguinchor où elles mèneront des conditions de vie déplorables.

2. Cadre géographique

Dans cette partie, nous allons aborder les éléments suivants : le cadre physique, les données climatologiques et le cadre démographique de la commune Ziguinchor.

Carte 1 : carte de la commune de Ziguinchor



2.1. Le cadre physique

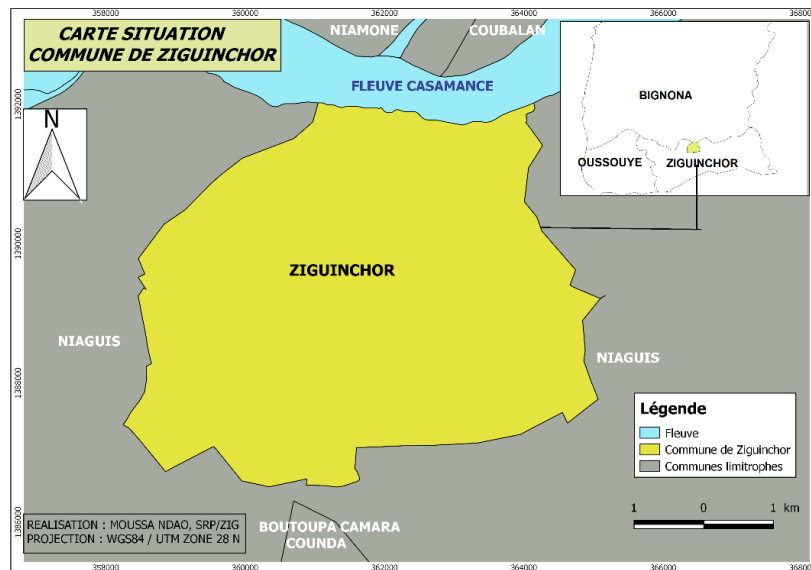
Le cadre physique est constitué de trois sous-parties. Il s’agit de la situation géographique, du relief et des types de sols, de la végétation et de la faune.

2.1.1. Situation géographique

La ville de Ziguinchor se situe dans le sud-ouest du Sénégal au bord de la Casamance à environ 70 km de l’océan Atlantique. La ville de Ziguinchor est presque entourée par la commune de Niaguis, excepté le Nord où l’on retrouve le fleuve Casamance (carte 2). Elle est reliée par route, par bateau et par avion à Dakar, la capitale, distante de 454 km. La ville se situe à 15 Km de la Guinée-Bissau. Elle est localisée entre 16° et 17° de longitude Ouest et entre 12° et 13° de latitude nord, avec une altitude moyenne de 19,30 m sur une superficie de 4.550 ha (PIC, 2012, cité par Gomis, 2021). Jusqu’au milieu des années 1970, pour traverser la

Casamance vers le nord, il y avait un bac. En 1974, un pont de 650 m de long a été construit au-dessus du fleuve, à l'est de la ville.

Carte 2 : Territorialisation de la commune de Ziguinchor



Source : PDC (2018)

2.1.2. Relief et type de sol

Comme toute la région, la ville est située à une altitude assez faible, de 12 mètres environ, ce qui donne un dénivelé moyen jusqu'à l'océan d'environ 17 centimètres par kilomètre. La ville est entourée par des zones humides, constituées de marigots et de rizières, en direction desquels l'habitat s'étale.

Les principaux types de sols que l'on trouve pratiquement dans le périmètre de la commune et dans presque toute la région sont :

- Les sols hydro morphes au niveau des vallées, exploité pour la riziculture et le maraîchage ;
- Les sols ferrugineux, tropicaux et ferralitiques sableux ou argilo-sableux sur les plateaux et terrasses, formant les bassins versants, exploités en cultures pluviales (arachide, niébé, riziculture etc.) et colonisés par des formations ligneuses le plus souvent des palmeraies (ANSD, 2017-2018).

2.1.3. Végétation et faune

La ville de Ziguinchor se situe en basse Casamance au sud du pays. Elle subit donc un climat sub-guinéen constitué de fortes pluies. Nous notons dans l'ensemble de la région, la formation d'un domaine forestier constitué par des forêts danses sèches et les forêts galeries

localisées principalement dans la partie sud. La zone fluviomaritime, précisément la rive gauche du fleuve est caractérisée essentiellement de mangrove et de palmeraie (ANSD, 2017-2018). Mais, parlant spécifiquement de la commune, le taux élevé d'urbanisation et la forte croissance démographique qu'elle subit depuis quelques décennies, a beaucoup influé sur la disparition de la végétation ou des forêts. En effet, une forêt ou une végétation dense, digne de ce nom dans le territoire communal de Ziguinchor, on en trouve plus. Néanmoins, on en trouve une végétation urbaine constituée pour la plupart d'arbres fruitiers, surtout, le manguier, le pommier d'acajou (anacardier) dans les quartiers situés plus au sud (Diabir et Kénia) et d'autres espèces d'arbres comme le *Khaya senegalensis*, l'acacia, le *neem*...

La faune a subi aussi les conséquences de la forte croissance démographique et de l'urbanisation de la commune. La faune sauvage est, en effet, rare pour ne pas dire inexistante. L'espace de la commune est essentiellement urbanisé ou habité. Ainsi, les zones limitrophes de la commune telles que Djibélor, Bourofaye, Niaguis et autres, constituent de véritables replis pour la faune. Les seuls animaux qui existent sont domestiques, notamment le bétail et la volaille.

2.2. Les données climatologiques

Il est important d'analyser les données climatologiques dans la mesure où, le développement d'autres activités entrepreneuriales, à l'aune de l'agriculture au sens large, en dépend largement. Dans cet état de cause, nous allons évoquer la pluviométrie et la température.

2.2.1. La pluviométrie

La basse Casamance, dont fait partie la commune de Ziguinchor, possède un climat de type sud-soudanien qui provoque de grandes précipitations. Le climat est constitué de deux saisons dans l'année. Une saison sèche et humide, qui dure d'Octobre à Mai et une saison des pluies très chaude qui dure de Juin à Septembre.

2.2.2. La température

La moyenne annuelle du régime thermique de la région dans l'ensemble est d'environ 27°C (ANSD, 2017-2018). La moyenne mensuelle maximale est de 37°C et se produit souvent au mois d'avril (ANSD, 2017-2018). De janvier à juin, les températures avoisinent les 35°C pendant la journée et tombent en dessous de 20°C la nuit.

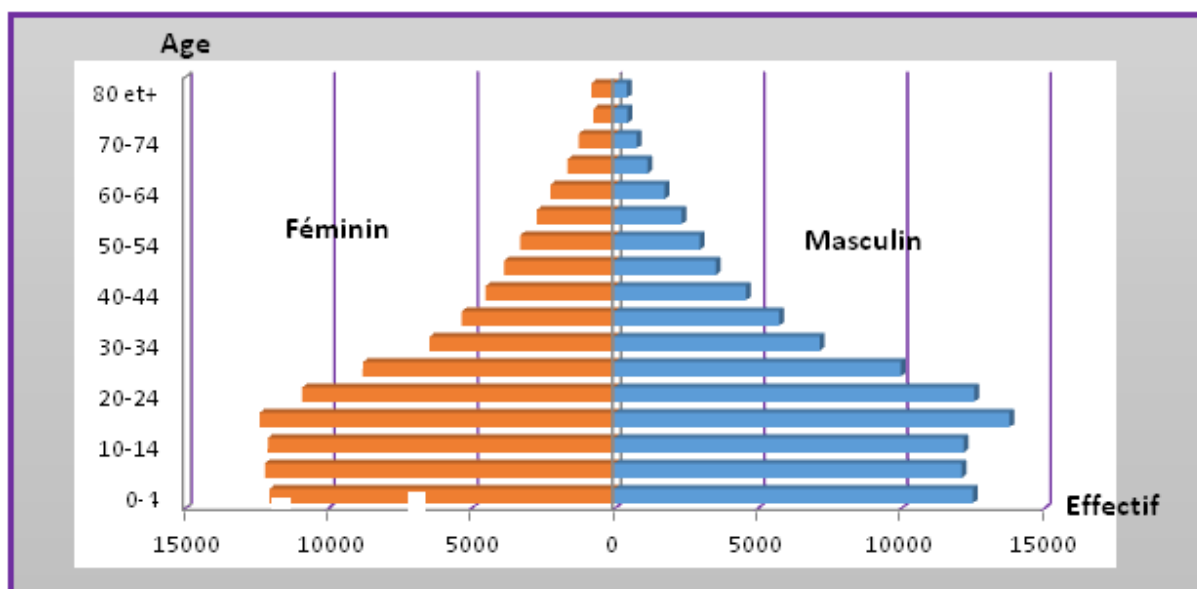
2.3. Cadre démographique

Dans cette sous-partie, nous allons évoquer la population de la commune, les différentes ethnies et les religions qui la composent.

2.3.1. La population

La Commune de Ziguinchor passe 225 024 habitants en 2016 à 232 237 habitants en 2017, soit une augmentation globale de 7213 habitants sur une année avec une projection estimée à 239 726habitants en 2018, soit une variation de 7489 habitants. Les Hommes représentent 50,8 % contre 49,2 pour les femmes (PDC, 2018). Il faut admettre que la population de la commune de Ziguinchor est très jeune. Les personnes situant entre 15-25 ans sont largement plus nombreuses (Graphique1).

Graphique 2 : Pyramide des âges dans la commune Ziguinchor.



Source : (ANSD, 2018) cité par PDC (2018).

2.3.2. Composition ethnique

La ville de Ziguinchor est très cosmopolite et pluriethnique (Sow, 2014). Elle est constituée d'une diversité ethnique très importante. A cela s'ajoute les différences culturelles et religieuses. Comme dans toute la région, l'ethnie majoritaire dans la commune est le Diola. Viennent ensuite les Mandingues, les Peuls, les Wolofs, les Manjacks et Mancagnes, les Balantes et les Sérères.

- **Les Bainouks**

Ce peuple considéré comme le premier peuple à occuper la basse Casamance, a été « exterminé ou assimilé par les Mandingue qui ont envahi son territoire en zone soudanienne,

et délogé du *Fogny* par les Diolas à la recherche de nouvelles terres » (Trincaz, 1984). Cette domination des autres ethnies à leur égard serait la résultante de la malédiction de leur propre roi du nom de *Manchouti*, dont ils auraient enterré vivant. Ce dernier réussit à prédire l'extinction de son peuple avant d'être entièrement recouvert de sable. C'est peut-être dans ce contexte que Paul Péliissier, cité par Trincaz (1984), affirme : « le peuple Baïnouk est en voie de disparition aussi bien en Guinée-Bissau qu'en Casamance ».

- **Les Diolas**

L'ethnie Diola est sans doute la plus nombreuse, aussi bien dans la commune que dans la région, ou bien même dans la Casamance toute entière. Elle serait la plus ancienne dans les terres de la basse Casamance après les Baïnouks. Il faut retenir que le Diola est une ethnie très plurielle, c'est-à-dire composée de plusieurs variantes linguistiques ou sous-groupes. Les variantes linguistiques les plus connues sont le *Fogny* et le *Blouf* originaires du département de Bignona, et le *Kassa*, plus au Sud-Ouest dans le département d'Oussouye. L'événement symbolique et majeur dans la culture des Diolas reste le *Bukut*.¹⁹ La longue cohabitation des Diolas *Fogny* avec les Mandingues, les a poussés à adopter, de force ou de gré, certains rites de ces derniers comme le cas du *kankourang*.²⁰ . C'est pourquoi on les traite souvent de Diolas « mandinguisés ».

- **Les Mandings**

Les Mandingues seraient venus de l'Est, c'est-à-dire vers la région de Sédhiou. Leur présence dans la région serait liée à l'islamisation des Diolas qu'ils considéraient comme des païens. Leur infiltration dans la région de Ziguinchor, sous le commandement de Fodé Kaba, serait faite précisément au Nord, c'est-à-dire dans le département de Bignona. En effet, la culture mandingue a eu beaucoup d'influence sur la tradition du *Fogny*, aussi bien dans les pratiques rituelles (le *kankourang*, l'excision) que l'aspect linguistique. Beaucoup de termes du *Fogny* seraient d'origine mandingues. C'est pourquoi ce sous-groupe de la culture Diola pourrait être considéré comme « mandinguisé ». La présence mandingue dans la commune de Ziguinchor aurait pour but d'aider les Français dans leur politique colonisatrice. En effet, « l'administration française, qui éprouve des difficultés pour maîtriser le pays, fait appel aux Mandingues, les chargeant d'établir un contact permanent avec la population. Ceux-ci allient leurs tâches temporelles et spirituelles au double bénéfice de la France et de leur civilisation islamique » (Trincaz, 1984). Pour Djidy Sow (2014) les Mandingues constituent 18% dans la

¹⁹ Initiation chez les Diolas, un passage pour la vie adulte.

²⁰ Rite d'initiation et masque d'origine Mandingue fait d'écorce et de fibres rouges d'un arbre appelé *faraa*.

population de la commune. Ils sont nombreux dans les quartiers comme Périssac, Boucotte Est, Grand-Dakar et autres.

- **Les Wolofs**

L'infiltration des Wolofs en « terre diola » s'est réalisée avec l'installation des Français dans la zone. En effet, les Wolofs ont très tôt eu des relations beaucoup moins tendues avec les colons, en comparaison aux autres ethnies du pays. Ils sont originaires du *Djolof* et du *Sine*. Trincaz (1984) soutient que « c'est avec les militaires et les commerçants que débarquent les Wolofs, amenés par les marins français comme laptops, manœuvres ou comme colons ». Grâce à cela, et à leur grande mobilité géographique, réitère Trincaz (1984), les Wolofs ont pu imposé leur langue (*le wolof*) dans tout le pays et « furent ainsi les gérants des maisons de commerce et les agents de l'administration ainsi que les enseignants de la culture française et les propagateurs de l'Islam ».

- **Les Peuls**

Ce peuple est venu de la haute Casamance, l'actuelle région de Kolda. Les Peuls sont très nomades et leurs principales activités sont le commerce et l'élevage, grâce auxquelles ils parvinrent à faire des affaires avec les peuples de la basse Casamance, notamment les Diolas. Grâce à un commerce de troc, ces derniers échangeaient leur riz contre des bœufs (Trincaz, 1984). A Ziguinchor, les Peuls, essentiellement spécialistes de l'élevage, demeurent les fournisseurs de lait pour la population urbaine. Ils le vendent à travers la ville, de quartier en quartier (Trincaz, 1984). Aujourd'hui ceux sont les Peuls qui sont majoritaire dans l'activité commerciale de la commune, précisément dans la vente de boutiques.

- **Les Manjacks et les Mancagnes**

Les Manjacks et les Mancagnes sont tous venus de la Guinée-Bissau. Leur présence dans la ville de Ziguinchor est directement liée à la guerre d'indépendance de la Guinée-Bissau. Ils sont donc considérés comme des réfugiés de guerre. C'est depuis cet instant, qu'ils ont occupés le quartier de *Tilène* et ce, jusqu'à présent. Les deux peuples sont très proches tant par leur organisation sociale, politique et religieuse que par leur parenté linguistique.

- **Les Balantes**

Les Balantes sont originaires de la Guinée-Bissau. Immigrants aux alentours de la ville, ils travaillaient comme cultivateurs ; mais aussi dans les usines de la ville situées essentiellement dans le quartier d'Escale. Les Balantes étaient farouchement attachés à leur religion et à leur culture. Ils étaient irréductibles à l'Islam. Ce peuple a aussi subi une grande

influence de la culture Mandingue. En effet, la majeure partie des Balantes qui sont à Ziguinchor et dans le reste de la Casamance, comprend la langue mandingue.

- **Les Sérères**

Ce peuple pêcheur a infiltré la basse Casamance pour exploiter les riches ressources halieutiques de la région. D'après Trincaz (1984), le manque de compétences des paysans Diolas dans le domaine de la pêche a attiré les Sérères, notamment du Saloum, à aborder les côtes de la région dans le but d'une exploitation pour leurs propres comptes. Ils effectuaient un commerce de troc avec les Diolas en échangeant leur poisson avec le riz ou des palmistes de ces derniers.

On retrouve de nombreuses autres ethnies dans la commune de Ziguinchor. C'est le cas des Maures, des Soninkés, des Bambaras, Haoussas, des Papels et d'autres ethnies ressortissantes des pays limitrophes tels que la Gambie, la Guinée-Bissau et de l'Afrique occidentale. On peut citer aussi les Européens descendant des colons et ceux qui sont venus tout récemment. Cette diversité ethnique est une richesse culturelle pour la commune. Au fil des ans, il s'est produit dans la région un métissage biologique et culturel important (Sow, 2014). Il est très récurrent de voir aujourd'hui, dans la commune, des couples avec différentes ethnies. Il n'est pas rare aussi de voir une personne capable de parler jusqu'à trois langues différentes ou plus à Ziguinchor. Cette cohabitation entre différentes ethnies est devenue source de tolérance mutuelle. Cela va de même avec les différences religieuses.

En résumé, la commune de Ziguinchor était sous contrôle portugais. Ce n'est qu'en 1886 que les Français l'ont pris en échange de *Cacine*, sa colonie guinéenne, avec les Portugais. La commune fait partie des positions les plus arrosées de la région et du pays de manière générale. Ce qui lui confère une terre propice à l'agriculture. Pour ce qui est de la population, la commune de Ziguinchor est majoritairement Diola, malgré que les Baïnouns soient supposés être les premiers habitants de la ville. Toutefois, c'est l'une des villes où nous pouvons trouver une cohabitation de presque toutes les ethnies qui existent dans le pays.

Chapitre 2 : Caractéristiques économiques et évolution administrative

Dans ce chapitre, il s'agit d'identifier les activités économiques qui existent dans la commune et dans lesquelles les populations, notamment les entrepreneurs, exercent. En d'autres termes, nous allons étudier les potentialités économiques dont elle dispose. De même, nous étudierons son évolution administrative, depuis sa création à nos jours.

1. Caractéristique économiques

De par sa situation géographique et ces potentialités en ressources naturelles, presque tous les secteurs porteurs de développement économique sont exercés dans la région de Ziguinchor, particulièrement dans la commune qui porte son nom. Ainsi, nous allons aborder les activités indispensables à la croissance économique, à savoir : le commerce, l'agriculture, l'artisanat, l'élevage, le transport, la pêche et le tourisme.

1.1. Le commerce

Le commerce désigne une activité économique d'achat de produits ou de services destinés à la revente dans le but d'accumuler des bénéfices. C'est un secteur très important dans la mesure où il permet de stimuler la croissance économique d'un pays et de réduire le chômage. En effet, le commerce est un secteur qui emploie un nombre incalculable de personnes en Afrique, particulièrement au Sénégal. Ainsi, dans la ville de Ziguinchor, cette activité est grandement pratiquée.

D'après le PDC (2018), l'activité commerciale est pratiquée par des grossistes, des demi-grossistes et des détaillants qui approvisionnent la commune en denrées alimentaires. La commune dispose de plusieurs grands marchés, notamment le marché Saint-Maure, le marché Tiléne et le marché *nguélaw* situé dans le quartier de Boucotte centre. Ces marchés approvisionnent la commune, de manière générale la région, en produit manufacturés, en denrées alimentaires et en habillement. La vente de produits locaux et halieutiques est aussi très développée, notamment les légumes issus de l'activité maraîchère, les produits agricoles saisonniers, le poisson... Le commerce de ces produits cités est majoritairement pratiqué par les femmes (photo 2), pour qui l'activité commerciale est considérée comme un refuge pour échapper au chômage.

Photo 2 : Vendeuses de légumes au marché Boucotte (St-Maure).



Source : <https://yoytourdumonde.fr/wp-content/uploads/marche%CC%81-ziginchor.jpg>

Photo 3 : Vendeuses de poisson à Boudody (Ziguinchor).

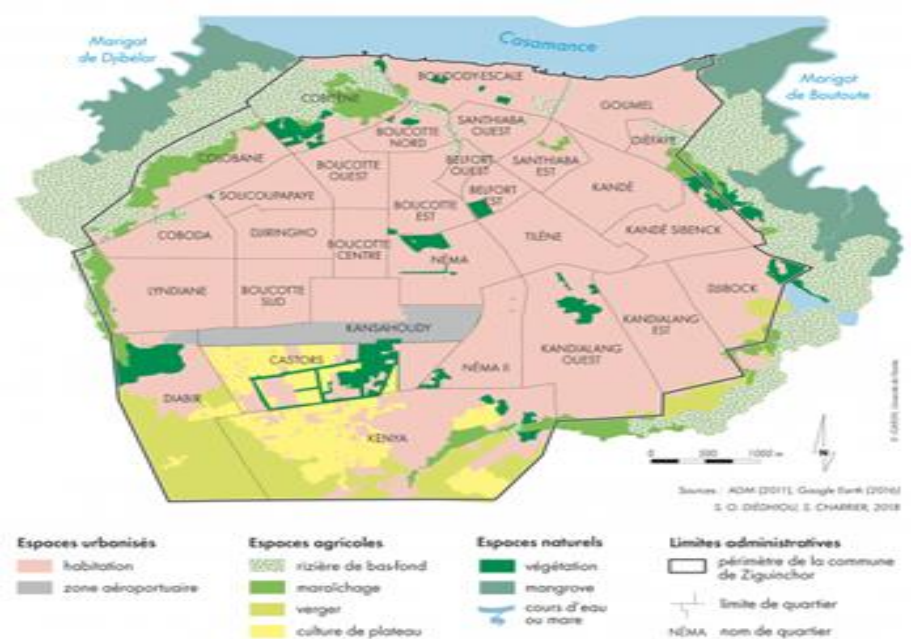


Source : <https://kamikazz-photo.com/IMG/arton3869.jpg>

1.2. L'agriculture

L'activité agricole est plus ou moins importante pour les populations de la commune, selon le diagnostic réalisé par le PDC (2018). Elle est pratiquée dans tous les quartiers périphériques et dépend largement de la saison des pluies. L'agriculture pratiquée dans la commune est qualifiée « d'agriculture urbaine ou périurbaine » du fait de la concomitance entre les sites agricoles et les habitations. Cette situation est la résultante de la croissance démographique et de l'urbanisation. L'agriculture dans la commune est dominée par la riziculture et le maraîchage. La culture de l'arachide, du maïs et des légumes est aussi présente. Toutefois, la commune de Ziguinchor est confrontée par un problème d'espaces cultivables à cause de l'urbanisation. « Une urbanisation consommatrice de terres cultivables » (Diédhiou, 2020, 302). Les rizières constituent des cibles pour les populations à la recherche de lieu d'habitation et tendent à disparaître sous peu. Les sites cultivables restants se situent pour la plupart, en périphérie de la ville (carte 4).

Carte 4 : Espaces agricoles en périphérie de la ville.



Admettons que, d'après Sécou Omar Diédhiou *et al.* (2018), l'agriculture urbaine contribue à assurer la sécurité alimentaire des exploitants eux-mêmes, par le biais de la production de manière directe, mais indirectement de ventes sur le marché local, les revenus pouvant être employés à l'achat de denrées. Dans un autre registre, elle joue un rôle social important en favorisant l'intégration des ménages pauvres (Diédhiou, 2020, 21).

1.3. L'artisanat

L'artisanat est un secteur très développé dans la région de Ziguinchor, particulièrement dans la commune de Ziguinchor. C'est le secteur le plus dynamique et celui qui recrute le plus après le commerce. C'est ce que confirme Souleymane Mbaye dans ce passage : « Dans une région comme Ziguinchor que les statistiques présentent comme la plus pauvre du Sénégal, l'artisanat, composante essentielle du secteur informel, constitue l'une des rares modalités d'insertion professionnelle en dehors, bien entendu, du commerce » (2012, 153). Les métiers de l'artisanat sont très diversifiés et peuvent être classés en trois sections :

- Artisanat de production (menuisiers de toute sorte, couture confection) ;
- Artisanat d'art (bijoutiers, sculpteurs, tisserands, sérigraphes...)
- Artisanat de service (travaux de bâtiment, mécaniciens, coiffeurs...).

Les métiers de l'artisanat permettent à un grand nombre de personnes, particulièrement aux jeunes, de s'activer dans le monde professionnel. C'est un secteur qui participe, non seulement à la création de richesse, mais aussi à la lutte contre le chômage. Aujourd'hui,

nombreux sont les jeunes qui, ayant des difficultés de décrocher un emploi salarié, y trouvent refuge. La contribution de ce secteur dans la création de richesses amène les spécialistes du développement à s'intéresser aux perspectives qui s'offrent à lui (Mbaye, 2012, 154).

1.4. L'élevage

L'élevage est un secteur très important au Sénégal. Il participe à la création de richesse et à la lutte contre le chômage. Il participe aussi à l'atteinte des objectifs de l'État en matière d'autosuffisance alimentaire. Cependant, selon le PDC (2018), dans la commune de Ziguinchor, « ce secteur est très peu développé et ne connaît pas une évolution importante » par rapport aux autres. L'élevage est constitué du petit bétail (ovin, porcin, caprin) et de la volaille. Il faut préciser que l'élevage porcin se développe, petit à petit, dans la commune.

En effet, le secteur de l'élevage dans la commune, rencontre de nombreuses contraintes. Il souffre de son mode de gestion extensif et traditionnel ainsi que de l'absence de parcours du bétail entraînant la divagation et les conflits entre éleveurs et agriculteurs (PDC, 2018). L'urbanisation de la ville a entraîné aussi la réduction des espaces de pâturage même dans les quartiers périphériques. Une autre contrainte est liée à « la persistance des maladies comme la peste des petits ruminants, la peste porcine et la peste aviaire » (PDC, 2018). L'alimentation représente un autre casse-tête pour les éleveurs. Elle repose sur l'exploitation des parcours naturels et, en complément d'aliments, les résidus agricoles laissés dans les champs après les récoltes (PDC, 2018).

1.5. Le transport

Le trafic est un secteur moteur pour l'économie du pays ou de la commune en particulier. La mobilité des personnes et des biens dépend largement de ce secteur. Le secteur du commerce en est trop dépendant. Le transport est considéré comme un secteur d'appui à la production. En effet, on suppose que tout bien produit accède au marché par l'usage d'un moyen de transport. Ainsi, la ville de Ziguinchor dispose d'importantes infrastructures de communication qui la relie aux autres régions du pays. Elle dispose d'une gare maritime qui la relie avec Dakar la capitale du pays, de même qu'un aéroport en état de réhabilitation. Le trafic routier communique la ville avec les autres localités de la région, mais aussi avec toutes les régions du pays.

A sein de la commune, les quartiers sont reliés seulement par voie routière. Les moyens de transport urbain sont les bus (*tata*), les taxis, les *calandos* et les motos *Jakarta*. Les motos *Jakarta* constituent de nos jours une activité génératrice de revenus pour un très grand nombre

de jeunes qui peine à trouver un travail. Les routes bitumées, dallées ou en pavées (...) traversent les quartiers Kandé-Sibenk, Colobane, Santhiaba Est, Colobane Fass, Kansahoudy, Soucoupapaye, Boucotte Nord, Goumel, Tilène, Castor, Djiringho, Kadior (PDC, 2018).

La plupart des routes sont en état de délabrement. De même, on constate une absence totale ou presque, de route bitumées, dallées ou en pavées dans des quartiers comme Diabir, Kénia et Kandialang Est. Les populations vivant dans ces localités souffrent du manque de moyens de transport, surtout pendant la saison des pluies, avec le refus de certains conducteurs d'accéder à certaines zones.

1.6. La pêche

La pêche est un secteur qui génère des apports socioéconomiques très importants. Au Sénégal, la pêche fait partie des poumons économiques du pays. Elle emploie des milliers de personnes dans le pays. De même, elle génère beaucoup d'emplois connexes : tels que « écailleurs, transformateurs, revendeurs, mareyeurs, charpentiers, mécaniciens hors-bord, vendeurs de filets... » (PDC, 2018).

La Casamance, dont fait partie la commune de Ziguinchor, jouit de facteurs favorables à la pêche. Elle est située au bord du fleuve Casamance, long de 300 km auquel se rattachent de nombreux *bolongs*. Sa proximité du fleuve fait d'elle une zone de pêche très importante. Le secteur joue un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté au niveau de la commune. La pêche à Ziguinchor est essentiellement artisanale. C'est une activité qui génère d'importants revenus à beaucoup de personnes leur permettant d'assurer leur survie et celle de leurs familles, notamment les femmes avec la commercialisation du poisson. La pêche participe donc à la réduction du chômage surtout chez les jeunes et les femmes. En effet, « les femmes grâce à leurs activités apportent un complément de revenus dans la famille et contribuent à atténuer les rigueurs de la pauvreté » (Dème, 2012, 7). Dans un autre registre, la pêche participe à la sécurité alimentaire dans tout le pays. En effet, le poisson constitue un aliment de base très prisé par la population sénégalaise.

En outre, la commune de Ziguinchor dispose d'un port de pêche, inauguré au mois de mai 2021 (photo 4), dont le but est de redynamiser le secteur dans toute la région. Le port est doté d'équipement de débarquement, de traitement, de conservation et commercialisation de produits de pêche conformes aux standards internationaux.²¹

²¹ <https://www.enqueteplus.com/content/ziguinchor-inauguration-du-port-de-peche-de-boudody-fructueuse-coop%C3%A9ration-entre-les-pays> (consulté le 22/décembre/2022 à 2h 54mn)

Photo 4 : Inauguration du port de Boudody par Alioune Ndoye, ministre de la pêche d'alors.



Source : https://mpem.gouv.sn/wp-content/uploads/2021/05/DSC_0105.jpg (consultée et téléchargée, le 22 décembre 2022 à 3h 10mn)

1.7. Le tourisme

Avec son ouverture au fleuve, la commune de Ziguinchor jouit de potentialités naturelles et culturelles pour le développement du secteur touristique. La ville dispose d'infrastructures touristiques qui attirent des visiteurs ou touristes qui viennent de contrées différentes. Parmi celles-ci, on peut mentionner des hôtels comme, l'hôtel *Kadiandoumagne*, le Néma Kador, le Flamboyant, Aubert... Mais, la plupart de ces « hôtels de la place se prêtent au tourisme d'affaires (séminaire, ateliers etc.) et l'organisation d'événements » (PDC, 2018). Les sites artistiques et culturels tels que le village artisanal et l'alliance franco-sénégalaise attirent aussi beaucoup de touristes chaque année. Cela permet aux populations qui s'exercent dans la culture ou l'art de générer des revenus à travers leurs prestations ou la vente de leurs produits artistiques.

En revanche, malgré les potentialités touristiques qu'elle regorge, la commune est en forte concurrence avec des zones touristiques plus développées, notamment Cap-Skiring, Cabrousse, Kafountine, Abéné... Ces zones ont un avantage sur la commune de Ziguinchor, en raison de leur ouverture à l'océan. De même, il dispose d'infrastructures touristiques plus développées. L'hôtel Club-Med de Cap-Skiring en est l'illustre exemple. D'ailleurs, Cap-Skiring est l'une des plus grandes zones touristiques du Sénégal.

2. Evolution administrative

Après s'être imposée comme chef-lieu de l'administration coloniale dans la région naturelle de la Casamance, Ziguinchor est devenue commune de plein exercice le 18 décembre 1956. C'est à cet instant qu'elle a connu son premier Maire élu du nom de Jules Charles Bernard. Par la suite, on assiste à la création d'un poste d'administration de la commune. Ce dernier est chargé de l'exécutif aux côtés du Président du conseil municipal en vertu de la loi de réforme N°72-63 de 1972 et du décret N°77-644 de 1977. C'est en 1990 que Ziguinchor est redevenue commune de plein exercice. De même, à la suite de Jules Charles Bernard, d'autres maires se sont succédé. Il s'agit d'Etienne Carvalho, de Mamadou Sy, de Robert Sagna, d'Abdoulaye Baldé et d'Ousmane Sonko. Ce dernier, actuel Maire, représente le sixième de la commune.

En somme, nous avons étudié dans ce chapitre les caractéristiques socioéconomiques et l'évolution administrative de la commune de Ziguinchor. En effet, la commune regorge plusieurs structures sociales. Ces dernières incitent beaucoup de personnes à s'y installer. De même, grâce à son accessibilité terrestre, maritime et aérienne, Ziguinchor reste un pôle économique non négligeable dans le pays. A vrai dire, presque toutes les activités porteuses de développement sont exercées dans la commune.

Conclusion partielle

La présentation de la commune a porté sur les caractéristiques suivantes : le cadre historique et géographique qui consiste à rappeler l'histoire de la ville, de sa création à nos jours et à démontrer géographiquement ces caractéristiques physiques, climatologiques et démographiques. Dans un autre registre, nous avons étudié les secteurs porteurs de développement économique (commerce, agriculture, artisanat, élevage, transport, pêche, tourisme) dans lesquels les populations de la commune s'exercent, en particulier les jeunes. Dans la partie qui suit, nous allons présenter et interpréter les résultats de notre recherche.

**TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES
RESULTATS**

Introduction partielle

Dans cette partie, nous présenterons et interpréterons les données recueillies lors de l'enquête de terrain auprès des jeunes entrepreneurs et des personnes-ressources interrogés. Il s'agira d'abord d'étudier la situation socioprofessionnelle avant et après la création d'entreprise des jeunes interrogés (chapitre 1). Ensuite, nous identifierons les apports socioéconomiques de leurs activités et leur perception sur l'entrepreneuriat (chapitre 2). A la fin de cette partie, nous vérifierons les hypothèses et proposerons des recommandations permettant de promouvoir la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes (chapitre 3).

Chapitre 1 : Situation socioprofessionnelle avant et après la création d'entreprise

Dans ce chapitre, il est question d'aborder dans un premier temps la situation socioprofessionnelle antérieure des jeunes entrepreneurs. C'est-à-dire, analyser le statut de chaque jeune avant de s'aventurer dans l'entrepreneuriat, sa situation économique, et le secteur d'activité au cas où le jeune précise avoir été employé avant la création de son entreprise.

De même, dans un deuxième temps nous allons étudier leur situation pendant la pratique de l'entrepreneuriat, c'est-à-dire après la création de l'entreprise, en mettant l'accent sur l'année de démarrage, les motivations entrepreneuriales, le secteur d'activité, le mode d'acquisition, le statut juridique, l'offre de l'entreprise, le bénéfice d'un financement, le moyen de financement de départ, l'accompagnement, la possession d'employés et enfin l'exercice d'une activité professionnelle autre que celle principale.

1. Situation socioéconomique des jeunes avant la création d'entreprise

1.1. Le statut social des jeunes avant d'être entrepreneur

Avant de s'aventurer dans l'entrepreneuriat, les jeunes avaient des statuts sociaux distincts comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : statut antérieur des jeunes entrepreneurs

Statut antérieur	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	12	13%
Élève	10	10,9%
Étudiant	30	32,6%
Employé	5	5,4%
Étudiant-employé	2	2,2%
Chômeur	20	21,7%
Sans emploi	10	10,9%
Apprenti	2	2,2%
Autres	1	1,1%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

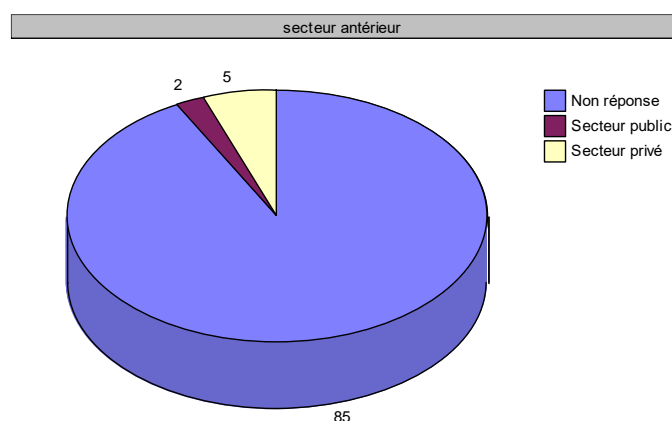
Il ressort des résultats, que les jeunes entrepreneurs de notre échantillon avaient des statuts sociaux différents, avec la prédominance des étudiants qui représentent 32,6% de notre échantillon. Beaucoup de jeunes étaient des chômeurs (20), avec un taux de 21,7%. Les élèves et les sans-emplois viennent en troisième position ex-aequo avec un taux de 10,9%. On constate

une faible représentativité de ceux qui étaient des employés avec un taux de 5,4% et viennent en quatrième position. De même, les étudiants-employés et les apprentis sont à égalité avec un taux de 2,2% chacun. Il y'a une seule personne qui a signalé un autre statut dont elle n'a pas précisé.

Beaucoup de jeunes ont fait preuve de réticence et n'ont pas voulu répondre à cette question. Ils sont au nombre de douze (12) et représentent 13% de notre échantillon. Néanmoins, ceux qui ont répondu nous ont permis de tirer la conclusion selon laquelle, les jeunes qui sortent des établissements d'enseignement supérieur trouvent, de plus en plus, l'intérêt dans le secteur entrepreneurial. En effet, durant nos enquêtes, il y'avait des jeunes qui disaient avoir commencé à entreprendre dès leur première année à l'université et sont restés aujourd'hui plus que jamais accolés à leurs activités, vu les revenus qui en découlent.

En outre, nombreux parmi eux sont leur première expérience professionnelle. Seulement, quelques jeunes étaient des employés avant de travailler pour leur propre compte. C'est d'ailleurs ce qui est démontré dans le graphique suivant.

Graphique 4 : secteur d'emploi antérieur à l'entrepreneuriat



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Ce graphique démontre que le nombre de jeunes qui avaient un emploi avant d'entreprendre était très minime. Ils sont au nombre de sept (7), cinq (5) travaillaient dans le secteur privé et deux (2) dans le secteur public. Deux (2) autres cumulaient le travail et les études, c'est-à-dire des étudiants-employés. Les quatre-vingts cinq qui restent n'ont connus aucune expérience professionnelle avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Parmi les jeunes qui travaillaient, cinq (5) soutenaient que l'emploi qu'ils exerçaient générait des revenus, ce qui n'est pas le cas pour les deux (2) autres qui restent. Le travail antérieur de ces jeunes revêt un double avantage. Non seulement, ils ont acquis un peu d'expérience, mais aussi leurs revenus mensuels (rémunérations) leur ont servi de capital de départ.

1.2. Situation économique antérieure

Il s'agit ici de voir dans quelle situation économique étaient les jeunes avant de lancer leurs affaires.

Tableau 10 : situation économique des jeunes avant l'entrepreneuriat

Situation économique antérieure	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	9	9,8%
Pauvre	39	42,4%
Moins pauvre	8	8,7%
Capable de subvenir à mes besoins	36	39,1%
Riche	0	0
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Quant à la situation économique antérieure des jeunes, deux aspects majeurs sont constatés. Les jeunes qui étaient dans une situation de pauvreté sont majoritaires et représentent 42,4% de l'échantillon. Ils sont suivis de ceux qui étaient capables de subvenir à leurs besoins avec un de 39,1%. Ceux qui se considéraient comme moins pauvres ne représentent que 9,8%. Neuf (9) jeunes n'ont pas répondu à la question, soit un taux de 9,8%. Cette situation de pauvreté que la plupart des jeunes faisaient face est l'une des causes majeures qui les ont incitées à exercer des activités entrepreneuriales.

2. La situation socioprofessionnelle des jeunes après la création d'entreprise

2.1. Durée dans l'entrepreneuriat

Tableau 11 : durée dans l'entrepreneuriat

Durée dans l'entrepreneuriat	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	1	1,1%
Moins de 1 an	11	12,0%
Entre 1-2 ans	30	32,6%
Entre 2-3 ans	35	38,0%
Entre 3-4 ans	7	7,6%
Entre 4-5 ans	2	2,2%
Entre 5 ans et plus	6	6,5%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les données présentées dans le tableau ci-dessus, nous renseignent sur la durée des activités entrepreneuriales des jeunes. En effet, les données de l'enquête montrent qu'il y'a des jeunes qui ont tous récemment lancer leurs entreprises, par contre, d'autres dépassent déjà les cinq (5) ans d'expérience. Ainsi, les jeunes qui sont entre deux (2) et trois (3) ans d'expérience sont majoritaires avec 38%. Ceux qui sont entre un (1) et deux (2) ans (32,6%) et ceux de moins d'un (1) an d'expérience (12%), viennent respectivement en deuxième et troisième position. Les jeunes dont la durée de l'activité se situe entre trois (3) et quatre (4) ans d'expérience occupent la quatrième position avec une représentativité de 7,6%. Ceux qui sont dans une durée d'activité supérieure ou égale à cinq (5) ans d'expérience représentent seulement 6,5% de l'échantillon, suivis de ceux situant entre quatre (4) et cinq (5) ans avec un taux très minime de 2,2%. Une personne seulement n'a pas répondu à la question.

De fait, les résultats de notre enquête démontrent que la majeure partie des jeunes de notre échantillon n'ont pas une très grande expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat. En tout, soixante-seize (76) jeunes entrepreneurs sont dans une durée d'activité inférieure ou égale à trois ans, soit une représentativité de 82,6% de notre échantillon. Ce qui s'avère énorme, en comparaison avec ceux qui sont à leur troisième année ou plus, et qui représentent seulement 16,3% de l'échantillon.

En somme, quelle que soit la durée ou l'expérience qu'il a sur le domaine de l'entrepreneuriat, chaque jeune a forcément été impulsé par un motif avant la création de son activité entrepreneuriale. C'est-à-dire, que ce soit de plein gré ou par nécessité, chaque jeune a sa propre inspiration ou motivation qui l'a incité à entreprendre une activité génératrice de revenus.

2.2. Les motivations entrepreneuriales

Tableau 12 : les motivations entrepreneuriales chez les jeunes

Les motivations entrepreneuriales	Nombre de citations	fréquence
Sortir du chômage	28	30,4%
Difficulté de trouver un emploi	23	25%
Créer son propre emploi	16	17,4%
Besoin d'indépendance ou d'autonomie	16	17,4%
Profiter d'une opportunité inexploitée	1	1,1%
Choix de carrière	3	3,3%
Réaliser ses rêves	4	4,3%
Autres	1	1,1%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Comme nous l'avons mentionné au début, les motivations à la création d'entreprise sont multiples et diverses. Que ça soit la détection d'une opportunité, la volonté de sortir du chômage ou encore le besoin d'être autonome, les motivations qui incitent les gens à lancer leurs entreprises sont propres à chacun et sont le résultat d'un choix personnel ou non. Elles seront analysées par ordre d'importance du nombre de citations sur les données de l'enquête.

- **Sortir du chômage**

Les résultats de notre enquête montrent que le besoin de sortir du chômage est la motivation la plus citée par les jeunes de notre échantillon. Ces derniers dont le besoin de sortir du chômage reste le motif principal, représentent 30,4%. En effet, il n'est pas étonnant de voir cette motivation être l'une des principales raisons qui poussent les gens, les jeunes en particulier, à se lancer dans l'entrepreneuriat. Les jeunes sont touchés de plein fouet par les conséquences du manque d'emploi en Afrique, particulièrement au Sénégal. Dans un contexte économique sénégalais morose s'insérer dans le monde du travail devient de plus en plus difficile (Tine, 2018, 13), en particulier pour les jeunes. S'auto-employer ou créer sa propre activité génératrice de revenus est pour ces derniers, l'une des meilleures solutions pour échapper au chômage. Force est de constater qu'il y a très peu d'emplois salariés créés par an au Sénégal (Edon, 2018). Cyriaque Edon stipule que « les possibilités d'emploi restent limitées dans l'économie sénégalaise » (2018, 41). Sortir du chômage, est une motivation entrepreneuriale non négligeable dans les pays en développement. Dans un pays où les politiques d'appui à l'emploi n'atteignent pas les résultats escomptés, les jeunes se réfugient pour la plupart du temps dans les activités entrepreneuriales. En d'autres termes, pour les

jeunes, « l'entrepreneuriat est une sorte d'échappatoire du chômage et des contraintes qui lui sont liées » (Baccari, 2006). Cela va de même, pour les personnes en situation de licenciement. De facto, la peur ou la menace de se retrouver au chômage, « peut les pousser à démarrer leur propre entreprise, surtout lorsqu'ils sont en âge moyen » (Schruoffeneger, 2015, 15). Beaucoup de jeunes nous disent qu'ils n'aiment pas rester les bras croisés, ils veulent sortir du chômage pour satisfaire à leurs besoins et ceux de leurs familles. Toutefois, un grand nombre de jeunes est aussi motivé par les difficultés de décrocher un emploi salarié.

- Difficulté de trouver un emploi

La difficulté de trouver un emploi salarié dans le secteur public comme privé, reste une des raisons phares qui poussent les jeunes à créer leurs propres affaires. Dans notre échantillon, 25% des jeunes ont lancé leurs propres entreprises à cause des difficultés de trouver un emploi dans un marché où les opportunités de trouver un travail s'avèrent très minimes. Les résultats de notre enquête stipulent que, nombre de jeunes se sont aventurés dans l'entrepreneuriat après l'échec de plusieurs tentatives de concours. C'est le cas de cette jeune mariée commerçante âgée entre 25 et 30 ans :

J'ai pas mal tenté des concours juste après mon BAC, mais *touss*²², je n'ai pas réussi, et comme j'avais très tôt eu le goût du commerce, je me suis dit pourquoi ne pas essayer ? Avec l'aide et les conseils de mon mari j'ai parvenu à installer cette boutique de vente de produits avicoles (poulet et œufs)²³.

Le manque d'emploi dans le marché du travail au Sénégal est un motif important qui pousse les jeunes à entreprendre. Cela veut dire que l'entrepreneuriat n'est pas un choix de carrière pour ces derniers. D'autres jeunes que nous avons interrogés espéraient trouver des postes dans des structures privées juste après l'obtention de leurs diplômes de Licence ou de Master. Beaucoup d'entre eux ont déposé leurs dossiers en vain. C'est l'exemple de cette jeune mariée Peul âgée entre 20 et 25 ans :

J'ai fait des études en comptabilité. Après ma licence, j'ai tenté plusieurs concours en vain. J'ai eu à réaliser un stage dans une structure privée mais les conditions étaient dures, surtout en tant que mariée. J'ai tenté cette fois-ci de déposer mes dossiers dans plusieurs entreprises, je n'ai pas eu gain de cause. C'est ainsi que la décision d'entreprendre m'est venue en tête ²⁴.

De même, les jeunes entrepreneurs qui ont cité la difficulté de trouver un emploi comme leur motif entrepreneurial, sont, pour la majeure partie, titulaires au moins du baccalauréat. En

²² Terme Wolof, qu'on rencontre presque dans toutes langues du pays, et qu'on peut traduire en français par « rien »

²³ Enquête sur une jeune commerçante, (Enquête n°14).

²⁴ Enquête sur une jeune commerçante, (Enquête n°7).

effet, trouver un emploi salarié est toujours un casse-tête pour les jeunes diplômés. D'autres entreprennent après l'échec de plusieurs tentatives de trouver un emploi dans la fonction publique et ou privée. Ils n'ont donc aucune opportunité d'emploi si ce n'est de créer leurs propres affaires. Ils se lancent, parce qu'ils ont « épuisé toutes les possibilités de trouver un emploi et d'acquérir des revenus » (Tessier-Dargent, 2014). La difficulté de trouver un emploi est l'une des plus grandes motivations entrepreneuriales chez les jeunes ici au Sénégal. C'est d'ailleurs la plus influente selon d'autres spécialistes dans le domaine. Ainsi, selon Simon Sambou, secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor,

La plus forte motivation c'est la difficulté de trouver un emploi, parce qu'aujourd'hui tout le monde sait que les jeunes ont d'énormes difficultés pour trouver des postes dans le secteur public et aussi privé. Donc c'est l'auto-emploi qui peut absorber la grande majorité des jeunes, surtout ceux qui sortent des universités ou des écoles de formation (...)²⁵.

- Créer son propre emploi

Le besoin de créer son propre emploi est une motivation entrepreneuriale qui représente 17,4% de notre échantillon. Beaucoup de jeunes interrogés disent qu'ils ont eu l'idée de créer leurs propres affaires depuis longtemps. Parmi eux, certains ont d'abord subi une formation ou étaient apprentis quelque part. Entreprendre est pour eux un moyen de créer leur propre emploi mais aussi un moyen d'application des compétences acquises. C'est ce qu'explique ce jeune homme âgé entre 25 et 30 ans : Après la formation que j'ai faite à la CRFP de Ziguinchor et des années d'apprentissage en menuiserie chez un cousin, j'ai décidé de créer mon propre atelier, c'est ce que j'ai toujours souhaité²⁶.

En effet, certains jeunes décident de créer leurs propres activités après une bonne expérience dans le domaine exercé. C'est le cas aussi de cette jeune dame âgée entre 25 et 30 ans : « Je travaillais dans un salon, après une bonne expérience dans la coiffure j'ai eu l'idée de créer le mien ». La création de son propre emploi apparaît aussi comme une opportunité d'avoir le contrôle sur tous ce que l'on fait et ce l'on gagne, ou un moyen de travailler pour soi-même et non pour le compte d'une autre personne. C'est ce que confirme ce jeune carreleur : Moi, depuis très longtemps, j'ai toujours voulu travailler pour ma propre poche. Après plusieurs années d'apprentissage, j'ai décidé de travailler pour moi-même, et c'est comme ça que j'ai commencé à gagner et réaliser des chantiers²⁷.

- Le besoin d'indépendance ou d'autonomie

²⁵ Entretien avec S. Sambou, secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor, le 15 décembre 2022.

²⁶ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquête n°41).

²⁷ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquête n°35).

Dans plusieurs documents consultés, le besoin d'indépendance ou d'autonomie, est la motivation majeure qui incite les jeunes à entreprendre. Beaucoup de spécialistes en sciences économiques et sociales soutiennent que « le désir d'être indépendant et autonome est l'explication fréquemment donnée comme motif de création d'une nouvelle entreprise » (Béllataf et Nasroun, 2013, 85). Dans ce cadre, nous dirons avec Shapero (1975) que, « les premiers motifs de l'entrepreneur sont le besoin d'indépendance et le désir d'être son propre patron et l'aspiration à l'autonomie » (cité par Béllataf et Nasroun, 2013, 86). En revanche, ceci n'est pas le cas dans notre échantillon. Mais néanmoins, cette motivation représente aussi un taux non négligeable de 17,4% de notre enquête. De nos jours, la recherche de la liberté ou de l'indépendance dans le monde professionnel influence beaucoup de gens à tenter leurs coups dans l'entrepreneuriat. En effet, pour certains jeunes entrepreneurs, le goût d'entreprendre est fortement lié au refus d'être commandé ou bien d'être sous les ordres d'une autre personne. Cette quête de liberté peut être constatée à partir des propos de ce jeune commerçant âgé entre 30 et 35 ans et titulaire d'une Licence (Bac+3) : « Je ne suis jamais à l'aise quand je travaille sous le commandement d'un autre, la liberté pendant le travail est le principal motif qui m'a poussé à créer mon propre business²⁸ ». Pour un autre jeune, « c'est mieux d'être indépendant, libre, je l'ai toujours voulu, on gagne ce qu'on travaille et c'est fini²⁹ ».

- Réaliser ses rêves

La réalisation des rêves n'a pas assez d'influence sur les jeunes entrepreneurs de notre échantillon. Seulement quatre (4) jeunes sont motivés par le besoin de réaliser leurs rêves et représentent 4,3%. Il y'a des jeunes dans notre échantillon qui rêvent de réaliser un jour de grands projets dans un secteur bien déterminé. D'autres avant de se lancer, avait une estime à l'égard de grands entrepreneurs connus au niveau national ou international et dont ils sont des fans. Ils rêvent d'accomplir de grandes réalisations dans leurs secteurs entrepreneuriaux comme ceux-là.

- Choix de carrière

Choisir l'entrepreneuriat comme une carrière professionnelle est une motivation très peu citée par les jeunes entrepreneurs de notre échantillon. Ils sont seulement au nombre de trois (3) et représentent 3,3%. Cela justifie que la majeure partie de nos personnes enquêtées se sont lancées dans l'entrepreneuriat par nécessité. La première intention de ces dernières était l'espoir de décrocher, après les études supérieures, un travail salarié aussi bien dans le secteur public

²⁸ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquêté n°22).

²⁹ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquêté n°70)

que dans le secteur privé. Par ailleurs, quelques-uns des jeunes ont choisi de faire carrière dans l'entrepreneuriat à cause de l'affection qu'ils ont de leurs activités exercées avant même de se lancer. C'est ce qu'explique un jeune Wolof marié âgé entre 30 et 35 ans, dans ce passage : « j'ai créé cette activité à cause de l'affection que j'ai du métier. La menuiserie est un métier que j'aime beaucoup, j'ai grandi avec ³⁰».

- Profiter d'une opportunité inexploitée

La détection et l'exploitation d'une opportunité est une motivation très importante dans le domaine entrepreneurial. Cependant, les jeunes de notre échantillon en sont très peu motivés. Une seule personne a cité cette motivation, pour une représentativité de 1,1%. En fin, un jeune n'a pas répondu à la question, un autre a cité une motivation différente de celles que nous avons mentionnées dans le tableau (12).

En somme, nous pouvons résumer les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs de notre échantillon en se basant sur les approches *Push/ Pull*. D'après Fayolle (2006), l'approche *Push* désigne les personnes qui se lancent dans l'entrepreneuriat par nécessité (sortir du chômage, difficulté de trouver un emploi, insatisfaction dans un poste précédant...) et celle *Pull* (besoin d'indépendance, opportunité de marché, détection d'une opportunité.) par les personnes qui se lancent par opportunité. Ainsi, dans notre échantillon, l'entrepreneuriat par nécessité, conséquence du manque d'emploi, est plus marquant. Au total, plus de la moitié des jeunes enquêtés se trouvent dans le groupe des entrepreneurs par nécessité (*Push*) et représentent 55,4%. Ces derniers n'ont pas d'autres choix que de créer leurs propres affaires. Nous pouvons, par exemple, parler d'entrepreneuriat de nécessité lorsque la décision de créer une entreprise est motivée par des facteurs ou événements tels que le chômage, une absence d'alternative afin de répondre à ses besoins individuels ou familiaux, (...) (Giacomin et al., 2016).

Quant à l'approche *Pull*, elle serait motivée par une recherche ou un désir d'autonomie, mais aussi par le fait de repérer une opportunité d'affaire à développer (Gabarret et Vedel, 2015), et le besoin de créer son propre emploi. L'entrepreneuriat d'opportunité (*pull*) fait référence aux individus qui se sont engagés dans la création et/ou la croissance de nouvelles entreprises afin de poursuivre des opportunités d'affaires pour leurs propres intérêts (Zoumba, 2018). Ainsi, 32 jeunes de notre échantillon peuvent être classés dans ce groupe pour un taux de 35,9%. Malgré les résultats de notre enquête et la vaste littérature qui se concentre sur les motivations entrepreneuriales de types *push* et *pull*, d'autres motivations, notamment le besoin

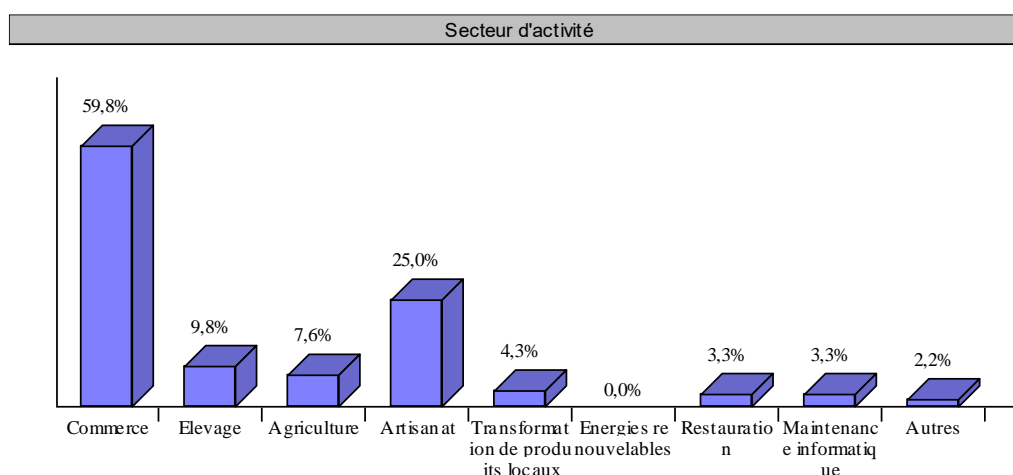
³⁰ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquêté n°48)

d'accomplissement, le choix de carrière... restent non négligeables dans le domaine de l'entrepreneuriat. Néanmoins, nous constatons, avec les résultats de l'enquête, que les jeunes entreprennent par nécessité.

2.3. Les secteurs d'activités

Dans le graphique qui suit, nous allons présenter les différents secteurs d'activités qui absorbent plus de jeunes entrepreneurs dans notre échantillon.

Graphique 5 : les différents secteurs d'activités des jeunes



Source : Enquête Assine, 2022-2023

A la lecture des résultats de ce graphique, nous observons que le secteur du commerce est pratiqué, par les jeunes, plus que les autres secteurs. D'ailleurs, « en regardant pour le Sénégal de façon plus détaillée nous nous apercevons que le commerce de détail est bien loin devant les autres secteurs (GEM, 2015, 52). En effet, cinquante-cinq (55) jeunes de notre échantillon exercent dans ce secteur, représentant ainsi, 59,8%. Le secteur qui suit est celui de l'artisanat³¹ avec vingt-trois (23) citations, soit 25%, suivi de l'élevage avec neuf (9) citations, soit 9,8%, l'agriculture vient derrière l'élevage avec sept (7) citations, soit 7,6%. La transformation de produit locaux quatre (4) citations, la restauration et la maintenance informatique chacun trois (3) citations, représentent respectivement 4,3% et 3,3% pour les deux derniers secteurs. Aucun des jeunes n'a cité le secteur des énergies renouvelables. Pour Autre secteur, deux (2) jeunes ont mentionné la blanchisserie.

Le foisonnement des jeunes dans le commerce peut s'expliquer par le fait que, le secteur n'exige ou ne nécessite pas beaucoup de compétences ou de connaissances en amont. C'est-à-dire, pour faire du commerce, il n'est pas nécessaire d'être diplômé ou de subir une formation

³¹ Les activités artisanales des jeunes que nous avons interrogés sont : menuiserie (bois et métallique), coiffure, bijouterie, carrelage, couture.

dans le domaine, c'est un secteur facile d'accès. En d'autres termes, c'est un type d'activité entrepreneuriale qui ne nécessite pas de qualifications particulières. En guise d'exemple, on constate qu'au Sénégal, particulièrement à Ziguinchor, parmi les plus grands commerçants, beaucoup n'ont pas une grande expérience scolaire (école française) ou bien n'en ont pas du tout. Dans cet ordre d'idée, Simon Sambou tire l'exemple sur les *Bao-Baol*³². Selon ce dernier, la majeure partie n'a pas une grande expérience académique et ou professionnelle, mais pourtant, ils font partie des plus grands commerçants au Sénégal. Il ressort aussi des entretiens, que l'impatience de gagner rapidement de l'argent est un motif important qui incitent les jeunes à mener des activités commerciales. Néanmoins, le diplôme, comme l'expérience académique ou professionnelle dans le domaine exercé est un atout.

De même, l'artisanat est un secteur très dynamique dans lequel s'engagent beaucoup de jeunes. D'ailleurs, pour certains auteurs, il est considéré comme « la composante la plus dynamique du secteur informel après le commerce » (Mbaye, 2012). En effet, on constate que les jeunes y (l'informel) trouvent beaucoup d'intérêt. Quant à l'agriculture, dans la commune de Ziguinchor, l'afflux des jeunes dans le secteur devient de moins en moins important. Cela s'explique par le manque de terre arable, conséquence de la forte urbanisation (Diédhiou, 2020) dont subit la commune. Ça devient, de plus en plus, le cas pour l'élevage. Ces deux activités nécessitent un espace plus important, et cela devient quasi impossible d'en trouver. Les autres secteurs (transformation de produits locaux, maintenance informatique, restauration, énergies renouvelables) sont très peu représentés dans notre échantillon. En effet, ce sont des secteurs qui exigent plus d'expérience ou de savoir-faire, ou bien encore plus de compétences techniques et académiques.

Toutefois, dans chaque secteur d'activité, nous constatons la prédominance d'une ethnie. C'est ce que nous essayerons de démontrer dans le tableau bivarié ci-dessous. L'analyse bivariée a pour objectif de dégager les éventuelles relations qui peuvent exister entre deux variables prises simultanément. Dans la plupart des cas, le chercheur est amené à expliquer l'influence d'une variable sur une autre (Kane *et al.*, 2014). Ainsi, il est question ici de démontrer la prédominance ethnique dans chaque secteur d'activité.

³² Nom donné aux habitants du Baol, actuelle région de Diourbel, considérés depuis très longtemps comme de grands commerçants.

Tableau 13 : analyse bivariée entre l'ethnie et le secteur d'activité

Secteur d'activité	Commerce	Elevage	Agriculture	Artisanat	Transformation de produits locaux	Energies renouvelables	Restauration	Maintenance informatique	Autres	TOTAL
Ethnie										
Diola	6	3	1	7	0	0	0	1	0	18
Mandingue	4	0	0	6	0	0	1	0	0	11
Wolof	20	3	4	4	2	0	0	2	1	36
Peul	16	1	1	3	1	0	2	0	1	25
Sérère	3	0	1	0	1	0	0	0	0	5
Manjack	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autre	5	2	0	3	0	0	0	0	0	10
TOTAL	55	9	7	23	4	0	3	3	2	106

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de cette analyse bivariée exhibent que, les Wolofs et les Peuls sont largement plus présents dans le secteur du commerce dans la commune de Ziguinchor. En effet, cela est très facile à justifier, il suffit justement de sillonner les marchés de la ville pour voir la réalité. Dans notre échantillon, ils représentent respectivement vingt (20) et seize (16) citations. Les Diolas sont majoritaires dans l'artisanat suivis des Mandingues, avec respectivement sept (7) et six (6) citations. Il faut admettre que culturellement, le secteur du commerce n'est pas aussi prisé chez les Diolas. Les Wolofs sont aussi majoritaires dans la maintenance informatique et dans la transformation des produits locaux et sont à égalité dans le secteur de l'élevage avec les Diolas. Quant à l'ethnie Peul, elle domine sur la restauration.

2.4. Forme d'acquisition de l'entreprise et statut juridique

Dans cette étape, nous allons démontrer dans le tableau ci-dessous comment les jeunes ont acquis les structures ou activités entrepreneuriales qu'ils gèrent. Autrement dit, par quel moyen les jeunes ont parvenu à acquérir leurs entreprises.

Tableau 14 : forme d'acquisition d'entreprise chez les jeunes

Forme d'acquisition	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	3	3,3%
Création	83	90,2%
Succession	5	5,4%
Reprise d'entreprise familiale	1	1,1%
Achat	0	0%

Total observé	92	100%
----------------------	-----------	-------------

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de ce tableau, démontrent que la majorité des jeunes entrepreneurs de notre échantillon ont créé eux-mêmes leurs entreprises. Ils sont au nombre de quatre-vingt-trois (83), et représentent 90,2% de l'échantillon. Les jeunes qui ont acquis leurs entreprises par succession représentent 5,4%. Un seul jeune affirme avoir repris une entreprise familiale déjà existante. Trois jeunes n'ont pas répondu à la question. De même, aucun n'a acquis son entreprise par achat. Cela relève du fait que l'achat d'une entreprise exige des fois la possession de moyens financiers suffisants en amont. Or, la plupart des jeunes entrepreneurs, particulièrement ceux de notre échantillon, détenaient des moyens financiers très modestes lors du démarrage de leurs activités. En outre, il existe différents types de statuts juridiques, en ce qui concerne les entreprises créées par les jeunes de notre échantillon. Le statut juridique décrit les principales caractéristiques d'une entreprise.

Tableau 15 : statut juridique de l'entreprise

Statut juridique	Nombre de citation	fréquence
Non réponse	1	1,1%
Entreprise individuelle	85	92,4%
GIE	1	1,1%
SA	1	1,1%
SARL	3	3,3%
Autres	1	1,1%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Au Sénégal, quand on se réfère aux données de la RGE (2016), les entrepreneurs individuels (plus de 80%) sont largement plus nombreux (BTI, 2020, 23). En ce qui concerne le statut juridique, chez les jeunes entrepreneurs, les résultats de ce tableau montre une très large prédominance de l'entreprise individuelle³³ pour une représentativité de 92,4%. Les SARL, SA et GIE représentent respectivement 3,3% et 1,1% pour chacun des deux derniers statuts juridiques. Une (1) seule personne n'a pas répondu à la question et une a cité un autre statut juridique qu'il n'a pas précisé. L'entreprise individuelle est, pour la plupart, de type

³³ Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant qui est responsables sur ses biens propres. L'entreprise exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Disponible sur : <https://www.insee.fr> (consulté le janvier 2023)

commerciale, artisanale et culturelle. C'est le type d'entreprise qui compose essentiellement le secteur informel.

2.5. L'offre de l'entreprise

Toute entreprise, quel que soit son secteur d'activité, met à la disposition de ses clients un produit, un service, ou les deux. En ce qui concerne cette sous-sous-partie, il convient d'identifier les types d'offres des jeunes entrepreneurs.

Tableau 16 : l'offre de l'entreprise

Types d'offres	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	2	2,2%
Produit (s)	49	53,3%
Service (s)	22	23,9%
Produit(s) et services (s)	19	20,7%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Ce tableau renseigne que 53,3% des jeunes entrepreneurs proposent une offre de produit(s) à leurs clients. Quant à l'offre de service, elle représente 23,9%. Il y a parmi les jeunes entrepreneurs ceux qui proposent en même temps les deux offres (produit(s) et service(s)). Ils représentent 20,7% de notre échantillon. En effet, nombre de jeunes installent des boutiques et mettent à la disposition des clients des produits (fournitures scolaires, produits cosmétiques, alimentation...), et des services (photocopie, transferts d'argent, scan...) en même temps. Au Sénégal, de telles structures qui combinent la vente de produit(s) et service(s), particulièrement dans le petit commerce, sont communément appelées des multiservices. Cette activité commerciale est très présente dans la commune de Ziguinchor et c'est un domaine qui absorbe beaucoup d'étudiants. En effet, dans notre échantillon, les jeunes qui ont créé des multiservices sont ou étaient des étudiants.

2.6. Bénéfice d'un financement, moyens de financement de départ et accompagnement

2.6.1. Bénéfice d'un financement

Le financement est l'un des freins majeurs liés à l'entrepreneuriat. Au Sénégal, bénéficier d'un financement au niveau d'une institution financière (banque ou microfinance) ou d'une personne tierce, est vraiment tout un tas de problèmes, plus difficile encore quand on est jeune. Le RGE de 2016 indique que la famille et les amis sont les sources sollicitées par le plus grand nombre d'entrepreneurs (BIT, 2020). Parmi les jeunes de notre échantillon, peu ont affirmé

avoir une fois bénéficié d'un financement. Le tableau ci-dessous distingue la part des jeunes qui ont une fois bénéficié d'un financement et ceux qui n'en ont jamais eu l'occasion.

Tableau 17 : La part des jeunes qui ont bénéficié d'un financement

Avez-vous une fois bénéficié d'un financement ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	3	3,3%
Oui	11	12%
Non	78	84,8%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de notre enquête confirment que les jeunes éprouvent toujours des difficultés pour obtenir des financements au niveau des institutions publiques ou privées. Ainsi, le tableau ci-dessus nous fait savoir que soixante-dix-huit (78) jeunes entrepreneurs de notre échantillon, soit 84,8% n'ont jamais bénéficié d'un financement auprès de qui que ce soit. Ceux qui en ont bénéficié, au moins une fois, constituent un nombre minime de onze (11) jeunes soit 12% de l'échantillon. Ceux qui n'ont pas répondu à la question représentent 3,3%. Pour ce qui est des jeunes qui ont une fois bénéficié d'un financement, les montants sont de 80.000 à plus de 200.000 F CFA (tableau 18). Ces résultats exhibent les difficultés d'accès aux financements des entrepreneurs, surtout les jeunes, au Sénégal en général. Or, « le volet financier est certainement l'un des plus importants au sein du dispositif d'accompagnement des projets de création d'entreprise » (Dia, 2011, 16).

Tableau 18 : le montant des financements reçus

Montant du financement	Nombre de citation
Non réponse	1
Entre 80.000 et 120.000 FCFA	3
Entre 120.000 et 160.000 FCFA	0
Entre 160.000 et 200.000 FCFA	1
Entre 200.000 FCFA et plus	6
Total observé	11

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de ce tableau démontrent que six (6) jeunes, dans notre échantillon, ont une fois reçu un financement d'une valeur de 200.000 FCFA ou plus. Il y a trois (3) autres aussi qui ont acquis des financements d'une somme situant entre 80.000 FCFA et 120.000 FCFA. Un jeune déclare avoir reçu un financement d'une valeur situant entre 160.000 FCFA et 200.000

FCFA. Une seule personne n'a pas répondu à la question. De fait, la provenance des financements diffère d'un jeune à un autre.

Tableau 19 : provenance des financements reçus par les jeunes

Moyens de financement	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	0	0%
Banque	0	0%
Microfinance	2	18,18%
Parent/proche	5	45,45%
Autres	4	36,36%
Total observé	11	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de notre enquête nous montrent clairement que, le financement des jeunes venant des institutions de financements publiques comme privées s'avère très faible voire quasi nul. Ainsi, en ce qui concerne notre étude, aucun des jeunes n'a reçu un financement venant d'une banque. Deux (2) jeunes seulement affirment avoir reçu des financements de la part d'une institution de microfinance. La plupart part des jeunes ont été financés par un parent ou un proche et sont au nombre de cinq (5). Avec le faible accès au financement des banques classiques, les jeunes font souvent « recours aux parents et amis pour lever des fonds » (Granovetter, 2003, 176). Il faut, quand-même, avouer que les sommes qui sont souvent rassemblés sont « toujours » modiques (Granovetter, 2003, 176). Quatre (4) jeunes ont été financés par d'autres moyens. En effet, deux jeunes femmes affirment avoir reçu une aide financière de la part de leurs maris. Un (1) jeune affirme avoir été financé par son ami, un autre par le biais d'un concours organisé par le groupe SONATEL. A cet effet, sachant que les chances d'obtenir des financements restent très minimes, beaucoup de jeunes démarrent leurs projets d'entreprises avec de modestes fonds qu'ils détiennent.

2.6.2. Moyens de financement de départ

Il existe plusieurs moyens par lesquels les entrepreneurs, particulièrement les jeunes, arrivent à démarrer leurs activités. Trouver les moyens, financiers surtout, pour démarrer un projet d'entreprise est un grand challenge pour les jeunes porteurs de projets. Ainsi, dans le tableau ci-après, nous identifierons les différents moyens par lesquels les jeunes entrepreneurs de notre échantillon ont parvenu à démarrer leurs affaires.

Tableau 20 : les différents moyens de financements de départ

Moyen de financement de départ	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	4	4,3%
Fonds propres	81	88%
Banque	0	0%
Microfinance	0	0%
Épargne	2	2,2%
Financement d'un proche	5	5,4%
Autres	0	0%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Le financement est un aspect critique de la vie du projet. C'est de cela que vont dépendre le lancement et le développement de l'activité (Fayolle, 2017, 176). En effet, les résultats présentés dans ce tableau montrent et confirment encore les difficultés qu'éprouvent les jeunes sur l'obtention de financements auprès des banques et des institutions de microfinances. Pour le démarrage de leurs projets, aucun des jeunes n'a reçu un financement de la part de ces dernières.

Ainsi, pour lancer leurs activités, 88% des jeunes de notre échantillon se sont débrouillés avec leurs fonds propres. Quelques 5,4% ont été financés par des proches, et 2,2% ont démarré avec de l'argent d'épargne. Enfin, 4,3% des jeunes n'ont pas répondu à la question. Ce manque d'assistance financière à l'égard des jeunes n'est pas le seul problème que ces derniers déplorent. A travers les résultats de notre enquête, on constate que le degré d'accompagnement des jeunes est très faible.

2.6.3. Accompagnement des jeunes entrepreneurs

Tableau 21 : niveau d'accompagnement des jeunes entrepreneurs

Bénéficiez-vous d'un accompagnement ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	10	10,9%
Oui	0	0%
Non	82	89,1%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Pour ce qui concerne l'accompagnement des jeunes dans leurs processus de création ou le développement de leurs entreprises, on constate à travers le tableau ci-dessus, qu'il s'avère

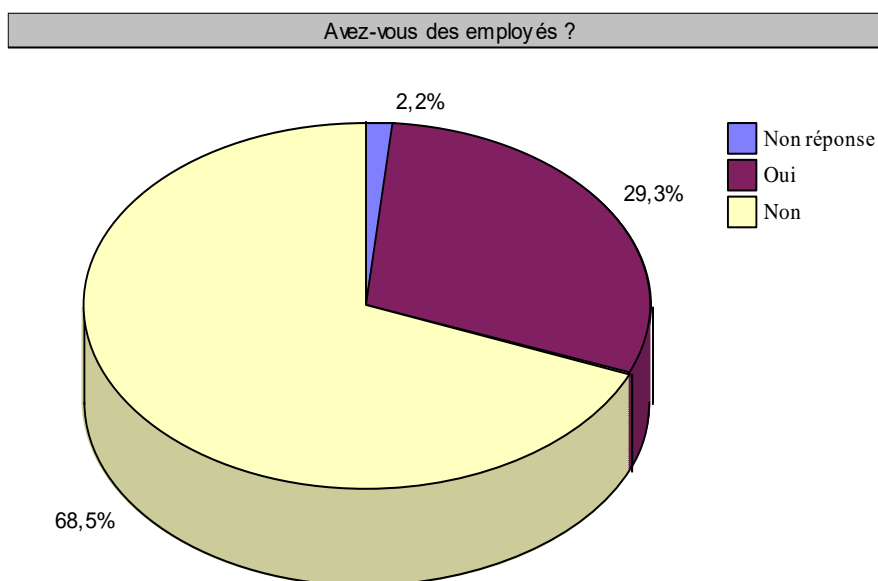
nul. Aucun des jeunes dans notre échantillon ne bénéficie d'un accompagnement. D'autres jeunes n'ont pas répondu à la question (10,9%). Hormis ces derniers, tout le reste des jeunes qui composent notre échantillon, soit 89,1% ne bénéficient d'aucun accompagnement.

2.7. Possession d'employés et activité exercée à part l'activité entrepreneuriale

2.7.1. Possession d'employés

Plusieurs jeunes affirment qu'ils ont des employés à leurs charges. Le graphique suivant nous éclaire le nombre de jeunes qui ont des employés et ceux qui n'en ont pas.

Graphique 6 : la part des jeunes entrepreneurs ayant des employés en charge



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Le graphique ci-dessus nous renseigne que vingt-sept (27) jeunes, dans notre échantillon, ont des employés, soit un taux représentatif de 29,3%. Ceux qui n'en ont pas sont majoritaires et représentent 68,5%. Deux jeunes n'ont pas répondu à la question. Le graphique nous fait savoir aussi que les jeunes entrepreneurs, en dehors de leurs propres emplois, participent à la création d'autres emplois.

De même, il ressort des résultats de l'enquête que 14,1% des jeunes ont au moins deux employés, 10,9% n'ont qu'un (1) seul employé, 2,2% affirment avoir trois employés et les 2,2% qui restent en ont quatre. Ainsi, il est très important de noter que le nombre d'emplois créés par les jeunes, particulièrement ces derniers que nous avons enquêtés, n'est pas négligeable. Cela justifie encore l'importance de l'entrepreneuriat des jeunes dans la lutte contre le chômage. Ainsi, le tableau qui suit clarifie sur le nombre d'employés en possession par jeune.

Tableau 22 : nombre d'employés en possession

Nombre d'employés	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	65	70,7%
Un	10	10,9%
Deux	13	14,1%
Trois	2	2,2%
Quatre	2	2,2%
Cinq	0	0%
Six	0	0%
Six et plus	0	0%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Toutefois, selon les dires de quelques jeunes entrepreneurs, le fait d'avoir un ou des employés leur permet de poursuivre d'autres activités en même temps. A cet effet, le tableau ci-dessous identifie les jeunes qui accumulent l'activité entrepreneuriale avec une autre.

2.7.2. Profession ou activité exercée à part l'activité entrepreneuriale

Tableau 23 : les jeunes exerçant une autre activité ou profession

Autre activité ou profession	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	7	7,6%
Oui	14	15,2%
Non	71	77,2%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

L'étude de ce tableau montre que le nombre de jeunes exerçant une autre activité ou profession est minime. Peu de jeunes combinent leurs activités principales avec d'autres occupations. Néanmoins, 15,2% des jeunes de notre échantillon exercent d'autres activités, ce qui n'est pas mal pour des jeunes débutants dans le domaine entrepreneurial. Neuf (9) d'entre eux sont des étudiants. Pour les autres, nous avons respectivement, un éleveur, un informaticien, un jardinier, un infographe et un encadreur d'élèves. Ces derniers ainsi cités précisent que ces occupations secondaires ne sont pas aussi prises à la rigueur comme leurs principales activités. D'ailleurs, de jeunes entrepreneurs enquêtés précisent que les activités secondaires sont exercées lorsque le temps le permet.

2.8. Paiement des impôts

Un impôt est un versement obligatoire et sans contrepartie aux administrations publiques. Il sert principalement à financer les dépenses publiques et peut constituer également un moyen de régulation de l'activité économique³⁴. Au Sénégal, l'impôt est prélevé dans chaque commune par la municipalité. Toute personne qui exerce une activité économique est assujettie à l'impôt. Ainsi, à travers leurs activités, les jeunes entrepreneurs participent au développement socioéconomique de la commune. En revanche, est-ce que ce sont tous les jeunes qui paient l'impôt ? Quel est le genre d'impôt dont ils sont assujettis ? C'est ce que nous allons démontrer dans cette sous-partie du chapitre. Mais avant tout, nous allons, d'abord, vérifier si les jeunes entrepreneurs ont formalisé ou non leurs activités ou entreprises.

2.8.1. Possession d'un NINEA et/ou d'un registre de commerce

Étudier cet aspect nous permet de voir si les jeunes évoluent dans le secteur formel ou bien dans le secteur informel.

Tableau 24 : la part des jeunes qui possède ou non un NINEA et/ou un registre de commerce

Possession du NINEA et/ou du registre de commerce	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	10	10,9%
Oui	20	21,7%
Non	62	67,4%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Plus de la moitié des jeunes entrepreneurs n'ont pas de NINEA ni de registre du commerce. Ce qui signifie que plus de la moitié des personnes enquêtées évoluent dans le secteur informel. Ils représentent, en tout, 67,4% de l'échantillon. Les jeunes qui possèdent les documents de formalisation représentent seulement 21,7%. On constate une réticence de la part de quelques répondants sur cette question. Ceux qui n'ont pas répondu à la question représentent 10,9%. La formalisation des entreprises dans l'ensemble du territoire Sénégal est un grand défi. Sur la base des données du RGE (2016), « 97 pour cent des unités économiques non agricoles opèrent dans le secteur informel » (BIT, 2020, 1).

Les données présentées dans ce tableau (24) confirment que beaucoup d'entrepreneurs, les jeunes en particulier, préfèrent évoluer dans le secteur informel. Le refus de se formaliser

³⁴ <https://www.insee.fr> (consulté le 27 janvier 2023)

peut s'expliquer par deux raisons principales, selon le secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor. En effet,

La première, c'est que la formalisation n'est pas dans nos coutumes et nos traditions, le fait "euh", le réflexe d'aller se faire formaliser est tout un problème pour le Sénégalais. Prenez le cas tout simplement de la déclaration de naissance des enfants, c'est tout un problème, donc les gens préfèrent rester dans leurs petits coins, ne pas avoir de registres de commerce, ne pas avoir de NINEA, parce qu'il y'a derrière cela, la peur de l'imposition (...)³⁵.

Ce refus de formalisation peut être appréhendé, selon Serge Francis Simen, par les contraintes administratives et fiscales auxquelles les entrepreneurs sont astreints (2018, 1). De même, cela peut ressortir du manque d'information sur les avantages que procure la formalisation des activités (Simen, 2018, 1).

Les résultats de nos entretiens avec les personnes-ressources révèlent que le premier facteur du refus de se formaliser n'est rien d'autre que le refus de payer les impôts. En d'autres termes, c'est ce qui retient beaucoup d'acteurs économiques dans l'informel. Par contre, les justifications avancées par les jeunes entrepreneurs ne vont pas dans le même sens. Beaucoup de jeunes préfèrent attendre jusqu'à ce que leurs activités prolifèrent, c'est-à-dire se développent. D'autres, en revanche, déplorent la cherté des procédures administratives.

Cette absence de possession des documents formels est très manifeste dans l'artisanat. Selon le secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor, de nombreux entrepreneurs artisanaux n'ont pas de NINEA ou bien, ils en ont mais ne paient pas l'impôt. Toutefois, admettons que le secteur non structuré soit indispensable à la création d'emploi. C'est le secteur le plus grand pourvoyeur d'emploi au Sénégal. Le secteur informel détient encore de large potentialités en matière d'emplois et peut ainsi jouer un grand rôle dans la résorption du chômage, contrairement au secteur moderne (Badiane, 1994, 547). De fait, malgré le refus de se formaliser, cela ne les empêche pas de payer l'impôt. En effet, le paiement de l'impôt ne dépend pas forcément du fait d'avoir un NINEA ou un registre de commerce ou non. Même ceux qui n'en ont pas paient l'impôt, souvent, par le biais d'une descente sur le terrain (opération) des agents de collecte envoyés par la municipalité. Ainsi, dans le tableau ci-dessous, nous allons démontrer la part des jeunes de notre échantillon qui paient leurs dus (impôts).

³⁵ Entretien avec S. Sambou, secrétaire général de la chambre des métiers de Ziguinchor, le 15 décembre 2022.

Tableau 25 : la part des jeunes qui paient l'impôt

Payez-vous l'impôt ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	13	14,1%
Oui	57	62%
Non	22	23,9%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les données présentées dans ce tableau montrent que 62% des jeunes entrepreneurs paient l'impôt. Ceux qui ne paient pas représentent 23,9% de l'échantillon. On remarque aussi une réticence de la part des répondants avec 14,1% de « non réponse ». La quasi-totalité des jeunes sont assujettis à la patente. Celle-ci est une taxe annuelle acquittée par les commerçants, les industriels, les membres de certaines professions libérales³⁶. La valeur à payer dépend de l'importance de l'activité ou des produits mis à la vente. D'après les données de l'enquête de terrain, les sommes varient entre 10.000 et 50.000 F CFA et plus. De même, quelques-uns des jeunes payent le droit de place (*juuti*). Cette taxe se paie par jour et est assujettie aux commerçants qui étalent leurs produits dans les places publiques, à l'intérieur ou aux alentours d'un marché. Par contre, les résultats montrent aussi qu'il existe des jeunes qui ignorent l'appellation de la taxe qu'ils paient. C'est l'exemple de ce jeune entrepreneur qui déclare : « bon je ne sais pas le nom de l'impôt, des gens viennent ici, regardent ma boutique, me disent la somme à payer, je leur donne et ils repartent »³⁷. Toutefois, il est important de préciser que les jeunes n'apprécient pas le paiement de l'impôt de la même manière.

Tableau 26 : appréciation sur la somme du paiement de l'impôt

Comment appréciez-vous le paiement	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	39	42,4%
Acceptable	24	26,1%
Un peu cher	19	20,7%
Trop cher	10	10,9%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Ce tableau nous renseigne sur le degré d'appréciation des jeunes sur la valeur du paiement de l'impôt. Ainsi, 26,1% des jeunes affirment que le paiement est acceptable, 20,7% disent qu'il

³⁶ Cette définition est tirée du *Grand Larousse illustré 2015*

³⁷ Enquête sur un jeune entrepreneur (Enquêté n°44).

est un peu cher et les 10,9% restants estiment que le prix de l'impôt est trop cher. 42% des jeunes n'ont pas répondu à la question. De même, on remarque que les jeunes n'ont pas la même perception en ce qui concerne l'importance du paiement de l'impôt.

2.8.2. Perception des jeunes à l'égard du paiement de l'impôt

Les jeunes ne perçoivent pas de la même manière l'importance de l'impôt qu'ils versent à la commune, certains pensent que c'est positif, d'autres le contraire. Les données de l'enquête montrent que beaucoup de jeunes apprécient positivement le paiement de l'impôt. En effet, la majeure partie des jeunes interrogés (qui paient ou non l'impôt) affirment que, le paiement de la taxe est très important dans la mesure où il permet à la commune de booster son budget économique. Les jeunes entrepreneurs comprennent très bien que, leurs impôts participent à la construction des infrastructures publiques dans la commune. Ainsi, les résultats de cette appréciation sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 27 : perception des jeunes sur l'importance du paiement de l'impôt

Comment juger le paiement de l'impôt	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	20	21,7%
Positif	67	72,8%
Négatif	5	5,4%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

En dehors des jeunes qui perçoivent de manière positive le paiement de l'impôt (72,8%), d'autres pensent que le paiement de l'impôt est négatif. Ces derniers représentent un taux minime de 5,4% de l'échantillon.

En somme, nous avons analysé, dans ce chapitre, la situation des jeunes entrepreneurs avant de se lancer et après la création. C'est-à-dire, leurs situations socioprofessionnelles avant et après avoir lancé leurs projets d'entreprises. Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que la plupart des jeunes entrepreneurs étaient en majeure partie des étudiants ou des chômeurs. La plupart d'entre eux étaient dans une situation de pauvreté. C'est pour quoi, nombreux parmi ces derniers se sont lancés dans l'entrepreneuriat par nécessité. Enfin, plus de la moitié des jeunes s'acquittent de leur impôt. En revanche, plus de la moitié des jeunes évoluent dans secteur non structuré, c'est-à-dire informel.

Chapitre 2 : Les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat et la perception des jeunes sur le secteur entrepreneurial

Dans ce chapitre, nous démontrerons dans un premier temps les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat chez les jeunes. Autrement dit, nous identifierons les impacts des activités entrepreneuriales dans la vie quotidienne de ces derniers. Ensuite, dans un deuxième temps, nous aborderons la perception des jeunes vis-à-vis du secteur entrepreneurial, en se focalisant sur les pistes suivantes : l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre le chômage ; l'entrepreneuriat comme facteur d'amélioration des conditions de vie ; l'entrepreneuriat et les obstacles qui lui sont liés.

1. Les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat

1.1. Les apports économiques

Il est question, ici, d'analyser l'appréciation des jeunes sur leurs activités, de démontrer leurs revenus mensuels, de préciser si les revenus permettent de subvenir à leurs besoins, et de voir s'ils se sentent actuellement en sécurité financière.

1.1.1. Appréciation de l'impact de l'activité entrepreneuriale

Tableau 28 : appréciation des jeunes sur l'impact de leurs activités

Comment appréciez-vous l'impact de votre activité ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	5	5,4%
Positif	87	94,6%
Négatif	0	0%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

En dehors des 5,4% qui n'ont pas répondu à cette question, les jeunes de notre échantillon affirment à l'unanimité, que l'impact de leurs activités est positif. En effet, les jeunes soutiennent que leurs activités leur ont permis de sortir du chômage, mais aussi ils parviennent à subvenir à leurs besoins et à aider leurs parents sur différents aspects grâce aux revenus qu'elles génèrent. Ce que les jeunes mentionnent le plus, c'est le fait d'avoir parvenu à trouver de l'emploi, mais surtout à générer des revenus.

1.1.2. Revenus mensuels

L'importance des revenus mensuels des jeunes diffèrent les uns par rapport aux autres. Ainsi, dans ce tableau suivant, nous répartirons les jeunes selon leurs revenus mensuels.

Tableau 29 : répartition des jeunes selon les revenus mensuels

Dans quel intervalle se situent vos revenus mensuels ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	31	33,5%
Moins de 50.000 F CFA	5	5,4%
Entre 50.000 et 100.000 F CFA	22	23,9%
Entre 100.000 et 150.000 F CFA	19	20,7%
Entre 150.000 et 200.000 F CFA	9	9,8%
Entre 200.000 F CFA et plus	6	6,5%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Parler de ce que l'on gagne, c'est-à-dire de ses propres revenus mensuels, quelle que soit la nature de l'emploi exercé, reste un sujet tabou pour un bon nombre de personnes. Les résultats de ce tableau même le confirment. En effet, 33,5% des jeunes de l'échantillon ont gardé le silence sur cette question. Cela nous empêche donc de commenter en profondeur sur l'importance des revenus mensuels des jeunes. Néanmoins, 23,9% des jeunes ont entre 50.000 et 100.000 F CFA de revenus mensuels, 20,7% gagnent entre 100.000 et 150.000 F CFA par mois, 9,8% gagnent entre 150.000 et 200.000 F CFA, 6,5% gagnent 200.000 F CFA ou plus et seulement 5,4% gagnent moins de 50.000 F CFA. La plupart des jeunes sont satisfaits des revenus générés par leurs activités. Toutefois, ces revenus leur permettent-ils de subvenir à leurs besoins ? Le tableau ci-dessous nous permettra de répondre à cette question.

Tableau 30 : les revenus permettent-ils de subvenir aux besoins ?

Subvenir aux besoins	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	4	4,3%
Oui	85	92,4%
Non	3	3,3%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les jeunes qui parviennent à subvenir à leurs besoins grâce à leurs revenus mensuels représentent 92,4%. Ce qui est très représentatif par rapport à notre échantillon. Les 3,3% des jeunes ne parviennent pas à subvenir correctement à leurs besoins du fait des faibles revenus générés par leurs entreprises, et 4,3% n'ont pas répondu à cette question. Les besoins à satisfaire diffèrent d'une personne à une autre. Mais, d'autres s'avèrent indispensables à toute personne.

Tableau 31 : les besoins essentiels subvenus

Les besoins essentiels	Nombre de réponse	Fréquence
Non réponse	10	10,9%
Se nourrir	80	87%
Se vêtir	53	57,6%
Se soigner	71	77,2%
Se loger	35	38%
Se déplacer	34	37%
Se divertir	1	1,1%
Autres	0	0%
Total observé	92	

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Avant de faire l'analyse des résultats relatifs aux besoins subvenus, cités par les jeunes, il est important de faire remarquer qu'un

Besoin peut être défini comme un sentiment de privation, de manque, parallèle à la notion de désir, que l'individu cherche à faire disparaître par la consommation d'un bien. C'est une demande exprimée ou latente d'ordre individuel ou collectif. Les besoins sont au cœur même de l'activité économique puisque leur existence est la raison d'être de la production³⁸.

Cela suppose que toute activité économique ou production a pour but principal de subvenir à un besoin, de combler un manque. Le besoin varie d'un individu à un autre. Ainsi les besoins cités dans le tableau ci-dessus sont appelés les besoins primaires ou essentiels. Leur caractère primaire relève du fait qu'ils sont indispensables à la survie de tout individu. A cet effet, le besoin de se nourrir est le plus cité par les jeunes entrepreneurs de notre échantillon. Il représente 87% du nombre de citations, suivi du besoin de se faire soigner 77,2%, après vient le besoin de se vêtir 57,6%, le besoin de se loger et de se déplacer représentent respectivement

³⁸ Cette définition est disponible en ligne sur : www.lefrançaisdesaffaires.fr (consulté le 28 janvier 2023)

38% et 37%. Les jeunes qui n'ont pas répondu à cette question représentent 10,9%. Par ailleurs, nombre de jeunes se sentent en sécurité financière avec les revenus qu'ils gagnent.

1.1.3. Sécurité financière

Le terme de sécurité financière désigne la situation dans laquelle une personne arrive à vivre sans problème d'argent. Une personne financièrement stable parvient à mener une vie saine, à couvrir ses dépenses avec ses propres économies sans s'endetter. Le sentiment d'être en sécurité financière est exprimé par des jeunes entrepreneurs enquêtés. Les données de l'enquête exhibent que plus de la moitié des jeunes arrivent, à l'aide des revenus générés par leurs entreprises, à réaliser beaucoup de choses. Certains expliquent que depuis qu'ils se sont lancés dans l'entrepreneuriat, leur vie a changé, ils n'attendent plus de l'aide venant de leurs proches. D'autres répliquent qu'ils se prennent désormais en charge, ils arrivent à acheter tout ce dont ils ont plus besoins pour survivre. Les jeunes parviennent aussi à financer leurs études sans l'aide d'aucune personne et à maîtriser leurs dépenses personnelles. Les propos de cette jeune femme en sont l'illustre exemple : pour gérer mes dépenses personnelles, je n'ai plus besoin de demander de l'argent à mon mari. J'achète mon habillement avec mon propre argent.³⁹

Cependant, d'autres jeunes entrepreneurs ne se sentent pas encore en sécurité financière. Cela s'explique par le fait que plusieurs d'entre eux viennent tout récemment de lancer leurs activités entrepreneuriales et, donc, n'ont pas encore parvenu à rembourser l'argent déboursé pour le démarrage de leurs entreprises. Ainsi, le tableau ci-dessous indique la part des jeunes de notre échantillon qui se sentent en sécurité financière.

Tableau 32 : la part des jeunes entrepreneurs qui se sentent en sécurité financière

Vous sentez-vous en sécurité financière ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	5	5,4%
Oui	72	78,3%
Non	15	16,3%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les données du tableau démontrent que les jeunes en sécurité financière représentent 78,3%. Cependant, 16,3% des jeunes ne se sentent pas en sécurité financière et 5,4% n'ont pas

³⁹ Jeune entrepreneuse enquêtée (enquête n°87)

répondu à la question. Il ressort aussi de l'enquête empirique que les activités entrepreneuriales des jeunes ont des apports importants dans leur vie sociale.

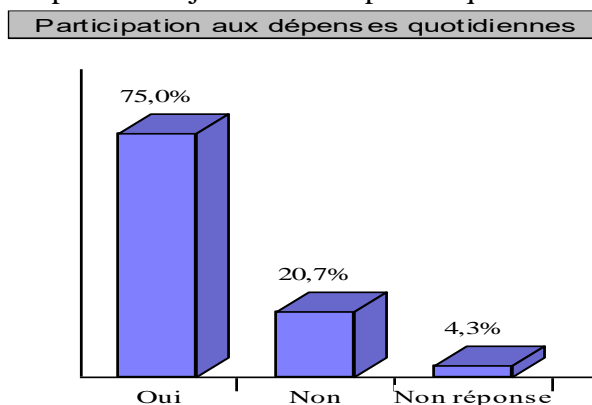
1.2. Les apports sociaux

L'entrepreneuriat permet aux jeunes de mener une vie sociale normale. En effet, en dehors de leurs besoins personnels, les jeunes parviennent à aider leurs familles, leurs parents, notamment sur les dépenses quotidiennes. De même, nombreux d'entre eux ont un niveau de vie satisfaisant.

1.2.1. Participation aux dépenses quotidiennes de la famille

Dans cette étape, nous désignerons la part des jeunes qui, en dehors de leurs besoins personnels, participent aux dépenses quotidiennes de leurs familles.

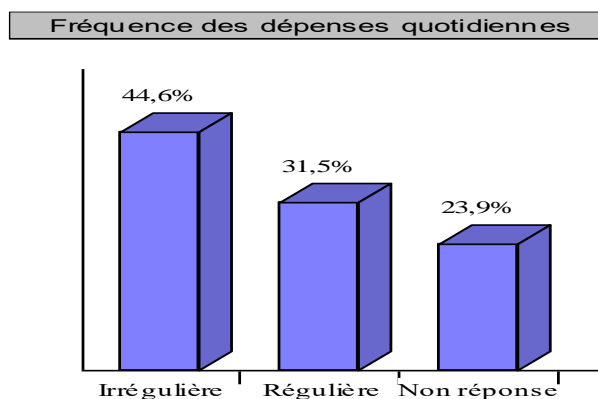
Graphique 7 : participation des jeunes aux dépenses quotidiennes de leurs familles



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Il résulte du graphique que 75,0% des jeunes entrepreneurs apportent de l'aide à leurs familles, en ce qui concerne les dépenses quotidiennes. Ceux qui ne participent pas représentent seulement 20,7% de l'échantillon et 4,3% n'ont pas répondu à la question. Toutefois, il faut préciser que la fréquence des dépenses est pour la plupart du temps irrégulière.

Graphique 8 : la fréquence de la participation des jeunes sur les dépenses quotidiennes de leurs familles



Source : Enquête Assine 2022-2023

Dans le graphique ci-dessus, on remarque que la fréquence de la participation sur les dépenses quotidiennes est plus irrégulière (44,6%) que régulière (31,5%). Les jeunes qui n'ont pas répondu à la question représentent 23,9%. En fait, les apports sociaux des activités entrepreneuriales des jeunes ont des impacts positifs sur la vie de leurs familles. Le fait de participer régulièrement ou non aux dépenses de la famille influe forcément sur l'amélioration des conditions de vie de celle-ci. Le soutien financier que les jeunes apportent fait qu'ils aient une place privilégiée au sein de la famille. On peut constater avec Tine que « le travail est un terreau fertile du lien social » (2018, 205). Beaucoup de jeunes affirment qu'ils ont plus de considération au sein de leurs entourages grâce à leurs entreprises. Cela montre que, l'entrepreneuriat a permis aux jeunes d'avoir un statut social plus élevé qu'auparavant. Force est de préciser que la société africaine, sénégalaise en particulier, accorde plus de prestige à la personne qui a du travail. Ainsi, l'entrepreneuriat est source d'estime et de respect pour les jeunes entrepreneurs. Par ailleurs, l'entrepreneuriat a un impact sur le niveau de vie actuel des jeunes.

1.2.2. Le niveau de vie actuel

Il faut signaler que les activités entrepreneuriales ont changé le niveau de vie des jeunes. Les résultats de notre enquête montrent qu'une grande partie de jeunes entrepreneurs mène aujourd'hui une vie satisfaisante. C'est ce que confirme le tableau suivant.

Tableau 33 : niveau de vie actuel des jeunes entrepreneurs

Niveau de vie actuel	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	2	2,2%
Bas	6	6,5%
Satisfaisant	76	82,6%
Assez élevé	8	8,7%
Élevé	0	0%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les données de ce tableau montrent que 82,6% des jeunes déclarent qu'ils sont satisfaits de leur niveau de vie actuel. Nombreux parmi eux témoignent qu'ils sont satisfaits des revenus que leurs activités génèrent. Ils ont une stabilité financière qui leur permet de satisfaire aisément leurs besoins. De même, 8,7% des jeunes enquêtés ont un niveau de vie assez élevé, c'est-à-dire qu'ils se considèrent actuellement comme assez riches. Ces derniers arrivent à se prendre en charge, mais aussi et surtout, ils soutiennent de manière régulière leurs familles. Par contre, il y a des jeunes entrepreneurs qui n'ont pas encore commencé à se profiter des revenus financiers qui découlent de leurs activités entrepreneuriales. Ces derniers ont un niveau de vie bas et représentent 6,5% de l'échantillon.

2. La perception des jeunes sur l'entrepreneuriat

Dans cette sous-partie du chapitre, nous analyserons la perception des jeunes sur l'entrepreneuriat. En d'autres termes, nous étudierons ce que pensent les jeunes sur l'importance de l'entrepreneuriat sur eux-mêmes et dans le pays, particulièrement dans la commune de Ziguinchor. Ainsi, nous allons aborder les points suivants : l'entrepreneuriat et la lutte contre le chômage, son impact socioéconomique dans la commune, l'État et la promotion de l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat et l'amélioration des conditions de vie, les obstacles liés à l'entrepreneuriat.

2.1. L'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage

Les résultats de notre enquête démontrent que les jeunes soutiennent que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage. En effet, beaucoup de jeunes enquêtés assertent que seul la pratique de l'entrepreneuriat peut ralentir la croissance du chômage, surtout chez les jeunes diplômés. C'est ce que nous démontre le tableau suivant.

Tableau 34 : perception des jeunes sur l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre le chômage

L'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	2	2,2%
Oui	88	95,7%
Non	2	2,2%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de ce tableau indiquent que les jeunes n'ont aucun doute sur le fait que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes. En effet, la pratique de l'entrepreneuriat a fait qu'aujourd'hui, de nombreux jeunes ont trouvé du travail. En effet, les entrepreneurs créent, non seulement leurs propres emplois, mais procurent aussi du travail à d'autres jeunes. La littérature consultée soutient l'idée selon laquelle, l'entrepreneuriat est une échappatoire pour les jeunes qui sont restés coincés sous l'étau du chômage. Dans ce cadre d'analyse, il est alors évoqué comme une panacée capable de régler cet épineux problème du chômage des jeunes (Edon, 2018, 16). Les entrepreneurs interrogés le confirment dans le tableau ci-dessus. Ainsi, 95,7% des jeunes enquêtés pensent que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage. Seulement 2,2% pensent le contraire.

De même, toutes nos personnes-ressources soutiennent aussi cette idée. A cet effet, le coordonnateur de l'incubateur Innov'Zig soutient que :

Il faut savoir que l'effet de l'entrepreneuriat dans un pays est très énorme. C'est bel et bien vrai que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage surtout chez les jeunes. Le nombre de jeunes diplômés qui entrent chaque année dans le marché du travail est colossal, et nous savons nettement que le secteur public et les entreprises privées ne peuvent pas procurer assez d'emplois pour tout ce monde. Et donc, exactement, c'est l'entrepreneuriat qui peut endiguer le problème du chômage chez les jeunes⁴⁰.

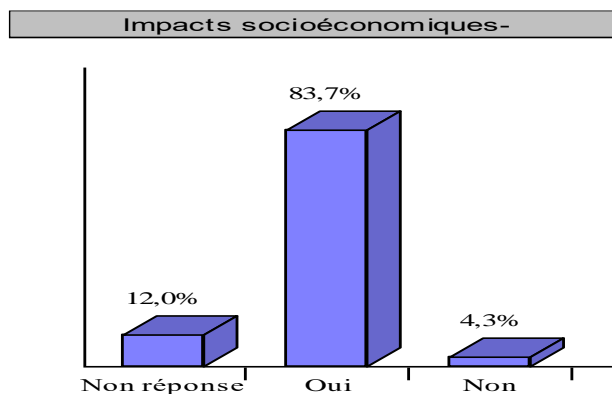
Au Sénégal, particulièrement dans la commune de Ziguinchor, dans la population active, les personnes qui se sont auto-employées sont plus nombreuses. Pendant notre enquête, des jeunes soutiennent que, l'entrepreneuriat est la meilleure solution pour échapper au chômage. Il ressort des entrepreneurs de notre échantillon que, si ce n'était pas la prolifération des activités entrepreneuriales des jeunes, le taux de chômage aurait été plus élevé.

⁴⁰ Entretien avec Malick Sarr, coordonnateur de l'incubateur Innov'Zig, le 17 décembre 2022.

2.2. Les impacts socioéconomiques de l'entrepreneuriat des jeunes dans la commune

Cette étape permet de voir la perception que les jeunes entrepreneurs ont, sur les impacts socioéconomiques de leurs activités entrepreneuriales au sein de la commune.

Graphique 9 : perception des jeunes sur les impacts socioéconomiques de l'entrepreneuriat



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les résultats de ce graphique montrent que la quasi-totalité des jeunes de notre échantillon ont compris que les activités entrepreneuriales ont des impacts aussi bien économiques que sociaux. En effet, 83,7% des répondants soutiennent que l'entrepreneuriat apporte beaucoup de ressources à la commune de Ziguinchor. Selon eux, en dehors du fait que l'entrepreneuriat est un moyen de création d'emplois, pour les jeunes en particulier, c'est aussi un moyen d'enrichissement pour le budget de la commune. Toute activité entrepreneuriale a un impact, non seulement dans la vie de l'entrepreneur lui-même, mais, aussi, dans la société où elle évolue. En luttant contre le chômage des jeunes, l'entrepreneuriat permet d'éviter d'autres problèmes sociaux comme le vol, la délinquance, l'émigration clandestine, pour ne citer que ceux-ci. En vérité, le chômage des jeunes constitue une menace sociale non négligeable. Selon Edon, les difficultés d'accès à un emploi décent, constituent une menace surtout pour les pays en développement (...) (2018, 9). Ceci étant, l'entrepreneuriat permet aux jeunes chômeurs de s'insérer dans la société, et donc, participe à la stabilité sociale. C'est-à-dire plus il y a du travail pour les jeunes, plus y a de la stabilité dans la société. C'est peut-être ce que confirme Simon Sambou dans ce passage :

Je vais vous dire, plus vous avez des chômeurs, plus votre commune est instable. Plus vous avez des chômeurs plus votre commune est insécurisée ou vous avez plus de violences. Donc, il faut savoir que l'entrepreneuriat est un moyen de stabilisation dans la société et, aussi, un moyen qui permet de booster le tissu économique de la

commune. Donc en promouvant l'emploi des jeunes, notamment dans l'entrepreneuriat, on se sécurise⁴¹.

L'entrepreneuriat participe à l'enrichissement du budget communal à travers les impôts prélevés sur les entrepreneurs. C'est à partir de ces fonds que la commune parvient à financer les infrastructures publiques dans son territoire.

En résumé, étant la principale source de création de nouveaux emplois et le principal stimulant de la croissance économique, l'entrepreneuriat est un moyen efficace de lutter contre le chômage et la pauvreté en Casamance (Sambou, 2022), particulièrement dans la commune de Ziguinchor. A cet effet, il est de l'intérêt de l'État de promouvoir la création d'entreprise surtout chez les jeunes.

2.3. Le rôle de l'État dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes

Les résultats de notre enquête montrent que la plupart des personnes interrogées pensent que l'État peut promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. C'est-à-dire, qu'il peut mettre en place des programmes permettant de booster la création d'entreprise chez les jeunes. Ainsi, pendant l'enquête, les jeunes entrepreneurs ont évoqué plusieurs politiques que l'État devrait adopter pour les aider dans leur processus de création d'entreprise. A cet effet, le tableau ci-dessous nous éclaire sur la part des jeunes qui pensent que l'État peut promouvoir l'entrepreneuriat.

Tableau 35 : L'État et la promotion de l'entrepreneuriat selon les jeunes

L'État peut-il promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponse	25	27,2%
Oui	63	68,5%
Non	4	4,3%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Le tableau 35 renseigne que la majeure partie des jeunes soutiennent que l'État peut promouvoir l'entrepreneuriat. En effet, ils représentent 68,5% de l'échantillon. Ceux qui n'ont pas répondu représentent 27,2%. Ainsi, pour promouvoir l'entrepreneuriat, les jeunes concentrent leur pensée sur l'octroi des financements. Ils affirment que le mécanisme le plus efficace pour aider les jeunes dans leurs projets de création d'entreprise, c'est de leur octroyer

⁴¹ Entretien avec S. Sambou, secrétaire général de la chambre des métiers de Ziguinchor, le 15 décembre 2022

des financements. Les jeunes pensent que les agences créées par l'État, pour le financement des projets, ne sont pas efficaces. Il ressort aussi des résultats de l'enquête que, le fait d'être accompagné par des experts dans les domaines d'exercice permet aux jeunes d'être beaucoup plus confiants de la réussite de leurs projets. Les procédures de formalisation doivent être allégées pour tout jeune débutant. La simplification des formalités est, d'ailleurs, l'une des recommandations du BIT (2020). Précisément, c'est de simplifier « la déclaration d'activités donnant lieu à la délivrance d'un document de dispense d'immatriculation au RCCM » (BIT, 2020). Cela permet selon les jeunes, d'encourager la création et la formalisation des activités entrepreneuriales.

En revanche, il y a d'autres qui soutiennent que la promotion de l'entrepreneuriat dépend des jeunes eux-mêmes. Il suffit seulement que ces derniers aient la volonté et la conviction sur ce qu'ils font. Un des jeunes enquêtés stipule ceci : il faut que les jeunes comprennent que le gouvernement ne peut pas satisfaire tout le monde, vaut mieux de commencer avec le peu qu'on a, et si on trouve de l'aide ça devient encore plus facile.⁴²

2.4. L'entrepreneuriat, un facteur d'amélioration des conditions socioéconomiques

L'entrepreneuriat suscite plusieurs apports dans la société, particulièrement pour les entrepreneurs eux-mêmes. Les activités entrepreneuriales des jeunes permettent à ces derniers de sortir du chômage et de générer des revenus. Ce sont ces revenus qui leurs permettent de satisfaire leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie.

Tableau 36 : l'impact de l'entrepreneuriat sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes entrepreneurs

L'entrepreneuriat permet-il d'améliorer vos conditions de vies ?	Nombre de citations	Fréquence
Non réponses	2	2,2%
Oui	90	97,8%
Non	0	0%
Total observé	92	100%

Source : Enquête Assine, 2022-2023

Le tableau renseigne que, l'entrepreneuriat est une source d'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes entrepreneurs. Dans la littérature consultée, Marion Schruoffeneger déclare que les activités entrepreneuriales, particulièrement les micro-

⁴² Enquête sur un jeunes entrepreneur (Enquêté n°24).

entreprises, « ont un impact direct sur la qualité de vie des micro-entrepreneurs et de leur entourage comme elles leur fournissent une nouvelle source de revenu et qu'elles garantissent ainsi leur inclusion dans l'économie » (2015, 13). C'est-à-dire, tout simplement, qu'elles « leurs confèrent une qualité sociale et ré-établissent le tissu social » (Schruoffeneger, 2015, 13). De fait, les entrepreneurs de notre échantillon déclarent avoir constaté des changements majeurs dans leur vie depuis le début de leurs activités. Selon leurs propos, ils vivent dans de bonnes conditions. Ils parviennent à satisfaire leurs besoins avec leurs propres moyens. De surcroît, ils soutiennent que l'entrepreneuriat leur permet de couvrir les dépenses personnelles. En d'autres termes, ils arrivent à se procurer tout ce dont ils ont besoin. En comparant leurs situations d'avant et celle d'aujourd'hui, les jeunes constatent une grande différence. D'autres, expliquent qu'ils ne pouvaient même pas s'acheter de quoi se nourrir ou s'habiller, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Les jeunes entrepreneurs enquêtés parviennent, maintenant, à se prendre en charge. En remontant en arrière au niveau du tableau (31), nous constatons clairement que l'entrepreneuriat contribue pleinement à améliorer leurs conditions de vie. En effet, ils parviennent à se nourrir, se soigner, se loger, bref à subvenir à leurs besoins primaires. Comparer à leur niveau de vie précédent, celui d'aujourd'hui est plus élevé et ce, grâce aux revenus que leurs activités génèrent et qui leurs permettent d'être financièrement stables. Il y a des jeunes qui sont très satisfaits de leurs revenus mensuels. Grâce à ces revenus, leur pouvoir d'achat a augmenté. Ainsi, nous retiendrons comme exemple cette explication d'un jeune commerçant âgé entre 25 et 30 ans, diplômé d'un BAC+5 :

Depuis que j'ai commencé mon activité, j'ai vu beaucoup du changement dans ma vie. Je me nourris, je m'habille, et je règle mes problèmes moi seul grâce à l'argent que je gagne. J'arrive à faire des épargnes, en même temps j'aide mes parents qui sont au village sur les dépenses quotidiennes. En tout cas, je peux dire que je vis dans de bonnes conditions⁴³.

En somme, rappelons qu'à part deux (2) jeunes qui n'ont pas répondu à la question, tous les entrepreneurs que nous avons enquêtés soutiennent que l'entrepreneuriat permet d'améliorer leurs conditions socioéconomiques de vie. En réalité, l'entrepreneuriat leur permet de générer des revenus qui leur permettent de se prendre en charge, de couvrir leurs dépenses personnelles et celles de leurs familles aussi. Grâce à leurs activités, d'autres jeunes parviennent à financer leurs études.

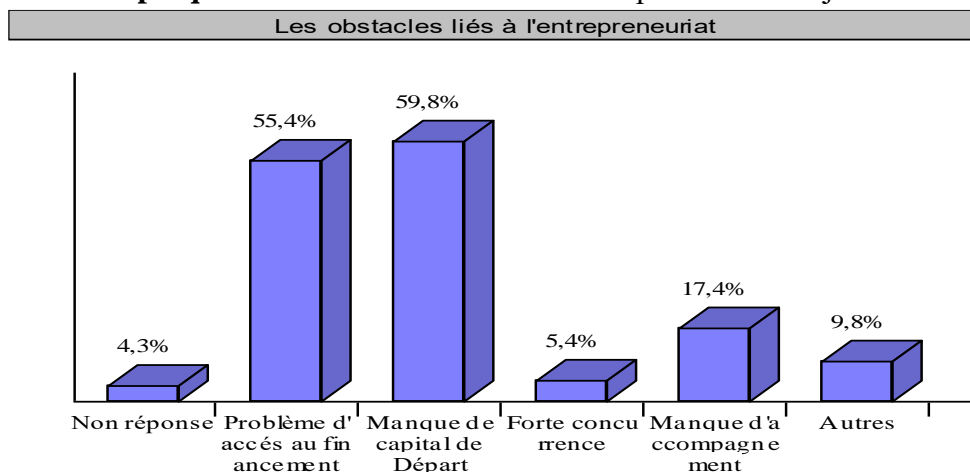
⁴³ Enquête avec un jeune entrepreneur (Enquête n°1)

Toutefois, il faut préciser que créer ou développer une entreprise n'est pas une tâche facile, surtout quand on est jeune. L'entrepreneuriat, chez les jeunes en particulier, est parsemé d'obstacles (Akpa, 2019 ; Laghzaoui *et al.*, 2020 ; Makina, 2022). En d'autres termes, les jeunes rencontrent souvent des difficultés qui entravent la création ou le développement de leurs activités entrepreneuriales.

2.5. Les obstacles liés à l'entrepreneuriat des jeunes

Les obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs sont multiples. Ainsi, les jeunes entrepreneurs de notre échantillon ont cité différents obstacles que nous allons présenter dans le graphique ci-dessous. De prime abord, il est important de préciser qu'un obstacle peut être définie comme « tout ce qui s'oppose à l'action, à l'obtention d'un résultat ; chacune des difficultés semées sur le parcours de quelque chose (...) » (Makina, 2022).

Graphique 10 : Les obstacles liés à l'entrepreneuriat des jeunes



Source : Enquête Assine, 2022-2023

Les jeunes de notre échantillon éprouvent plus de difficultés en ce qui concerne le capital de départ ou coût de démarrage avec 59,8% et le problème d'accès aux financements avec 55,4% du nombre de citations. Le manque d'accompagnement et la forte concurrence sur le marché sont aussi des obstacles cités par les jeunes avec respectivement 17,4% et 5,4% de citations. D'autres (4,3%) n'ont pas répondu à la question. De même, 9,8% des citations correspondent à d'autres obstacles cités par quelques jeunes. Ces obstacles sont essentiellement, le manque de compétences et d'expérience sur le domaine exercé, le manque de formation, la cherté des taxes (impôts), l'absence de confiance en soi, la complication des démarches administratives pour la formalisation.

Les résultats de l'enquête indiquent que le capital de départ est un obstacle important pour les entrepreneurs, les jeunes en particuliers. Beaucoup de jeunes interrogés expliquent qu'ils

ont mis beaucoup de temps, plus d'un an dès fois, à accumuler l'argent qui leur a permis de démarrer leurs activités. Il faut préciser que les ressources nécessaires dont un entrepreneur a besoin en premier sont celles financières (Laghzaoui *et al.*, 2020, 28). Ainsi, un entrepreneur ne disposant pas de moyens financiers nécessaires, rencontrera des problèmes (Béllataf et Nasroun, 2013, 87). La plupart des jeunes détiennent souvent très peu de ressources financières leur permettant de lancer un projet d'entreprise. Cela peut s'expliquer, en se basant sur les propos des jeunes entrepreneurs interrogés, par le fait que nombreux d'entre eux sortent tout juste d'une école supérieure ou de formation, d'autres de l'apprentissage d'une activité et d'autres étaient au chômage. Donc, ils n'avaient pas eu cette occasion d'exercer un emploi ou une activité génératrice de revenus, leur permettant d'obtenir des ressources financières en amont.

En outre, l'accès au financement est un obstacle non négligeable en matière d'entrepreneuriat, surtout pour un jeune débutant. Par manque de confiance à l'égard des jeunes entrepreneurs, les institutions financières (banques et microfinances) les octroient très peu ou même pas de financements. Il faut admettre qu'au Sénégal, l'accès aux financements auprès d'une banque ou d'une institution de microfinance est très contraignante. Cyriaque Edon (2018), semble aller dans cette même perspective. Les résultats de son étude, réalisée dans les pays suivant : Sénégal, Bénin et Guinée, démontrent que les obstacles majeurs à la création d'entreprise sont tout d'abord « le faible accès aux services financiers » (Edon, 2018, 8).

Il est clair que l'accès au financement, pour les jeunes entrepreneurs, est un défi mondial (Makina, 2022). Avant l'octroi d'un financement, les institutions posent d'abord des conditions, notamment la garantie. A cet effet, le jeune entrepreneur doit impérativement trouver un garant pour rembourser la dette, en cas de défaillance sur le paiement. Le cas échéant, l'entrepreneur doit disposer d'une garantie en nature (terrain, maison, voiture...). Or, tous les jeunes enquêtés qui ont tenté de demander des financements, n'ont ni une personne, ni un bien quelconque pour servir de garantie. Ces conditions exigeantes justifient même que, l'accès au financement est l'une des plus grandes barrières à l'entrée pour le démarrage d'une activité entrepreneuriale, particulièrement pour un jeune. De manière générale, les moyens financiers sont l'épicentre des obstacles entrepreneuriaux dans les pays en développement. La plupart des entreprises échouent, ou ne démarrent jamais par manque de fonds. Le principal défi, pour tout porteur de projet, est de trouver les moyens financiers pour démarrer son entreprise (Makina, 2022).

Les résultats de l'enquête qualitatives renseignent, que l'accès aux financements est une barrière à l'entrée très présente dans la création ou le développement d'une entreprise. Ainsi,

selon le secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor, l'une des plus grandes difficultés que les jeunes font face, c'est l'accès aux financements. Il explique que,

C'est vrai il y'a des structures qui financent. La DER, le 3FPT, la BNDE, les petites banques et les systèmes décentralisés financent. Mais, il y'a plus de bruit que de financement. Quand on fait sortir de la DER à Ziguinchor combien ont déposé et combien ont été financés, ça ne fait même pas plus de 1%⁴⁴.

De surcroît, le Directeur exécutif de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisées (APSFDF) a fait noter, aussi que, l'accompagnement des banques (4%) et des fonds d'appui restent très faibles (Bassirou Mbaye, s. d).⁴⁵

En résumé, dans ce chapitre, nous avons pu analyser la perception des jeunes sur l'entrepreneuriat, en mettant l'accent sur les points suivants : l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre le chômage chez les jeunes, son impact socioéconomique, le rôle de l'État dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Ces derniers nous ont confirmé que l'entrepreneuriat permet d'améliorer leurs conditions de vie. Nous avons pu identifier aussi les obstacles auxquels ils sont confrontés. L'analyse de ces points est très importante dans la mesure où elle nous permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de notre recherche. Toutefois, avant de confirmer ou d'infirmer les hypothèses, nous vérifierons tout d'abord si celles-ci sont conformes aux résultats de la recherche.

⁴⁴ Entretien avec S. Sambou, secrétaire général de la chambre de métiers de Ziguinchor, le 15 décembre 2022.

⁴⁵ https://www.lejecos.com/Financement-de-l-Entrepreneuriat-des-jeunes-au-Senegal-Des-acteurs-de-l-ecosysteme-financier-se-sont-penches-ce-mercredi_a22833.html (consulté le 27/10/2023 à 17 00)

Chapitre 3 : Vérification, discussion des hypothèses et recommandations

Il est question, dans ce chapitre, de vérifier la conformité entre les résultats et les hypothèses que nous avons proposé tout au début de notre étude. Cette vérification nous permettra de voir si les hypothèses vont dans le même sens que les résultats obtenus lors de la recherche empirique. La discussion se fera avec l'aide des résultats, mais aussi de la littérature consultée. A la fin de ce chapitre, nous proposerons quelques recommandations à l'endroit de l'État, de la commune, des institutions de financement et d'accompagnement, et des jeunes entrepreneurs. Ces recommandations vont dans le sens de proposer des solutions pour la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Sénégal, particulièrement à Ziguinchor.

1. Vérification et discussion des hypothèses

Dès le début de notre travail, nous avons proposé quatre hypothèses de recherche, une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires. Ainsi, chaque hypothèse compatible aux résultats de la recherche sera confirmée, au cas contraire elle sera infirmée. En effet, « on dit qu'une hypothèse est acceptée (ou confirmée) si les données recueillies au cours d'une enquête lui sont compatibles » (Kane et *al.*, 2014, 30-31).

1.1. Hypothèse principale

- L'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes dans la commune de Ziguinchor

En se référant aux résultats, nous pouvons dire clairement que l'entrepreneuriat est un moyen très important pour promouvoir l'emploi chez les jeunes. En effet, il permet de lutter contre le chômage des jeunes, particulièrement dans la commune de Ziguinchor. Dans ce contexte, les résultats du tableau (34) nous renseignent que 95,7% des jeunes de notre échantillon soutiennent que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes. Certains parmi eux vont plus loin jusqu'à avancer que c'est la meilleure option pour les jeunes qui sont restés coincés sous l'état du chômage. Les résultats de l'enquête montrent aussi que les entrepreneurs sont des créateurs d'emplois. En fait, ils s'auto-emploient et permettent à d'autres jeunes d'obtenir du travail. Dans ce contexte, nous pouvons voir, à partir du tableau (22), que 29,3% des jeunes entrepreneurs enquêtés ont des employés. Ce qui représente un taux de création non négligeable pour des jeunes dont la majeure partie n'a pas pour l'instant beaucoup d'expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat.

De même dans la littérature qui traite du sujet, nombre d'auteurs soutiennent que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage (Laghzaoui et *al.*, 2020 ; Akpa, 2019 ;

Fayolle, 2017 ; Tine est Sall, 2015 ; Kane et *al.*, 2014). D'ailleurs, Laghzaoui et *al.* supposent que l'entrepreneuriat est l'une des meilleurs moyens d'insertions professionnelles pour les jeunes dans le marché du travail (2020, 7). En effet, selon ces auteurs, malgré qu'il ne soit pas la seule solution, il faut admettre, au moins, que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes.

A cet effet, à la lumière des résultats de l'enquête empirique et des données de la recherche documentaire, nous pouvons dire que l'hypothèse principale de notre recherche est validée, c'est-à-dire qu'elle est confirmée.

1.2. Première hypothèse secondaire

- Les jeunes sont essentiellement motivés par la nécessité économique

Les raisons qui poussent les gens à entreprendre sont multiples. L'entrepreneuriat peut être motivé par le besoin d'indépendance ou par la détection et l'exploitation d'une opportunité dans un marché. Ça peut relever aussi du besoin d'innover un produit ou un service. C'est ce qu'on qualifie communément « d'entrepreneuriat par opportunité ». En revanche, dans le contexte des pays d'Afrique subsaharienne, au Sénégal en particulier, où la pauvreté et le chômage règnent, une grande majorité de personnes particulièrement les jeunes se lancent dans l'entrepreneuriat pour sortir du chômage ou à cause de la difficulté à trouver un emploi salarié. C'est-à-dire que les jeunes n'ont pas d'autres alternatives que de créer leurs propres emplois. C'est ce qu'on appelle « l'entrepreneuriat par nécessité ». Pour ces jeunes les seules opportunités (d'emplois) se situent sur l'auto-emploi et la création d'entreprises dans le secteur informel (BIT, 2020, 5). En effet, c'est « une création d'entreprise contraint, sans projet préalable, pour répondre à une nécessité purement économique, d'obtenir un revenu, faute d'alternative professionnelle » (Tessier-Dargent, 2014).

Quoi qu'on puisse dire, nous affirmons qu'au Sénégal, particulièrement, dans la commune de Ziguinchor, les jeunes entreprennent par nécessité économique et, les résultats de l'enquête de même que la littérature le confirment. En effet, les jeunes qui ont créé leurs propres entreprises pour sortir du chômage ou à cause de la difficulté de trouvé un emploi (entrepreneuriat par nécessité) représentent au total 55,4% de l'échantillon contre 35,9% de jeunes qui se sont lancés par opportunité (tableau 12). Les résultats démontrent que, le fait d'entreprendre n'était pas leur premier choix professionnel. Certains expliquent même, qu'ils n'ont pas encore l'intention de considérer les activités dont ils exercent à cet instant comme une carrière professionnelle. Ce sont des activités provisoires. L'objectif n'est pas de créer une

entreprise de grande taille, mais, d'exercer une activité génératrice de revenus pour survivre, en attendant de meilleures opportunités d'emplois.

De même, il y'a des jeunes qui sont entrés dans l'entrepreneuriat après l'échec de plusieurs tentatives de concours ou de dépôts de dossiers auprès des entreprises. Le marché du travail étant très saturé et très sélectif, nombre de jeunes n'ont pas eu l'occasion d'être recrutés, ni dans le secteur public, ni dans le secteur privé. L'entrepreneuriat devient à cet effet, une nécessité. Dans la littérature consultée, des auteurs soutiennent qu'en ce qui concerne la motivation, « les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique » (Kane *et al.*, 2014). La plupart des jeunes pratique l'entrepreneuriat de subsistance. C'est-à-dire «qu'ils créent des entreprises non pas parce qu'ils disposent de compétences particulières ou une idée à valoriser, mais plutôt, parce qu'ils sont dans l'impossibilité d'accéder aux opportunités d'emplois sur le marché du travail » (Seck, 2021, 30). Cela revient à dire qu'en s'appuyant sur les résultats et la littérature consultée, on peut dire que l'hypothèse est validée, donc confirmée.

1.3. Deuxième hypothèse secondaire

- L'entrepreneuriat permet aux jeunes entrepreneurs d'améliorer leurs conditions socioéconomiques

Avec le problème du chômage très présent dans la commune de Ziguinchor, beaucoup de jeunes parviennent, tant bien que mal, à s'auto-employer grâce à l'entrepreneuriat. Celui-ci devient ainsi une source génératrice de revenus pour les jeunes, des revenus qui permettent d'améliorer leurs conditions socioéconomiques de vie. Ainsi, en ce qui concerne notre étude, l'entrepreneuriat est sans doute un facteur d'amélioration des conditions socioéconomiques de vie des jeunes entrepreneurs. En effet, les jeunes qui ont répondu « oui » à la question de savoir si l'entrepreneuriat permet d'améliorer leurs conditions socioéconomiques, représentent 97,8% de l'échantillon. Personne n'a répondu « non ». Seulement deux (2) personnes n'ont pas répondu à la question (tableau 36).

Les jeunes de notre enquête parviennent à survivre décemment à cause des activités entrepreneuriales. C'est-à-dire, nombre d'entre eux parviennent à se nourrir, à se loger, à se soigner... avec les revenus qu'ils gagnent, ce qui n'était pas le cas autrefois. Les jeunes arrivent même à participer aux dépenses quotidiennes de leurs familles et aussi, ils apportent des soutiens financiers à leurs proches. Avec ces derniers, certains des jeunes ont fini par tisser de meilleures relations avec leurs familles. C'est le cas de ce jeune entrepreneur qui répond notre question à ces propos :

Oui ça permet d'améliorer les conditions de vie. Je prends l'exemple sur moi-même, à cause de mon activité commerciale, je parviens à me prendre en charge, mais aussi à aider mon tuteur sur les dépenses quotidiennes, il a plus de confiance en moi maintenant, et en vérité j'en suis tellement fier⁴⁶.

D'ailleurs, le tableau (30) montre que 92,4% des jeunes entrepreneurs parviennent à satisfaire leurs besoins primaires, 78,3% se sentent être en sécurité financière (tableau 32), 75% participent aux dépenses quotidiennes de leurs familles (graphique 7). Tous ces aspects, caractérisent des conditions socioéconomiques de vie améliorées. En définitive, la deuxième hypothèse spécifique est valide et confirmée.

1.4. Troisième hypothèse secondaire

- Le capital de départ et le problème d'accès aux financements sont les obstacles majeurs qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes.

Nombreux sont les obstacles qui entravent la création ou le développement d'une activité entrepreneuriale. Tout jeune entrepreneur a au moins une fois rencontré un obstacle, soit pendant la création de l'entreprise ou pendant son développement. Comme nous l'avons mentionné dans la problématique, l'entrepreneuriat des jeunes est toujours parsemé d'obstacles. Selon notre hypothèse, le capital de départ et l'accès aux financements constituent les obstacles majeurs.

En effet, cette hypothèse peut être vérifiée à partir des résultats présentés dans le graphique (10). Il ressort de ce dernier que, le manque de capital de départ est l'obstacle majeur dont les jeunes de notre échantillon sont confrontés. En effet, cet obstacle représente 59,8% du nombre de citations suivi du problème d'accès aux financements avec 55,4%.

Les résultats de l'enquête démontrent que les jeunes éprouvent d'énormes difficultés pour accumuler un capital pour le démarrage. Certains jeunes ont dû accumuler de l'argent pendant plus d'un an avant de lancer leurs projets. C'est le cas pour la plupart des étudiants ou anciens étudiants interrogés. De même, l'accès aux financements est aussi un autre casse-tête pour les jeunes entrepreneurs au Sénégal, particulièrement dans la commune de Ziguinchor. Parmi les jeunes entrepreneurs enquêtés, 12% seulement ont une fois obtenu un financement. Personne n'a reçu un financement venant d'une banque classique. Parmi les bénéficiaires d'un financement, deux jeunes seulement ont eu la chance d'être financés par une institution de microfinance. Tous les autres ont reçu un financement venant d'un parent ou proche.

⁴⁶ Enquête sur un jeune entrepreneur commerçant (Enquête n°88)

Lever des fonds pour démarrer une entreprise est toujours difficile, les trouver c'est encore plus difficile. Les données recueillies dans la littérature démontrent qu'en Afrique, de manière générale les entrepreneurs sont confrontés à de multiples obstacles. Le premier est le coût de démarrage dont la moyenne en Afrique était de 194, contre une moyenne mondiale de seulement 72 (Akpa, 2019). A la lumière des résultats de recherche et de la littérature consultée, la troisième hypothèse secondaire est confirmée.

En somme, la vérification des hypothèses nous a montré qu'il existe une corrélation entre celles-ci et les résultats de recherche. Cela veut ainsi dire que toutes nos hypothèses sont confirmées. Toutefois, vu l'apport de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage chez les jeunes nous avons jugé nécessaire de proposer quelques recommandations à l'endroit de l'Etat, de la commune, des agences d'accompagnement et de financement et à l'endroit des jeunes. L'application de ces recommandations pourrait plus inciter les jeunes à entreprendre et ce, non par nécessité, mais par choix professionnel.

2. Recommandations

Pour une plus grande promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Sénégal, particulièrement dans la commune de Ziguinchor, plusieurs politiques et programmes doivent être mises en place. Ainsi, nous proposons, à cet effet, quelques recommandations à l'endroit de l'État, des institutions de financement et d'accompagnement, et enfin des jeunes.

2.1. Recommandations à l'endroit de l'État

L'État a un rôle indispensable à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, en particulier dans la commune de Ziguinchor. De ce fait, il doit :

- Tout d'abord, inclure l'entrepreneuriat dans le système académique au moins à partir du secondaire. En effet, une telle initiative permettrait d'inculquer l'esprit d'entreprendre aux jeunes et ce, avant même d'atteindre l'enseignement supérieur. Introduire l'entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement susciterait plus de conviction et de motivation chez les jeunes. Il faut admettre que beaucoup de jeunes n'atteignent pas l'enseignement supérieur. Pour ces derniers, réussir un concours dans un marché assouvi de diplômés serait tout un problème. En effet, « il est donc important que ceux-ci puissent avoir des bases en entrepreneuriat afin d'assurer leur survie ⁴⁷ » ;

⁴⁷ Education à l'entrepreneuriat : une nécessité pour lutter contre le chômage en Afrique. Disponible sur <https://www.agenceecofin.com> (consulté le 3 décembre 2023).

- Accorder plus de budget aux institutions publiques et privées de financements et d'accompagnement des projets entrepreneuriaux des jeunes. Cela permettrait de toucher le plus grand nombre de porteurs de projets en matière de financement et d'accompagnement. Par contre, les institutions compétentes doivent être contrôlées de manière stricte sur l'utilisation de ces fonds de financements, car il s'agit de deniers publics ;
- Assouplir les démarches administratives de formalisation et alléger les charges fiscales pesant sur les jeunes entrepreneurs.

2.2. Recommandations à l'endroit de la commune

La commune a aussi un rôle non négligeable à jouer dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Force est de préciser que, celle-là est la première bénéficiaire des retombées qui proviennent des recettes fiscales prélevées auprès des entrepreneurs. Dans cet état de cause, elle doit :

- Mettre en place un lieu de rencontre dans lequel on peut convoquer et discuter avec tous les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projets. C'est pour permettre aux autorités locales de sélectionner les meilleurs projets et ce, de faciliter l'accès aux financements et l'accompagnement de ces derniers. Cela va pousser, aux jeunes de la commune de s'engager plus dans les activités entrepreneuriales ;
- Être en parfaite collaboration avec les associations de jeunes entrepreneurs qui se situent au sein de la commune, afin de mieux comprendre leurs attentes ou leurs problèmes ;
- Alléger le paiement de l'impôt pour les jeunes entrepreneurs n'ayant pas encore deux ans d'expériences.

2.3. Recommandations à l'endroit des institutions de financement et d'accompagnement

Dans presque tous les pays d'Afrique subsaharienne, l'accès aux financements constitue toujours un obstacle majeur à l'entrée pour les jeunes entrepreneurs (Makina, 2022). Les résultats de notre recherche ont même démontré que l'accès aux financements et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs sont très faibles voire quasi-inexistants. Or, ces deux caractéristiques sont indispensables pour promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes. Donc, ces structures ont une part de responsabilité sur la réussite, ou l'échec, des jeunes entrepreneurs.

2.3.1. Les institutions de financement

Elles doivent :

- Multiplier les financements pour les jeunes entrepreneurs. Il faut favoriser l'égalité des chances sur l'accès aux financements. En effet, les jeunes se sentent très marginalisés par les institutions financières (banques, microfinances, agences de l'Etat). La majeure partie d'entre eux n'ont jamais accédé à un financement de la part d'une banque ou d'une microfinance. Par ailleurs, pour les aider dans leurs processus de création d'entreprise, ces dernières doivent alléger les conditions exigeantes d'accès aux financements notamment, la garantie ;
- Octroyer suffisamment de financements aux jeunes porteurs de projets innovants, car ces derniers demandent des moyens financiers plus importants ;
- Tisser de fortes relations avec les agences d'accompagnement, à l'instar des incubateurs, à cause du lien étroit qui existe entre ces derniers et les porteurs de projets.

2.3.2. Les institutions d'accompagnement

Elles doivent :

- Jouer le rôle de médiatrices entre les jeunes entrepreneurs et les institutions financières. C'est pour faciliter les jeunes d'obtenir des financements auprès de ces dernières ;
- Evaluer attentivement la pertinence et la faisabilité des business plans, afin d'effectuer un bon choix et d'accompagner les jeunes qu'il faut, de l'élaboration du projet à l'accès aux financements, jusqu'au démarrage de l'entreprise ;
- Suivre les jeunes dans tous le processus de création d'entreprise afin de veiller à la bonne utilisation du financement reçu ;
- Sensibiliser les jeunes sur les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat ;
- Aider et conseiller les jeunes sur les démarches à suivre pour créer une entreprise ;
- Organiser de manière fréquente des formations sur des sujets essentiels comme l'élaboration d'un business-plan, la prospection de clients, le marketing...

2.4. Recommandations à l'endroit des jeunes entrepreneurs

Bien vrai que l'implication des acteurs précédemment cités soit d'une importance capitale, force est de préciser que les jeunes sont eux-mêmes les principaux acteurs pour la promotion de leur pratique entrepreneuriale. Dans ce contexte, ils doivent :

- Faire l'effort de lancer des projets sans attendre le financement des autorités étatiques. En effet, avant d'espérer une aide venant de l'extérieur, il faut au moins commencer quelque chose ;
- Avoir du courage et de la patience, car l'activité entrepreneuriale est comme un arbre. On ne peut pas le planter aujourd'hui et espérer récolter ses fruits le lendemain ;
- Accepter de consulter des experts ou des structures d'accompagnement (incubateurs par exemple) dans le domaine de la création d'entreprise afin de vérifier ou d'améliorer la faisabilité de leurs projets d'affaires ;
- Avoir l'audace du risque. Dans l'entrepreneuriat on ne sait jamais l'issue qu'aura le projet d'entreprise. Le risque est toujours présent en entrepreneuriat, on peut réussir ou bien échouer dès le départ du projet ;
- Choisir l'entrepreneuriat comme un choix de carrière professionnel. Cela permet d'augmenter la conviction et la motivation dans le métier exercé ;
- Bien gérer les fonds en cas de bénéfice d'un financement, parce que ce n'est pas facile d'en trouver et qu'il n'y en a pas assez pour tous les demandeurs ;
- Accepter de poursuivre continuellement des formations dans les secteurs qu'ils exercent, c'est-à-dire « s'inscrire dans un processus d'apprentissage continu pendant le processus de création » (Kane *et al.*, 2014).

En somme, ce dernier chapitre démontre la conformité qui existe entre les hypothèses posées au début de la recherche et les résultats. De même, nous avons tenté de proposer quelques recommandations, dans l'objectif d'apporter des solutions pour une meilleure promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Conclusion partielle

La troisième partie de ce mémoire consistait, tout d'abord, à analyser la perception des jeunes sur l'entrepreneuriat, c'est-à-dire voir ce qu'ils pensent des apports ou impacts de l'entrepreneuriat ainsi que des obstacles qui y sont liés. Cette partie a beaucoup contribué à la compréhension des motivations entrepreneuriales, mais aussi des barrières qui entravent la création ou le développement d'entreprises chez les jeunes. Ensuite, l'analyse et l'interprétation des résultats ont permis de confirmer les hypothèses de la recherche. Dans ce cadre d'analyse, toutes les hypothèses de notre recherche sont confirmées. Cela justifie qu'elles sont d'une part conformes aux résultats de l'enquête empirique, et, d'autre part, à la littérature consultée. Enfin, nous avons clos cette partie avec la proposition de recommandations dont l'application pourrait participer à la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans la commune de Ziguinchor ou dans tout le Sénégal, de manière générale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au fil de ces dernières décennies, la lutte contre le chômage, chez les jeunes, en particulier, a été placée au premier rang des politiques de développement dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne. En effet, les pays se situant dans cette partie du globe sont largement touchés par le chômage, en général. Dans cet état de cause, la jeunesse constitue la tranche d'âge qui subit le plus les conséquences de ce fléau.

L'Afrique constitue le continent le plus jeune au monde, avec un nombre d'environ 420 millions de jeunes âgés entre 15 à 35 ans. En plus de ce boom démographique, chaque année, environ 10 millions de jeunes africains entrent dans le marché du travail. Étant donné que la création d'emplois dans ces pays est très insuffisante pour absorber tous ces derniers, le taux de chômage croît d'année en année. Dans ce contexte, au Sénégal, 300.000 personnes entrent chaque année dans le marché du travail dont la plupart sont des jeunes. Seulement, 30.000 personnes parviennent, tant bien que mal, à trouver un emploi, soit un taux de 10%. Ce qui s'avère très insuffisant. Neuf (9) personnes sur dix (10) travaillent dans l'informel (BIT, 2020).

A cet effet, à l'instar des autres pays du continent, le Sénégal a tenté de mettre en place des politiques ou programmes susceptibles de promouvoir l'emploi chez les jeunes. En d'autres termes, éradiquer le problème du chômage des jeunes devient l'une des priorités politiques majeures. Cette volonté de promouvoir l'emploi chez les jeunes, a incité l'État du Sénégal à mettre en place des agences comme l'ANPEJ, le FNPJ et, aujourd'hui, la DER/FJ. Ces agences de l'État ont pour mission principale de mettre en pratique les politiques de l'État pour réduire le chômage chez les jeunes.

Toutefois, il faut admettre que ces politiques n'ont pas atteint les résultats escomptés. Le chômage chez les jeunes semble être plus que jamais présent. Il n'y a pas encore de grand changement, si ce n'est le constat d'un accroissement du chômage au niveau national. Conscients de cela, les jeunes n'ont d'autres choix que de créer leurs propres entreprises. A cet instant, ils sont contraints de créer leurs propres activités génératrices de revenus pour échapper au chômage. Autrement dit, face au manque d'emploi dans le marché du travail, l'entrepreneuriat apparaît comme la meilleure alternative.

Dans ce contexte, rappelons que l'objectif principal de notre étude est de savoir si l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes, en particulier, dans la commune de Ziguinchor. Ainsi, il ressort des résultats de notre recherche que la création d'entreprises par les jeunes est une réponse au problème du chômage. En effet, l'entrepreneuriat est perçu comme la meilleure solution pour résorber le chômage chez les jeunes, qui entrent chaque année dans le marché du travail. Dans la commune de Ziguinchor, nombreux sont les jeunes qui créent des activités entrepreneuriales. Non seulement, ils créent leurs propres emplois mais aussi

permettent à d'autres d'en trouver. A la lumière des résultats de la recherche et de la littérature consultée, nous pouvons dire que l'hypothèse selon laquelle, l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes, en particulier, dans la commune de Ziguinchor, n'est plus à démontrer. En d'autres termes, c'est une hypothèse confirmée.

De même, cette étude nous a permis de confirmer que l'entrepreneuriat permet aux jeunes d'améliorer leurs conditions socioéconomiques. La majeure partie des jeunes interrogés parviennent à satisfaire leurs besoins de premières nécessités. Ils arrivent à régler leurs besoins sans l'intervention d'un parent. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui déclarent apporter de l'aide financière à leurs familles, notamment sur les dépenses quotidiennes. Cela démontre que l'entrepreneuriat revêt des apports sociaux non négligeables. Economiquement, les jeunes génèrent des revenus, non seulement pour leurs propres comptes, mais aussi pour le budget de la commune. Cela amène à dire que l'entrepreneuriat des jeunes, participe aussi au développement économique de la commune de Ziguinchor.

En revanche, les données recueillies sur le terrain indiquent que les jeunes rencontrent des obstacles qui entravent la création ou le développement de leurs activités. Les freins majeurs cités par les jeunes sont le manque de capital de départ et le problème d'accès aux financements. Ces deux obstacles sont les principales barrières à l'entrée qui entravent la création d'activités génératrices de revenus chez les jeunes.

En somme, nous avons vu, au terme de notre étude, que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes. Promouvoir l'entrepreneuriat devient ainsi indispensable pour éradiquer le problème du chômage, qui constitue une grande menace pour la stabilité sociale du pays en général, de la commune de Ziguinchor, en particulier. Ainsi, il demeure impératif pour les autorités étatiques en générales et celles locales, en particulier, de mettre en place des programmes susceptibles d'inciter ou d'encourager les jeunes vers le domaine de l'entrepreneuriat.

Toutefois, force est de préciser que nos résultats ne sont pas irréfutables. En effet, nous sommes dans un monde où les mentalités et les choses changent très vite. Plus nous avançons dans le temps, plus d'autres théories et d'autres données statistiques apparaissent. Par exemple, les données sur les motivations des jeunes et sur les obstacles entrepreneuriaux, de même que les politiques de financements et d'accompagnement peuvent changées à tous moment. Il faut préciser aussi que notre étude, étant focalisée principalement sur l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre le chômage des jeunes, laisse de côté d'autres pistes très importantes que nous souhaitons exploiter dans l'avenir :

- Les facteurs socioéconomiques et environnementaux influencent-ils sur l'intention entrepreneuriale chez les jeunes ? ;
- L'enseignement de l'entrepreneuriat peut-il influencer les jeunes à tenter l'aventure de la création d'entreprise ? ;
- Comment développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ?
- L'entrepreneuriat social dans la région de Ziguinchor : quels sont les enjeux socioéconomiques, les motivations et les défis ?

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

Berthier, Nicole. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. 4^e éd., Paris, Armand Colin, 2010.

Campenhoudt, Luc Van et al. *Manuel de recherches en sciences sociales*. 5^e éd., Paris, DUNOD, 2017.

Cissé, Rokhaya. *L'héritage de pauvreté : entre récurrence, rupture et résilience dans les trajectoires des pauvres au Sénégal*. Paris, L'Harmattan, 2014.

Ellis, Stephen et Yves-André Faure. (Sous la dir). *Entreprises et entrepreneurs africains*. Paris, Karthala et Orstom 1995.

Fayolle, Alain. *Entrepreneuriat*. Paris, DUNOD, 2017.

Jones, Alexei. *Société civile et participation au développement. Le cas du Sénégal*. Paris, L'Harmattan, 2009.

Nancy, Benjamin et Ahmadou Aly Mbaye. *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone*. Banque Mondiale, 2012.

Peltre-Wurtz, J. *Alimentation et pauvreté en Equateur : manger est un combat*. Paris, Karthala, 2004.

Tine, Benoît. *Sociologie des centres d'appels : Usages sociaux de l'emploi et défis culturels des délocalisations en Afrique*. Saint-Denis, Editions Connaissances et Savoirs, 2018.

Trincas, Pierre Xavier. *Colonisation et régionalisme. Ziguinchor en Casamance*. Paris, ORSTOM, 1984.

Verstraete, Thierry. *Essai sur la singularité de l'entrepreneur comme domaine de recherche*. les Editions de l'ADREG, janvier 2002, thierry-verstraete.com/pdf/Adreg%2001%20Verstraete%20singularite. Consulté le 16 juin 2022.

II. Articles

Akpa, Armand Frejuis. « La jeunesse africaine face à l'entrepreneuriat : enjeux et défis ». 2014, www.researchgate.net/publication/335146553_La_jeunesse_africaine_face_a_l%27entrepreneuriat_enjeux_et_defis?enrichId=rgreq-92296cf76f490f949ae5e73af31d01a4-XXX&enrichSource=Y292ZXJQYWdlOzMzNTE0NjU1MztBUzo3OTE5MTQyMDcwMTA4MTZAMTU2NTgxODQ2ODg3Nw%3D%3D&el=1_x_3&_esc=publicationCoverPdf, consulté le 14 mai 2022.

Baccari, Emna. « Les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs en Tunisie : Etude exploratoire ». Oct. 2006, 15 p.

Badiane, Wally. « Adéquation de la formation des jeunes à l'emploi : la médina de Dakar ». *La population du Sénégal*, Paris, Imprimerie Jouve, 1994, pp 537-548.

Bellataf, Matouk et Nasroun, Nacérat « Entrepreneuriat et création d'entreprise. Facteurs déterminant l'esprit d'entreprise : cas de Béjaïa ». *Management et sciences sociales*, N°14, Janvier-Juin 2013, pp 83-98.

Boyer, Florence et Charlotte Guénard. « Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi ». *Autrepart*, vol. 71, no. 3, 2014, pp. 3-31, www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-3.htm. Consulté le 18 mai 2022.

Dasylya, Maurice, Bienvenu Sambou, Sara Danièle Dieng et Ngor Ndour. « *Diagnostic agronomique de la riziculture périurbaine dans la commune de Ziguinchor au Sénégal* », doi:10.19044/esj.2019.v15n30p229

Debret, Justine. « Problématique- Comment trouver a sienne ? ». Scribbr, 2020, www.scribbr.fr/memoire/problematique-de-memoire/ consulté le 13 mars 2023.

Dia, Abdoul Alpha. « L'université sénégalaise face à la problématique de l'entrepreneuriat ». *Revue de l'entrepreneuriat*, Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation, vol. 10, n° 1, 2011, pp 9-32, DOI:10.3917/entre.101.0009

Diagne, Atoumane. « Revue des politiques publiques menées au Sénégal sur la période 1960-2016 ». ENSAE-Sénégal, 2017. hal.archives-ouvertes.fr/hal-01478937/document Consulté le 20 fév. 2022.

Diédhiou, Sécou Omar, Oumar Sy et Christine Margetic. « Agriculture urbaine à Ziguinchor(Sénégal) : des pratiques d'autoconsommation favorables aux filières d'approvisionnement urbaines ». *Espaces, populations et sociétés*, 2019, doi:10.4000/eps.8250

Durouflé, Gilles. « Vers l'ajustement structurel en Afrique ». *l'Ajustement Structurel en Afrique*, 1988, (Introduction), Cairn.info. Consulté le 20 oct. 2021.

Fayolle, Alain. « Nécessité et opportunité : les « attracteurs étranges » de l'entrepreneuriat ». *Pour*, vol. 204, n°1, 2010, pp 33-38, Cairn.info. Consulté le 30 janv. 2023.

Gabarret, Inès et Benjamin, Vedel. « Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale ». *La revue des sciences de gestion*, vol. 271, n°1, 2015, pp 13-20 Cairn. Info. Consulté le 30 janv. 2023

Gaspard, Claude. « Echantillonnage : tout ce que vous devez savoir pour vos recherches ! ». Scribbr, 2019. Consulté le 23 déc. 2022.

Giacomin, Olivier, Frank Janssen, et Jean-Luc Guyot. « Entrepreneurs de nécessité et d'opportunité : quels comportements durant la phase de création ? », *Revue de l'Entrepreneuriat*

/ *Review of Entrepreneurship*, vol. 15, no. 3-4, 2016, pp. 181-204
<https://doi.org/10.3917/entre.153.0181> .

Gomis, Joseph Samba. « Quand la débrouille des habitants pallie une politique urbaine défailante : l'extension de l'habitat informel dans l'agglomération de Ziguinchor (Sénégal) ». sept. 2021.

Goudiaby, Jean Alain et Cendrine Diédhiou. « L'intervention des ONG à Ziguinchor : une action structurante pour le développement local ? ». *Regard sur le Développement : De la nécessité à repenser les processus*, Paris, L'Harmattan, 2018, pp 93-114.

Granovetter, Mark. « La sociologie économique des entreprises et des entrepreneurs (traduction d'Ashveen Peerbaye et Pierre-Paul Zalio) », *Terrains & travaux*, vol. 4, no. 1, 2003, pp. 167-206.

Gueye, Fatou et Ahmadou Aly Mbaye. « Obstacles à la création d'emploi et politique de l'emploi en Afrique de l'ouest ». *Afrique Contemporaine*, vol.266, n°2, 2018, pp 156-159, www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2018-2-page-156.htm (consulté le 20 mars 2022).

Janssen, Frank. « Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat ». *Petites Entreprises et entrepreneuriat* 2016, pp.19-29, www.furet.com/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/8/0/4/1/9782804192426.pdf (consulté le 10 juin 2022).

Kane, Néné Oumou Défa, Tahyrou Sy, Felix Pauligard Ntep Massing et Lambert Liboudou. « Les Déterminants de l'Entrepreneuriat des Jeunes en Afrique de l'Ouest : Le Cas de la Mauritanie et du Sénégal ». www.pefop.iiep.unesco.org/fr/system/files/resources/Pef000172_Kane_Sy_NtepMassing_Liboudou_Entrepreneuriat_Jeunes_AfriqueOuest_2014_0.pdf (consulté le 04 juin 2022).

Laghzaoui, Soulaïmani. « L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc : freins et motivations » 2020. www.researchgate.net/publication/343905813 (consulté le 31 mai 2022).

Makina, Jean Kahuisa. « Obstacles financiers à la création d'entreprise chez les jeunes : Etude qualitative auprès de jeunes diplômés Congolais ». *International Multilingual Journal of Science and Technology*. Issue 2, Vol. 7, pp 4713-4723, fev. 2022.

Mbaye, Souleymane. « Dynamique de l'artisanat dans la région de Ziguinchor ». Cairn.info, 2012/4, n°212.

Ponson, Bruno. « Entrepreneurs africains et asiatiques : quelques comparaisons ». *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala et Orstom, p 99-104, 1995.

Sambou, Simon. « Les enjeux et opportunités de l'entrepreneuriat en Casamance ». Avril 2022

Tessier-Dargent, Christel. « Les paradoxes de l'entrepreneuriat de nécessité : Strapontin ou tremplin ? », *Entreprendre & Innover*, vol. 20, no. 1, 2014, pp. 24-38 <https://doi.org/10.3917/entin.020.0024> .

Simen, Serge Francis. « Dynamique de l'entrepreneuriat informel au Sénégal : paractéristiques et particularités ». *XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique*, Montpellier 6-8 juin 2018.

Tine, Benoit et Aminata Sall. « Les trajectoires d'emploi des jeunes au Sénégal : 'entre emplois faute de mieux' et projet professionnel ». 2015, www.africaportal.org/documents/17515/d-les_trajectoires_demplois_des_jeunes_au_se_ne_gal_sall_ti_ne_5.pdf (consulté le 23 mai 2022).

Verstraete, Thierry et Alain Fayolle. « Paradigmes et entrepreneuriat ». *Revue l'Entrepreneuriat*, vol.4, n°1, 2005, pp 33-52, doi:10.3917/entre.041.0033.

Verstraete, Thierry. « L'entrepreneuriat un phénomène au multiples formes d'expression ». *Histoire d'entreprendre. Les réalités de l'entrepreneuriat*. Editions Managements et sociétés, 2000, p 12-20.

III. Dictionnaires et lexiques

Grawitz, Madeleine. *Lexique des sciences sociales*. 8^e édition, Paris, Dalloz, 2004..

La Toupie. www.toupie.org

Maire, Patricia et Anne Françoise Robinson. *Le Grand Larousse illustré 2015*. Italie, Canal Turin, 2014, 2.110 p.

Robert, Paul. *Le Petit Robert 2014*. Paris, Normandie Roto impression, 2013, 2.837 p.

IV. Mémoires et thèses

Béye, Aminata. *Entrepreneuriat féminin et développement local dans la région de Ziguinchor : l'exemple des femmes du bloc maraîcher d'Agnack Petit*. 2016 UASZ, mémoire de master en sociologie.

Danfa, Mouhamadou. *Impacts de l'entrepreneuriat féminin sur le développement sur le développement et social de la commune de Ziguinchor : l'exemple du GIE Djihito Dimaléguène de Lyndiane*. 2015. UASZ, mémoire de master en sociologie.

Diédhiou, Sécou Omar. *Agriculture et sécurité alimentaire dans la région de Ziguinchor(Sénégal)*. 2020. Université Bretagne Loire de Nantes (France), Université Assane Seck de Ziguinchor, thèse de doctorat en géographie.

Ndiaye, Macodé. *La lutte contre le chômage des jeunes au Sénégal : l'insertion socioéconomique par l'entrepreneuriat*. 2002. INSEPS, Monographie de fin d'étude en vue de

l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports, beep.ird.fr consulté le 27 juillet 2022.

Rabemanontany, Rindra Hiriniaina. *Regards des jeunes diplômés et étudiants sur l'entrepreneuriat, cas de la table ronde mensuelle du rendez-vous des entrepreneurs au CITE Ambatonakanga*. 2014. Université d'Antananarivo, mémoire de master Sociologie. www.biblio.univ-antananarivo.mg. Consulté le 3 oct. 2022.

SOW Djiby. *Analyse diachronique de la croissance de la ville de Ziguinchor de 1960 à 2014*. 2014. UASZ, mémoire de master en géographie.

Zoumba, Nongainéba Benjamin. *L'entrepreneuriat par nécessité et par opportunité : essai de compréhension dans le contexte burkinabè*. Thèse de Doctorat en Gestion et management. Université Paris-Est, 2018

V. Rapports et documents de travail

ANSD. *Situation économique de la région de Ziguinchor de 2019*. 2021.

ANSD. *Situation économique du Sénégal de 2017-2018*. 2020

Banque Mondiale. *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : compléter le puzzle de la pauvreté*. Washington, DC : World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30418> (consulté le 11 oct. 2021).

Bureau International du Travail. *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*. Genève, 2020.

Edon, Cyriaque. *Les obstacles à la formalisation des entreprises des jeunes dans trois pays de l'Afrique (Bénin, Sénégal, Guinée)*. Bureau du Conseil Projet Afrique (CNV International), Oct. 2018.

Dème, Moustapha. *Etude des connaissances socio-économiques des pêcheries de petits pélagiques au Sénégal*. Projet Petits Pélagiques/CSRP, oct. 2012.

Global Entrepreneurship Monitor (GEM). *Entrepreneuriat au Sénégal : caractéristiques, motivations, perceptions et qualités de l'écosystème*. 2015

OCDE. *Panorama de l'entrepreneuriat*. 2011, www.ocde-ilibrary.org (consulté le 17 janv. 2023).

Plan de Développement Communal, *commune de Ziguinchor*, déc. 2018.

Plan Sénégal Emergent. 2014, www.sec.gouv.sn (consulté le 19 déc., 2022).

U.A. *Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique*. 2020. www.au.int/sites/default/files/documents/39541-doc-promoting_youth_entrepreneurship_in_africa_-_fr.pdf (consulté le 23 mai 2022).

Seck, Abdoulaye. Pauvreté Multidimensionnelle et Entrepreneuriat au Sénégal. Décembre 2021, DOI: 10.13140/RG.2.2.12147.86566

SNV et PNUD. Passer au niveau local afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2009.

VI. Webographie

www.donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS. Consulté le 14 mai 2022.

www.forumae.com/emploi-et-chomage-des-jeunes. Consulté le 14 mai 2022.

<https://au.int/sites/default/files/documents/39541-doc>

www.melchior.fr/cours/complet/question-1-definition-et-mesure-du-chomage (consulté le 21 juin 2022).

www.pourleco.com/le-dico-de-l-eco/chomage (consulté le 21 juin 2022).

www.toupie.org (consulté le 21 juin 2022).

fr.wikipedia.org/wiki/Emploi (consulté le 21 juin 2022).

https://2022romoting_youth_entrepreneurship_in_africa_-_fr.pdf

<https://fr.m.wikipedia.org> (consulté le 22 juin 2022).

www.geoconfluences.ens-lyon.fr (consulté le 23 juin 2022).

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ziguinchor>.

<https://lequotidien.sn/dossier-absence-dun-reseau-dassainissement-adequat-ziguinchor-menacee-par-les-eaux-de-pluie/> (consulté le 19 déc. 2022).

<https://kamikazz-photo.com/IMG/arton3869.jpg>.

<https://yoytourdumonde.fr/wp-content/uploads/marche%CC%81-ziginchor.jpg>.

https://mpem.gouv.sn/wp-content/uploads/2021/05/DSC_0105.jpg (consulté le 22 déc. 2022).

<https://www.enqueteplus.com/content/ziguinchor-inauguration-du-port-de-peche-de-boudody-fructueuse-coop%C3%A9ration-entre-les-pays> (consulté le 22 déc.2022).

TABLES DES ILLUSTRATIONS

• Liste des cartes

Carte 1 : Carte de la commune de Ziguinchor	53
Carte 2 : Territorialisation de la commune de Ziguinchor	54
Carte 3 : Espaces agricoles en périphérie de la ville	66

• Liste des photos

Photo 1 : Vendeuses de légumes au marché de Boucotte (St-Maure)	65
Photo 2 : Vendeuses de poissons à Boudody	65
Photo 3 : Inauguration du port de Boudody par Alioune Ndoye Ministre de la pêche d'alors..	69

• Liste des graphiques

Graphique 1 : Diagramme en secteur des jeunes entrepreneurs selon le sexe	42
Graphique 2 : Pyramide des âges dans la commune Ziguinchor	55
Graphique 3 : Composition religieuse de la commune	58
Graphique 4 : Secteur d'activité antérieur à l'entrepreneuriat	70
Graphique 5 : Les différents secteurs d'activités des jeunes	78
Graphique 6 : La part des jeunes entrepreneurs ayant des employés en charge	86
Graphique 7 : Participation des jeunes aux dépenses quotidiennes de leurs familles.....	96
Graphique 8 : La fréquence de la participation des jeunes sur les dépenses quotidiennes de leurs familles	97
Graphique 9 : Perception des jeunes sur les impacts socioéconomique de l'entrepreneuriat .	100
Graphique 10 : Les obstacles liés à l'entrepreneuriat des jeunes	105

• Liste des tableaux

Tableau 1 : tableau synthétique du sujet de la recherche.....	22
Tableau 2 : répartition des personnes ressources enquêtées.....	40
Tableau 3 : répartition des jeunes entrepreneurs selon leurs âges.....	42
Tableau 4 : répartition des jeunes selon la situation matrimoniale	43
Tableau 5 : comparaison sur la situation matrimoniale entre les sexes	43
Tableau 6 : répartition des jeunes entrepreneurs selon le nombre d'enfants	43
Tableau 7 : répartition des jeunes entrepreneurs selon l'appartenance ethnique	44
Tableau 8 : répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'étude ou le dernier diplôme obtenu.....	44
Tableau 9 : statut antérieur des jeunes entrepreneurs.....	69
Tableau 10 : situation économique des jeunes avant l'entrepreneuriat.....	71
Tableau 11 : situation économique des jeunes avant l'entrepreneuriat.....	71
Tableau 12 : les motivations entrepreneuriales chez les jeunes	73
Tableau 13 : analyse bivariée entre l'ethnie et le secteur d'activité.....	84
Tableau 14 : forme d'acquisition d'entreprise chez les jeunes	80
Tableau 15 : statut juridique de l'entreprise	81
Tableau 16 : l'offre de l'entreprise.....	82
Tableau 17 : La part des jeunes qui bénéficient d'un financement.....	83

Tableau 18 : le montant des financements reçus.....	83
Tableau 19 : provenance des financements reçus par les jeunes.....	84
Tableau 20 : les différents moyens de financements de départ.....	85
Tableau 21 : niveau d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.....	85
Tableau 22 : nombre d'employés en possession	87
Tableau 23 : les jeunes exerçant une autre activité ou profession	87
Tableau 24 : la part des jeunes qui possède ou non un NINEA et/ou un registre de commerce	88
Tableau 25 : la part des jeunes qui paient l'impôt.....	90
Tableau 26 : appréciation de la valeur du paiement de l'impôt	90
Tableau 27 : perception des jeunes sur l'importance du paiement de l'impôt.....	91
Tableau 28 : appréciation des jeunes sur l'impact de leurs activités	92
Tableau 29 : appréciation des jeunes sur l'impact de leurs activités	93
Tableau 30 : appréciation des jeunes sur l'impact de leurs activités	93
Tableau 31 : les besoins essentiels subvenus.....	98
Tableau 32 : la part des jeunes entrepreneurs qui se sentent en sécurité financière.....	99
Tableau 33 : niveau de vie actuel des jeunes entrepreneurs.....	98
Tableau 34 : perception des jeunes sur l'entrepreneuriat comme moyen de lutte contre le chômage.....	99
Tableau 35 : l'État et la promotion de l'entrepreneuriat selon les jeunes.....	101
Tableau 36 : l'impact de l'entrepreneuriat sur l'amélioration des conditions de vie des jeunes entrepreneurs.....	102

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire adressé aux jeunes entrepreneurs

Questionnaire adressé aux jeunes entrepreneurs

2021-2022 - UASZ

Etant étudiant en deuxième année de master LEA, coopération internationale et développement local, cette enquête se réalise dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de cycle. En prenant au maximum 15 minutes pour remplir ce questionnaire, vous participerez à une étude dont les résultats nous permettront de mieux évaluer les apports de l'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage des jeunes au niveau de la commune de Ziguinchor.

Thème I: Identification

1. Tranche d'âge

1. Entre 15-20 ans 2. Entre 20-25 ans
 3. Entre 25-30 ans 4. Entre 30-35 ans.

2. Sexe

1. Masculin 2. Féminin

3. Situation matrimoniale

1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e)
 4. Veuf(ve)

4. Nombre d'enfants

1. Néant 2. Un 3. Deux
 4. Trois 5. Trois et plus

5. Ethnie

1. Diola 2. Mandingue 3. Wolof 4. Peul
 5. Sérère 6. Manjack 7. Autre

6. Si autre, précisez.

La question n'est pertinente que si Ethnie = "Autre"

7. Diplôme d'étude scolaire.

1. Certificat 2. BFEM
 3. CAP 4. BAC
 5. BAC+1 6. BAC+2
 7. BAC+3 8. BAC+4
 9. BAC+5 et plus 10. Autres

8. Si autre, précisez

La question n'est pertinente que si Niveau d'étude scolaire = "Autres"

Thème II: Situation socioprofessionnelle avant l'entrepreneuriat

9. Quelle était votre statut avant d'être entrepreneur ?

1. Elève 2. Etudiant(e)
 3. Employé(e) 4. Chômeur(se)
 5. Sans employé(e) 6. Autre

10. Si autre, précisez.

La question n'est pertinente que si statut antérieur = "Autre"

11. Si vous étiez employé, dans quel secteur exerciez-vous ?

1. Secteur public 2. Secteur privé

12. Votre emploi générait-il des revenus ?

1. Oui 2. Non

13. Si oui, précisez combien par mois.

1. Moins de 40.000 2. Entre 40.000-80.000
 3. Entre 80.000-120.000 4. Entre 120.000-160.000
 5. Entre 160.000-200.000 6. 200.000 et plus

La question n'est pertinente que si L'emploi générait-il des revenus? = "Oui"

14. Si non, dites pourquoi ?

La question n'est pertinente que si L'emploi générait-il des revenus? = "Non"

15. Quelle était votre situation économique avant d'être entrepreneur ?

1. Pauvre
 2. Moins pauvre
 3. Capable de subvenir à mes besoins
 4. Riche

Thème III: La pratique de l'entrepreneuriat

16. Depuis quand êtes-vous entrepreneur ?

1. Moins de 1 an 2. Entre 1-2 ans
 3. Entre 2-3 ans 4. Entre 3-4 ans
 5. Entre 4-5 6. Entre 5 et plus

17. Qu'est-ce qui vous a plus motivé à entreprendre?

- 1. Sortir du chômage
- 2. difficulté de trouver un emploi
- 3. Créer son propre emploi
- 4. Besoin d'indépendance ou d'autonomie
- 5. Profiter d'une opportunité inexploitée
- 6. Choix de carrière
- 7. Réaliser vos rêves
- 8. Autres

18. Expliquez votre choix.

19. Si autres, précisez.

La question n'est pertinente que si Motivations entrepreneuriales = "Autres"

20. Quel est votre secteur d'activité ?

- 1. Commerce
- 2. Elevage
- 3. Agriculture
- 4. Artisanat
- 5. Transformation de produits locaux
- 6. Energies renouvelables
- 7. Restauration
- 8. Maintenance informatique
- 9. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

21. Si autres, précisez 2.

22. Quelle est la forme d'acquisition de votre entreprise ?

- 1. Création
- 2. Succession
- 3. Reprise
- 4. Achat

23. Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

- 1. Entreprise individuelle
- 2. GIE
- 3. Société anonyme
- 4. Société à responsabilité limitée
- 5. Autre

24. Si autre, précisez.

La question n'est pertinente que si Statut juridique = "Autre"

25. Quelle est l'offre de votre entreprise?

- 1. Produit(s)
- 2. Service(s)

26. Avez-vous une fois bénéficié d'un financement ?

- 1. Oui
- 2. Non

27. Si oui, précisez combien.

- 1. Moins de 40.000
- 2. Entre 40.000-80.000
- 3. Entre 80.000-120.000
- 4. Entre 120.000-160.000
- 5. Entre 160.000-200.000
- 6. 200.000 et plus

La question n'est pertinente que si Bénéfice d'un financement = "Oui"

28. Par quel moyen ?

- 1. Banque
- 2. Microfinance
- 3. Parent
- 4. Autres

29. Si autre, précisez 3.

La question n'est pertinente que si Par quel moyen ? = "Autres"

30. Quel est votre mode de financement de départ?

- 1. Fonds propres
- 2. Banque
- 3. Institut de micro finance
- 4. Epargne
- 5. Financement d'un proche
- 6. Autres

31. Si autre, précisez 4.

La question n'est pertinente que si Mode de financement de départ = "Autres"

32. Bénéficiez-vous d'un accompagnement?

- 1. Oui
- 2. Non

33. Si oui, précisez la structure.

La question n'est pertinente que si Bénéfice d'un accompagnement = "Oui"

34. Avez-vous des employés ?

- 1. Oui
- 2. Non

35. Si oui, précisez combien.

- 1. Un
- 2. Deux
- 3. Trois
- 4. Quatre
- 5. Cinq
- 6. Six
- 7. Six et plus

36. Exercez-vous une autre profession ou activité à part l'entrepreneuriat?

- 1. Oui
- 2. Non

37. Si oui, précisez laquelle.

La question n'est pertinente que si Profession à part l'entrepreneuriat = "Oui"

2/4

Thème IV: Paiement de l'impôt

38. Possédez-vous un NINEA ou un registre de commerce et de crédit mobilier?

1. Oui 2. Non

39. Si non, dites pourquoi?

La question n'est pertinente que si Possession de NINEA ou RCCM = "Non"

40. Est-ce que vous payez l'impôt?

1. Oui 2. Non

41. Si oui, précisez le genre d'impôt.

La question n'est pertinente que si Paiement d'impôt = "Oui"

42. Quelle est la fréquence du paiement?

1. Une fois par jour
 2. Une fois par semaine
 3. Une fois par mois
 4. Une fois tous les deux mois
 5. Une fois tous les trois mois
 6. Une fois par an
 7. Deux fois par an

La question n'est pertinente que si Paiement d'impôt = "Oui"

43. combien payez-vous votre impôt?

1. Moins de 10000 2. Entre 10000 et 20000
 3. Entre 20000 et 30000 4. Entre 30000 et 40000
 5. Entre 40000 et 50000 6. Entre 50000 et plus

44. Comment appréciez-vous ce paiement?

1. Acceptable 2. Un peu Cher 3. Trop Cher

45. Comment jugez-vous le paiement de la taxe pour votre activité?

1. Positif 2. Négatif

46. Justifiez votre réponse 1.

3/4

Thème IV: Les apports de l'entrepreneuriat chez les jeunes

47. Comment est l'impact de votre activité entrepreneuriale ?

1. Positif 2. Négatif

48. Si positif, justifiez votre réponse.

La question n'est pertinente que si impact de l'activité entrepreneuriale = "Positif"

49. Si négatif, justifiez votre réponse.

La question n'est pertinente que si impact de l'activité entrepreneuriale = "Négatif"

50. Dans quel intervalle situez-vous vos revenus mensuels ?

1. Moins de 50.000 2. Entre 50.000-100.000
 3. Entre 100.000-150.000 4. Entre 150.000-200.000
 5. Entre 200.000 et plus

51. Vos revenus vous permettent-ils de subvenir à vos besoins ?

1. Oui 2. Non

52. Si oui, précisez les besoins essentiels.

1. Se nourrir 2. Se vêtir 3. Se soigner
 4. Se loger 5. Se déplacer 6. Se divertir
 7. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

53. Avec votre activité entrepreneuriale vous sentez-vous plus en sécurité financière ?

1. Oui 2. Non

54. Si oui, justifiez.

La question n'est pertinente que si Entrepreneuriat et sécurité financière = "Oui"

55. Participez-vous aux dépenses quotidiennes de votre famille ?

1. Oui 2. Non

56. Si oui, comment est cette participation?

1. Régulière 2. Irrégulière

57. Que pensez de votre niveau de vie actuel ?

1. Bas 2. satisfaisant 3. assez élevé
 4. très élevé

58. Justifiez votre réponse.

Thème V: Perception des jeunes sur l'entrepreneuriat

59. Pensez-vous que l'entrepreneuriat permet de lutter contre le chômage des jeunes au Sénégal?

1. Oui 2. Non

60. Si oui, dites comment.

La question n'est pertinente que si Entrepreneuriat, lutte contre le chômage = "Oui"

61. Si non, expliquez pourquoi.

La question n'est pertinente que si Entrepreneuriat, lutte contre le chômage = "Non"

62. L'entrepreneuriat des jeunes a-t-il un impact socioéconomique dans la commune de Ziguinchor?

1. Oui 2. Non

63. Si oui, dites comment?

La question n'est pertinente que si Impacts socioéconomiques = "Oui"

64. Si non, dites pourquoi.

La question n'est pertinente que si Impacts socioéconomiques = "Non"

65. Pensez-vous que l'Etat peut promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes ?

1. Oui 2. Non

66. Si oui, dites comment?

La question n'est pertinente que si Etat et promotion de l'entrepreneuriat = "Oui"

67. Si non, expliquez pourquoi?

La question n'est pertinente que si Etat et promotion de l'entrepreneuriat = "Non"

68. L'entrepreneuriat permet-il d'améliorer les conditions de vie des jeunes?

1. Oui 2. Non

69. Expliquez votre réponse.

4/4

70. Quels sont les principaux obstacles liés à l'entrepreneuriat des jeunes?

1. Problème d'accès au financement
 2. Manque de capital de Départ
 3. Forte concurrence
 4. Manque d'accompagnement
 5. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

71. Si autres, précisez.

La question n'est pertinente que si Les obstacles liés à l'entrepreneuriat = "Autres"

72. Expliquez votre choix.

Annexe 2 : Guide d'entretien adressé à la chambre des métiers de Ziguinchor

Thème 1 : Identification

Année de création :

Prénom et nom du répondant :

Poste occupé :

Années d'expérience :

Thème 2 : Rôle de la chambre des métiers

Quels sont les services que vous rendez aux jeunes entrepreneurs ?

Thème 3 : Motivations des jeunes entrepreneurs

Qu'est-ce qui poussent les jeunes à l'entrepreneuriat ?

L'entrepreneuriat est-il une nécessité ou un choix pour les jeunes ?

Thème 4 : Perception sur l'entrepreneuriat des jeunes

L'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes ? Expliquez.

Qu'est-ce qui motivent les jeunes à entreprendre, particulièrement ceux du secteur artisanal ?

L'entrepreneuriat artisanal attire-t-il beaucoup de jeunes ?

Quels sont les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat des jeunes dans la commune de Ziguinchor ?

Thème 5 : Les obstacles liés à l'entrepreneuriat et recommandations

Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs ?

Quelles sont les qualités requises pour un jeune entrepreneur ?

Quelles recommandations proposez-vous pour mieux promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes ?

Annexe 3 : Guide d'entretien adressé à l'incubateur Innov'Zig

Thème 1 : Identification

Année de création :

Prénom et nom du répondant :

Poste occupé :

Années d'expérience :

Thème 2 : Rôle de l'incubateur

Quel est le rôle de l'incubateur dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ?

Quels sont les services que vous rendez aux jeunes entrepreneurs ?

Thème 3 : Les motivations des jeunes

Qu'est-ce qui motivent les jeunes à entreprendre ?

L'entrepreneuriat est-il une nécessité ou un choix pour les jeunes ?

Thème 4 : Perception sur l'entrepreneuriat des jeunes

L'entrepreneuriat peut-il lutter contre le chômage des jeunes ?

Selon vous dans quel secteur les jeunes entreprennent le plus ?

Est-ce que les activités entrepreneuriales des jeunes permettent d'améliorer leurs conditions de vie ?

Quels sont les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat des jeunes dans la commune de Ziguinchor ?

Thème 5 : Les obstacles liés à l'entrepreneuriat et recommandations

A quels obstacles les jeunes entrepreneurs sont-ils confrontés ?

Quels sont les qualités requises pour un jeune entrepreneur ?

Quelles recommandations proposez-vous pour mieux promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes ?

- Recommandations concernant les jeunes
- Recommandations concernant l'État
- Recommandations concernant les structures d'accompagnement

Annexe 4 : Guide d'entretien adressé à un entrepreneur/coach à l'incubateur Innov'Zig

Thème 1 : Identification

Nom du répondant :

Année d'expérience :

Thème 3 : Les motivations des jeunes entrepreneurs

Quelles sont les principales motivations des jeunes entrepreneurs ?

L'entrepreneuriat est-il une nécessité ou un choix pour les jeunes ?

Les jeunes sont-ils vraiment attirés par l'entrepreneuriat agricole ?

Thème 4 : perception sur l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat permet-il de lutter contre le chômage des jeunes ?

Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes porteurs de projets ?

Quelles solutions préconisez-vous pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes ?

Quid du rôle de l'Etat ?

Annexe 5 : Guide d'entretien adressé à la chambre de commerce de Ziguinchor

Thème 1 : Identification

Nom du répondant :

Poste occupé :

Année d'expérience :

Thème 2 : Services rendus aux entrepreneurs

Quels sont les services que vous rendez aux entrepreneurs ?

Quelle est l'importance de ses services ?

Thème 3 : Les motivations des jeunes entrepreneurs sur secteur du commerce

Qu'est-ce qui explique le foisonnement des jeunes dans le commerce ?

Quel est l'impact des activités commerciales des jeunes dans la commune ?

Pensez-vous que l'entrepreneuriat peut lutter contre le chômage des jeunes ?

Annexe 6 : exposition de produits locaux déjà transformés par une jeune entrepreneuse.



Annexe 7 : jeune entrepreneur en menuiserie ébéniste



Annexe 8 : exposition de produits d'un jeune entrepreneur en bijouterie



Annexe 9 : jeune coiffeur dans son salon



Annexe 10 : Etalage de chaussures destinées à la vente



Annexe 11 : boutique multi-services d'un étudiant-entrepreneur.



Annexe 12 : boutique de vente de produit de volaille d'une jeune femme à Santhiaba



Annexe 14 : jeune entrepreneur maraîcher en train d'arroser



Annexe 13 : jeune entrepreneur éleveur de poulets de chair à Diabir



Annexe 13 : fast-food chez Mas en face l'UASZ



Source des images illustratives : Enquête Assine, 2022-2023

TABLE DES MATIERES

DÉDICACES	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ.....	4
ABSTRACT	5
RESUMO	6
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	7
ÉPIGRAPHE.....	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
PREMIER PARTIE : CADRES THEORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	12
Introduction partielle	13
Chapitre I : Cadre théorique	14
1. Problématique.....	14
1.1. Contexte de l'étude.....	14
1.2. Position du problème spécifique.....	17
2. Objectifs de la recherche	20
2.1. Objectif principal	20
2.2. Objectifs secondaires	20
3. Hypothèses de recherche	21
3.1. Hypothèse principale	21
3.2. Hypothèses secondaires	21
4. Revue de la littérature.....	22
5. Justification du choix du sujet	27
6. Pertinence du sujet.....	28
7. Définition des concepts	28
7.1. Entrepreneuriat et Entrepreneur.....	29
7.2. Chômage.....	33
7.3. Emploi	34
7.4. Pauvreté	34
7.5. Développement.....	35
Chapitre II : Cadre méthodologique.....	37

1.	La phase exploratoire.....	37
1.1.	La recherche documentaire.....	37
1.2.	Les entretiens exploratoires	38
2.	Enquête proprement dite.....	38
2.1.	Méthodes de collecte de données	38
2.2.	Outils de collecte et de traitement de données	39
2.2.1.	Outils de collecte de données	39
2.2.2.	Outils de traitement de données.....	40
3.	L'échantillonnage	40
4.	Délimitation du cadre d'étude	41
5.	Identification sociodémographique des jeunes entrepreneurs enquêtés	41
5.1.	L'âge.....	41
5.2.	Le sexe.....	42
5.3.	Situation matrimoniale	43
5.4.	Le nombre d'enfants.....	43
5.5.	L'ethnie.....	44
5.6.	Niveau d'étude ou dernier diplôme obtenu	44
6.	Les difficultés rencontrées.....	45
	Conclusion partielle.....	47
	DEUXIEME PARTIE : PRÉSENTATION DU CADRE DE L'ÉTUDE.....	48
	Introduction partielle	49
	Chapitre 1 : Cadre historique et géographique de la commune de Ziguinchor.....	50
1.	Cadre historique.....	50
1.1.	L'occupation portugaise	50
1.2.	L'arrivée des français	51
2.	Cadre géographique	52
2.1.	Le cadre physique.....	52
2.1.1.	Situation géographique	52
2.1.2.	Relief et type de sol	53
2.1.3.	Végétation et faune.....	53
2.2.	Les données climatologiques.....	54
2.2.1.	La pluviométrie.....	54
2.2.2.	La température	54
2.3.	Cadre démographique.....	55
2.3.1.	La population.....	55
2.3.2.	Composition ethnique.....	55

Chapitre 2 : Caractéristiques économiques et évolution administrative	59
1. Caractéristique économiques	59
1.1. Le commerce	59
1.2. L'agriculture	60
1.3. L'artisanat	61
1.4. L'élevage	62
1.5. Le transport.....	62
1.6. La pêche.....	63
1.7. Le tourisme	64
2. Evolution administrative.....	65
Conclusion partielle.....	66
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS....	67
Introduction partielle	68
Chapitre 1 : Situation socioprofessionnelle avant et après la création d'entreprise.....	69
1. Situation socioéconomique des jeunes avant la création d'entreprise.....	69
1.1. Le statut social des jeunes avant d'être entrepreneur	69
1.2. Situation économique antérieure	71
2. La situation socioprofessionnelle des jeunes après la création d'entreprise	71
2.1. Durée dans l'entrepreneuriat	71
2.2. Les motivations entrepreneuriales	72
2.3. Les secteurs d'activités	78
2.4. Forme d'acquisition de l'entreprise et statut juridique	80
2.6. Bénéfice d'un financement, moyens de financement de départ et accompagnement	82
2.6.1. Bénéfice d'un financement.....	82
2.6.2. Moyens de financement de départ	84
2.6.3. Accompagnement des jeunes entrepreneurs.....	85
2.7. Possession d'employés et activité exercée à part l'activité entrepreneuriale	86
2.7.1. Possession d'employés	86
2.7.2. Profession ou activité exercée à part l'activité entrepreneuriale	87
2.8. Paiement des impôts	88
2.8.1. Possession d'un NINEA et/ou d'un registre de commerce	88
2.8.2. Perception des jeunes à l'égard du paiement de l'impôt	91
Chapitre 2 : Les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat et la perception des jeunes sur le secteur entrepreneurial	92
1. Les apports socioéconomiques de l'entrepreneuriat.....	92

1.1.	Les apports économiques	92
1.1.1.	Appréciation de l'impact de l'activité entrepreneuriale	92
1.1.2.	Revenus mensuels.....	93
1.1.3.	Sécurité financière	95
1.2.	Les apports sociaux	96
1.2.1.	Participation aux dépenses quotidiennes de la famille	96
1.2.2.	Le niveau de vie actuel	97
2.	La perception des jeunes sur l'entrepreneuriat	98
2.1.	L'entrepreneuriat dans la lutte contre le chômage.....	98
2.2.	Les impacts socioéconomiques de l'entrepreneuriat des jeunes dans la commune	100
2.3.	Le rôle de l'État dans la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes.....	101
2.4.	L'entrepreneuriat, un facteur d'amélioration des conditions socioéconomiques	102
2.5.	Les obstacles liés à l'entrepreneuriat des jeunes	104
Chapitre 3 : Vérification, discussion des hypothèses et recommandations.....		107
1.	Vérification et discussion des hypothèses	107
1.1.	Hypothèse principale	107
1.2.	Première hypothèse secondaire	108
1.3.	Deuxième hypothèse secondaire	109
1.4.	Troisième hypothèse secondaire.....	110
2.	Recommandations	111
2.1.	Recommandations à l'endroit de l'État	111
2.2.	Recommandations à l'endroit de la commune	112
2.3.	Recommandations à l'endroit des institutions de financement et d'accompagnement	112
2.3.1.	Les institutions de financement	113
2.3.2.	Les institutions d'accompagnement	113
2.4.	Recommandations à l'endroit des jeunes entrepreneurs.....	114
Conclusion partielle.....		115
CONCLUSION GÉNÉRALE		116
BIBLIOGRAPHIE		120
TABLES DES ILLUSTRATIONS		126
ANNEXES		128
TABLE DES MATIERES		140